



TIKEHAU CAPITAL

Société en commandite par actions au capital social de 2.114.314.992 €
Siège social : 32, rue de Monceau – 75008 Paris, France
477 599 104 RCS Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2024

SOMMAIRE

INFORMATIONS IMPORTANTES	3
1. PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES	
1.1. L'organisation juridique de Tikehau Capital	4
2. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	
2.1. Présentation générale de l'activité, des résultats et de la situation financière du 1 ^{er} semestre 2024	6
2.2. Commentaires sur les comptes consolidés semestriels 2024	19
2.3. Evénements significatifs depuis le 30 juin 2024 et perspectives	26
2.4. Autres informations	27
3. COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2024	
3.1. Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2024	28
3.2. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels 2024	70
4. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE, SES STATUTS ET SON CAPITAL	
4.1. Actionnariat de la Société au 30 juin 2024	71
5. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	73

INFORMATIONS IMPORTANTES

Termes définis

Dans le présent rapport financier semestriel, l'expression la « Société » désigne la société Tikehau Capital SCA, société en commandite par actions dont le siège social est situé 32, rue de Monceau, 75008 Paris, immatriculée sous le numéro d'identification 477 599 104 R.C.S Paris. Les expressions « Tikehau Capital » et le « Groupe » désignent la Société, ses filiales consolidées et ses succursales prises dans leur ensemble. Un glossaire des principaux termes définis utilisés dans le présent rapport financier semestriel figure à la Section « Glossaire » du Document d'enregistrement universel 2023 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 21 mars 2024 sous le numéro D.24-0146 (le « Document d'enregistrement universel 2023 »).

Informations comptables et financières

Le présent rapport financier semestriel présente les états financiers consolidés de Tikehau Capital établis en normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne (« IFRS ») pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2024. Certaines données chiffrées (y compris les données exprimées en milliers ou en millions) et pourcentages présentés dans le présent rapport financier semestriel ont fait l'objet d'arrondis. Le cas échéant, les totaux présentés dans le présent rapport financier semestriel peuvent légèrement différer de ceux qui auraient été obtenus en additionnant les valeurs exactes (non arrondies) de ces données chiffrées.

Informations prospectives

Le présent rapport financier semestriel contient des indications sur les perspectives et les axes de développement de Tikehau Capital. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devoir », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pouvoir », ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou expression similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations sont mentionnées dans différentes sections du présent rapport financier semestriel et contiennent des données relatives aux intentions, aux estimations et aux objectifs de Tikehau Capital concernant, notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie de Tikehau Capital. Les informations prospectives mentionnées dans le présent rapport financier semestriel sont données uniquement à la date du présent rapport financier semestriel. Sauf obligation législative ou réglementaire qui s'appliquerait, la Société ne prend aucun engagement de publier des mises à jour des informations prospectives contenues dans le présent rapport financier semestriel afin de refléter tout changement affectant ses objectifs ou les événements, conditions ou circonstances sur lesquels sont fondées les informations prospectives contenues dans le présent rapport financier semestriel. Tikehau Capital opère dans un environnement concurrentiel et en constante évolution, il peut donc ne pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constitue une garantie de résultat.

Le Groupe et les sociétés de gestion du Groupe

Le présent rapport financier semestriel ne vaut en aucun cas validation et/ou mise à jour des programmes d'activité de chaque société de gestion du Groupe.

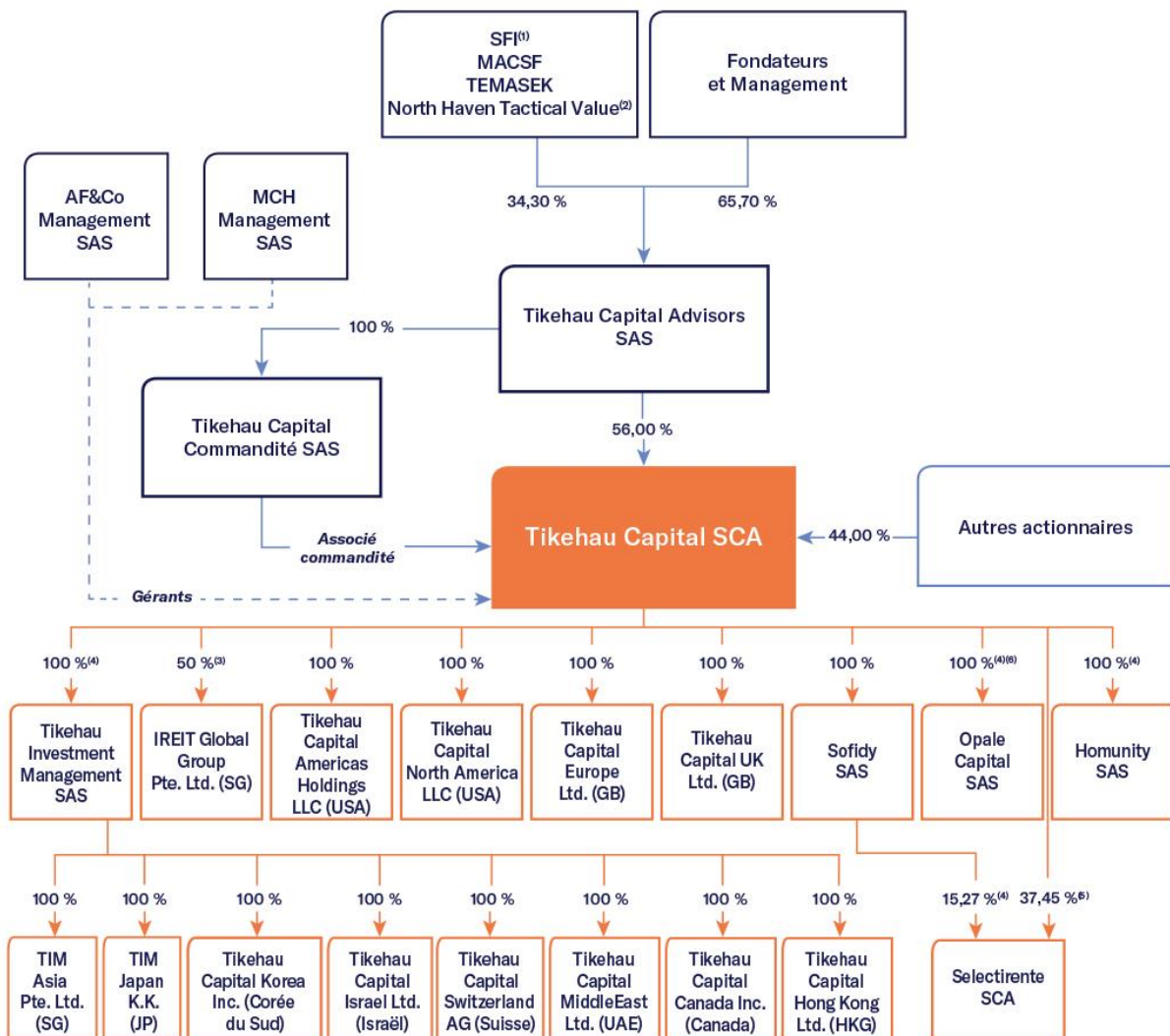
Facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risques décrits à la Section 2.2 (Facteurs de risques) du Document d'enregistrement universel 2023 avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques serait susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation, les résultats financiers ou objectifs de Tikehau Capital.

1. PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES

1.1. L'organisation juridique de Tikehau Capital

Au 30 juin 2024, l'organigramme du Groupe est le suivant :



(1) Via une de ses sociétés affiliées, Legacy Participations, Société Familiale d'Investissement (SFI) est liée à l'un des actionnaires de référence du groupe AB InBev et développe un portefeuille de diversification composé principalement de participations significatives avec une approche d'actionnaire de long-terme et de capital-investissement.

(2) Un véhicule d'investissement de North Haven Tactical Value, géré par une équipe de Morgan Stanley Investment Management.

(3) La Société détient 50,50% des droits de vote dans IREIT Global Group Pte. Ltd.

(4) Directement ou indirectement.

(5) La Société détient de concert 54,69% du capital et des droits de vote de Selectirente avec les sociétés Sofidy, Sofidiane, Makemo Capital, AF&Co, et Messieurs Antoine Flamarion et Christian Flamarion (voir Section 1.3.2.2(c) du Document d'enregistrement universel 2023 pour plus de détails).

(6) Opale Capital SAS est agréée en tant que société de gestion par l'AMF depuis le 29 mai 2024.

NB : Dans le présent organigramme, les pourcentages de capital sont équivalents aux pourcentages de droits de vote, sauf mention contraire. Les sociétés sont de droit français sauf mention contraire.

Le Conseil de surveillance

La composition du Conseil de surveillance de Tikehau Capital décrite à la Section 3.1.2 « Présentation du Conseil de surveillance » du Document d'Enregistrement Universel 2023 a été modifiée, en date du 6 mai 2024, à la suite de la nomination de Monsieur François Pauly, pour une durée de quatre ans qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027, en remplacement de Troismer ayant désigné pour représentant permanent Monsieur Léon Seynave, dont le mandat arrivait à échéance.

Diplômé de l'ESCP Europe, François Pauly rejoint le groupe bancaire Dexia où il occupe de 1987 à 2004 différents postes de senior management au Luxembourg, en Italie et à Monaco. En 2004, il rejoint Bank Sal. Oppenheim jr. & Cie à Luxembourg en tant que Directeur général puis, à compter de 2007, devient General Manager de Sal. Oppenheim jr. & Cie. S.C.A. En 2011, il rejoint Banque internationale à Luxembourg (BIL) en tant que directeur général puis occupe la fonction de Président du conseil d'administration de 2014 jusqu'en 2016. De 2021 à 2023, il a été CEO du Groupe Edmond de Rothschild.

2. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

2.1. PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DU 1^{ER} SEMESTRE 2024

2.1.1. Principaux chiffres du 1^{er} semestre 2024

Le résultat net part du Groupe ressort à 57,5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 contre un bénéfice de 72,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023.

Le Groupe a enregistré (i) un *Earnings Before Interest and Taxes* (EBIT) de l'activité de gestion d'actifs¹ à 51,4 millions d'euros, (ii) des revenus réalisés de l'activité d'investissement pour 95,3 millions d'euros, (iii) des variations négatives de juste valeur non réalisées sur les investissements détenus en portefeuille pour 17,3 millions d'euros et (iv) un résultat financier négatif de 20,9 millions d'euros.

Principaux chiffres du 1^{er} semestre 2024

<i>(en millions d'euros)</i>	Éléments du compte de résultat consolidé	
	1 ^{er} semestre 2024	1 ^{er} semestre 2023
Commissions de gestion, de souscription et d'arrangement	155,9	156,1
Charges opérationnelles de l'activité de gestion d'actifs	(100,2)	(99,6)
Core Fee-related earnings (FRE) ^(a)	55,7	56,5
Charges sur la rémunération en actions gratuites	(9,4)	(7,7)
Fee-related earnings (FRE) ^(b)	46,3	48,9
Performance-related earnings (PRE) ^(c)	5,1	4,3
EBIT DE L'ACTIVITE DE GESTION D'ACTIFS	51,4	53,1
REVENUS REALISES DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT ^(d)	95,3	82,2
Variations de juste valeur (non réalisées) de l'activité d'investissement	(17,3)	1,9
Charges opérationnelles Groupe	(36,4)	(32,4)
Résultat financier	(20,9)	(17,8)
Autres éléments non courants	2,5	1,2
Impôt sur les bénéfices	(17,4)	(16,6)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	0,3	0,4
RESULTAT NET, PART DU GROUPE	57,5	72,0

(a) "Core Fee-related earnings" ou "Core FRE" : correspond au résultat opérationnel de l'activité de gestion d'actifs hors commissions de performance, hors intéressement à la surperformance (carried interest) et charges liées à la rémunération en actions gratuites et en stock-options (charges IFRS 2), mais le Core FRE inclut les charges sociales attachées à cette rémunération en actions gratuites et aux stock-options.

(b) « Fee-Related Earnings » ou « FRE » : correspond au résultat opérationnel de l'activité de gestion d'actifs hors commissions de performance et intéressement à la surperformance (carried interest).

(c) Le « Performance-Related Earnings » ou « PRE » : correspond aux commissions de performance et aux revenus liés aux parts d'intéressement à la surperformance (carried interest).

(d) Les revenus réalisés de l'activité d'investissement se composent de dividendes, de coupons sur obligations, d'intérêts sur créances rattachées à des participations ainsi que des variations réalisées positives ou négatives de juste valeur du portefeuille courant et non courant du Groupe.

¹ « Earnings before interest and taxes (EBIT) » de l'activité de gestion d'actifs : correspond à la somme des agrégats « Fee-Related Earnings (FRE) » et « Performance-Related Earnings (PRE) ».

(en millions d'euros)

Éléments bilanciaux
consolidés

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Capitaux propres totaux	3 132	3 190
Capitaux propres, part du Groupe	3 127	3 184
Trésorerie brute ⁽¹⁾	227	228
Endettement brut ⁽²⁾	1 697	1 470
Gearing ⁽³⁾	54,2%	46,1%

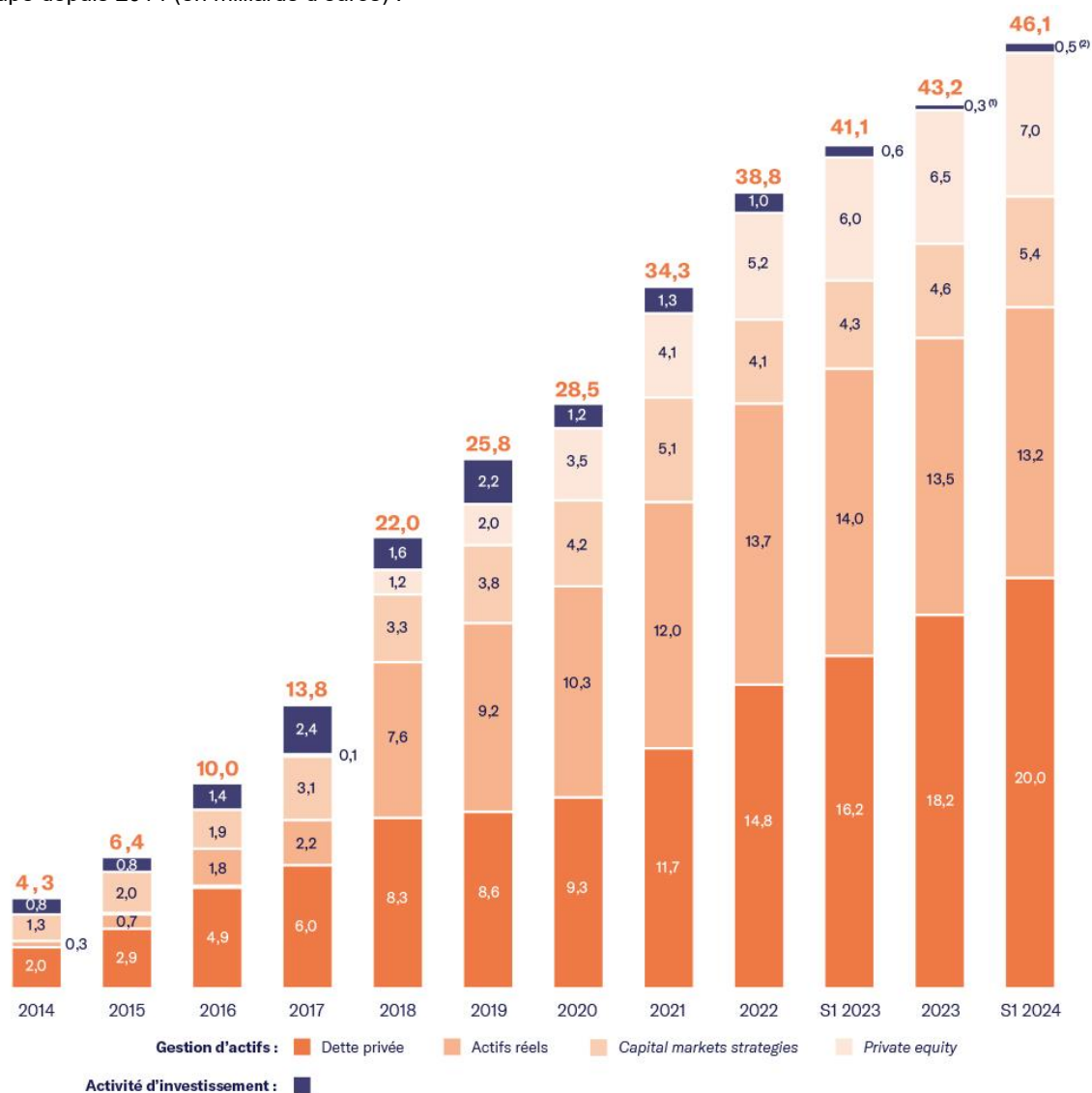
(1) La trésorerie brute au 30 juin 2024 se compose de la somme des postes de trésorerie, d'équivalents de trésorerie (constitués principalement de valeurs mobilières de placement) pour 218 millions d'euros et d'actifs financiers de gestion de trésorerie pour 9 millions d'euros.

(2) L'endettement brut se compose des emprunts et dettes financières courantes et non courantes (concours bancaires inclus).

(3) Le « gearing » est un ratio qui rapporte l'endettement brut sur les capitaux propres totaux.

Informations d'origine extra-comptable

Le graphique et le tableau suivants présentent l'évolution des actifs sous gestion (tels que définis ci-après) du Groupe depuis 2014 (en milliards d'euros) :



(en milliards d'euros)	2021	S1 2022	2022	S1 2023	2023	S1 2024
Actifs sous gestion (en fin d'exercice / période)	34,3	36,8	38,8	41,1	43,2	46,1
Variation sur la période	3,4	2,5	2,0	2,3	2,1	2,9
Collecte nette ⁽³⁾ sur l'exercice / période	6,6	3,1	6,1	3,0	6,0	3,6
<i>dont collecte nette de l'activité de gestion d'actifs sur l'exercice / période</i>	6,4	3,2	6,4	3,3	6,5	3,4

(1) Les encours de l'activité d'investissement s'élèvent à 342 millions d'euros au 31 décembre 2023 et incluent principalement les écarts d'acquisition pour 431 millions d'euros, les immobilisations incorporelles reconnues à la suite d'acquisitions externes pour 97 millions d'euros, les investissements non directement gérés par le Groupe pour 947 millions d'euros, la trésorerie et équivalents de trésorerie et actifs financiers de gestion de trésorerie pour 228 millions d'euros, nets des engagements hors bilan dans les stratégies directement gérées par le Groupe pour 1 365 millions d'euros.

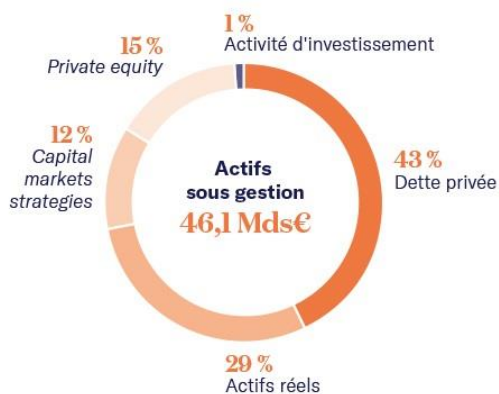
(2) Les encours de l'activité d'investissement s'élèvent à 475 millions d'euros au 30 juin 2024 et incluent principalement les écarts d'acquisition pour 433 millions d'euros, les immobilisations incorporelles reconnues à la suite d'acquisitions externes pour 97 millions d'euros, les investissements autres que dans les fonds gérés par le Groupe pour 1 028 millions d'euros, la trésorerie et équivalents de trésorerie, et actifs financiers de gestion de trésorerie pour 227 millions d'euros, nets des engagements hors bilan dans les stratégies du Groupe pour 1 318 millions d'euros.

(3) La collecte nette au niveau Groupe correspond (i) au total des souscriptions, minoré des rachats sur les fonds ouverts et (ii) aux coûts d'acquisition des actifs financés par endettement (net des remboursements) ou à l'effet de levier cible attendu dans le cas de certains fonds avec effet de levier. Un flux de collecte positif signifie que le montant collecté (souscriptions nettes des rachats) et le montant d'actifs financés par endettement sont supérieurs aux sorties enregistrées. Inversement, un flux de collecte négatif signifie que le montant des rachats est supérieur aux flux de souscription et d'acquisition d'actifs financés par endettement.

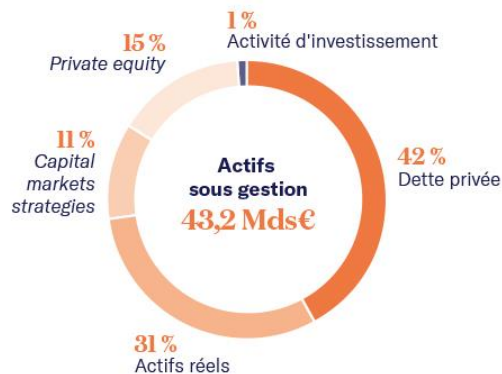
Répartition des actifs sous gestion du Groupe entre l'activité de gestion d'actifs au travers de ces quatre lignes de métier (dette privée, actifs réels, capital markets strategies et private equity) et l'activité d'investissement :

Détail des actifs sous gestion du Groupe

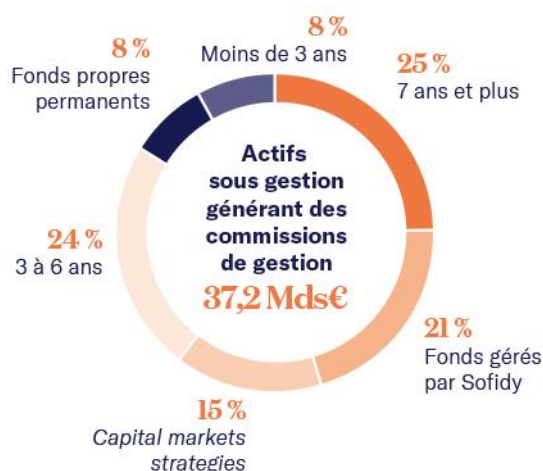
Au 30 juin 2024



Au 31 décembre 2023



Répartition des actifs sous gestion du Groupe au 30 juin 2024, sur le périmètre de l'activité de gestion d'actifs, en fonction de (i) la génération des commissions de gestion et (ii) la durée anticipée de cette génération de revenus au sein des 37,2 milliards d'euros d'actifs sous gestion générant des commissions de gestion au 30 juin 2024.



Dry powder

Au 30 juin 2024, les montants disponibles à l'investissement au niveau des fonds gérés par le Groupe et de son bilan (communément appelés "dry powder") représentent un montant de l'ordre de 7,5 milliards d'euros (dont 6,7 milliards d'euros au niveau des fonds). Cet agrégat correspond principalement (i) aux engagements non appelés dans les fonds fermés, (ii) à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie dans les fonds ouverts, (iii) à la somme des postes de trésorerie, d'équivalents de trésorerie (constitués principalement de valeurs mobilières de placement) et d'actifs financiers de gestion de trésorerie du bilan consolidé du Groupe, et enfin (iv) aux lignes de crédit confirmées et non tirées ("undrawn debt") du bilan consolidé du Groupe.

Investissements réalisés par les fonds (hors fonds de capital markets strategies) gérés par les sociétés de gestion d'actifs du Groupe

Au 1^{er} semestre 2024, les montants investis (communément appelés "déploiements") au niveau des fonds (hors fonds de capital markets strategies) gérés par le Groupe ont représenté un montant de l'ordre de 2,8 milliards d'euros (contre 2,5 milliards d'euros au 30 juin 2023), dont 2,1 milliards d'euros au sein des fonds de dette privée, portés par les activités de CLO (1,3 milliard d'euros) et de direct lending (0,5 milliard d'euros).

Désinvestissements réalisés par les fonds (hors fonds de capital markets strategies) gérés par les sociétés de gestion d'actifs du Groupe

Au 1^{er} semestre 2024, les montants qui ont été désinvestis (communément appelés "réalisations") au niveau des fonds (hors fonds de capital markets strategies) gérés par le Groupe ont représenté un montant de l'ordre de 0,9 milliard d'euros (contre 0,8 milliard d'euros au 30 juin 2023), dont 0,6 milliard d'euros au sein des fonds de dette privée.

Indicateurs opérationnels reflétés dans les comptes consolidés de Tikehau Capital

- **Revenus bruts des sociétés de gestion** – Ces revenus sont formés :
 - des commissions de gestion et de souscription qui correspondent à des frais de gestion perçus ou à percevoir par les sociétés de gestion, qu'ils soient relatifs à la gestion des encours sous gestion, d'arrangement ou de structuration d'opérations en portefeuille. Les frais de gestion sont reconnus au fur et à mesure du service rendu et sont calculés sur la base de la documentation contractuelle en appliquant en général un pourcentage aux encours gérés appelés, mais peuvent également s'appliquer pour partie sur la part des encours engagés mais non appelés. Les commissions de souscription sont comptabilisées lors de la réalisation de la souscription des investisseurs dans les fonds. Les commissions d'arrangement ou de structuration sont généralement comptabilisées lors de la réalisation de l'investissement. Le niveau des commissions de gestion dépend à la fois des typologies de clients et de produits. Dans le cas de véhicules d'investissement permanent (*Perpetual Capital Vehicule*), les revenus comprennent des *incentive fees* qui (i) sont mesurées et devraient être perçues de manière récurrente, (ii) ne dépendent pas de réalisations des investissements sous-jacents et (iii) ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'une rétrocession ;

- des commissions de surperformance ou des revenus associés aux parts d'intéressement à la surperformance (*carried interest*) peuvent être perçus en cas de dépassement de seuils de performance pendant la durée de vie du fonds (fonds ouverts gérés dans le cadre des activités de *capital markets strategies*) ou lors de la liquidation du fonds (fonds fermés gérés dans le cadre des activités de dette privée, actifs réels ou *private equity*). Ces revenus sont acquittés par les fonds directement aux bénéficiaires et sont reconnus dans le compte de résultat uniquement lorsque cette contrepartie variable peut être estimée avec précision et qu'il est hautement probable qu'un ajustement à la baisse du montant comptabilisé n'ait pas lieu. Ces revenus sont reconnus en partie par les sociétés de gestion et/ou la Société, selon la politique d'allocation des commissions de surperformance et de l'intéressement à la surperformance (*carried interest*) qui s'applique au sein du Groupe.

Les commissions dues sont retranchées des revenus bruts des sociétés de gestion pour former les revenus nets des sociétés de gestion.

Ces commissions correspondent essentiellement à des rétrocessions contractuellement dues à des distributeurs, généralement établies à partir d'un pourcentage des commissions de gestion appliqué aux collectes réalisées par ces distributeurs.

- **Revenus réalisés de l'activité d'investissement** – Ils se composent de dividendes, de coupons sur obligations, d'intérêts sur créances rattachées à des participations ainsi que des plus ou moins-values de cessions du portefeuille courant et non courant du Groupe.
- **Variations de juste valeur (non réalisées) de l'activité d'investissement** – Elles correspondent aux variations non réalisées positives ou négatives de juste valeur du portefeuille courant et non courant du Groupe. Par ailleurs, les commissions de gestion, de souscription, d'arrangement et autres liées aux engagements pris par le bilan de Tikehau Capital dans ses propres fonds sont déduites de la variation de juste valeur des fonds dans lesquels ces engagements ont été pris.
- **Revenus nets** – Les revenus nets correspondent aux revenus réalisés de l'activité d'investissement augmentés des revenus des sociétés de gestion (voir ci-dessus), étant précisé que cet agrégat comporte des éléments ayant un effet sur la trésorerie et d'autres étant des écritures comptables n'ayant pas d'impact en trésorerie.
- **"Core Fee-related earnings" ou "Core FRE"** - Cet agrégat correspond au résultat opérationnel de l'activité de gestion d'actifs hors commissions de performance, hors intéressement à la surperformance (*carried interest*) et charges liées à la rémunération en actions gratuites et en *stock-options* (charges IFRS 2), mais le Core FRE inclut les charges sociales attachées à cette rémunération en actions gratuites et aux *stock-options*.
- **Fee-Related Earnings ou FRE** – Cet agrégat correspond aux revenus de l'activité de gestion d'actifs (hors commissions de performance et d'intéressement à la surperformance (*carried interest*) diminués des charges opérationnelles de l'activité de gestion d'actifs.
- **Performance-Related Earnings ou PRE** – Cet agrégat correspond aux commissions de performance et aux revenus liés aux parts d'intéressement à la surperformance (*carried interest*).
- **Earnings before interest and taxes ou EBIT de l'activité de gestion d'actifs** – Cet agrégat correspond à la somme des agrégats FRE et PRE tels que définis ci-dessus.
- **Résultat net** – Le résultat net correspond au résultat de l'activité de gestion d'actifs, augmenté des revenus de l'activité d'investissement, diminué des charges opérationnelles du Groupe, augmenté (ou diminué) des autres éléments non courants, augmenté (ou diminué) du résultat financier, augmenté (ou diminué) des autres éléments de l'activité d'investissement et enfin diminué de la charge (ou augmenté du produit) d'impôt courant et différé. Le résultat net est ensuite partagé entre la part du Groupe et la part revenant aux minoritaires.
- **Carried interest non réalisés** – Les *carried interest* non réalisés correspondent à la juste valeur des parts de *carried interest* provisionnés moins les coûts d'acquisition détenus par Tikehau Capital ou ses entités consolidées par intégration globale. Le scope comprend l'ensemble des fonds fermés ainsi que les véhicules à capitaux permanents. Le scope exclut les fonds avec des commissions de surperformance annuelle (notamment les fonds ouverts et certains fonds de dette privée en unité de compte).

Indicateurs opérationnels non reflétés dans les comptes consolidés de Tikehau Capital

Afin de tenir compte de certaines spécificités dans le décompte des actifs sous gestion, les définitions des indicateurs opérationnels non reflétés dans les comptes consolidés de Tikehau Capital que la Société suit se lisent de la façon suivante :

Actifs sous gestion – En fonction des différentes stratégies, les actifs sous gestion correspondent notamment :

- a) pour l'activité de *capital markets strategies* : à l'actif net des fonds (la valeur liquidative de chaque type de parts du fonds étant multipliée par le nombre de parts en circulation) ;
- b) pour l'activité de dette privée : (i) aux engagements des souscripteurs ainsi qu'à l'effet de levier cible attendu pour certains fonds avec effet de levier ou à l'actif net augmenté des engagements non appelés durant les périodes de levée de fonds et d'investissement, (ii) au maximum entre l'actif net des fonds ou à l'actif des fonds pour certains fonds avec effet de levier et l'assiette de calcul des commissions de gestion, une fois la période d'investissement révolue, (iii) à l'actif valorisé des véhicules de CLO (incluant la trésorerie), (iv) aux engagements des souscripteurs diminués des engagements alloués à d'autres stratégies, et (v) au capital restant dû pour les plateformes de *crowdfunding* ;
- c) pour l'activité d'actifs réels : (i) durant les périodes de levée de fonds et d'investissement, à la valeur d'expertise disponible des actifs figurant dans les fonds (ou, à défaut le coût d'acquisition des actifs) majorée des engagements non appelés, de la trésorerie et des autres éléments d'actifs du fonds, le cas échéant ou à l'actif net réévalué majoré des engagements non appelés, et une fois la période d'investissement révolue, à la valeur d'expertise disponible des actifs figurant dans les fonds (ou, à défaut le coût d'acquisition des actifs), mais aussi (ii) aux engagements des souscripteurs appelés ou non appelés au cours de la période d'investissement et, une fois la période d'investissement révolue, au capital investi par les fonds ;
- d) pour l'activité de *private equity* : (i) durant les périodes de levée de fond puis d'investissement, aux engagements des souscripteurs ou aux engagements appelés réévalués auxquels s'ajoutent les engagements non appelés des souscripteurs, et (ii) une fois la période d'investissement révolue, généralement à l'actif net du fonds.

Actifs sous gestion générant des commissions de gestion – En fonction des différentes lignes de métier, les actifs sous gestion générant des commissions de gestion correspondent notamment :

- a) pour l'activité de *capital markets strategies* : (i) à l'actif net des fonds, et (ii) s'agissant des mandats de gestion et de certains fonds dédiés, à la valorisation des titres en portefeuille et les liquidités minorées des investissements dans certains fonds gérés par les sociétés de gestion du Groupe ;
- b) pour l'activité de dette privée : (i) durant les périodes de levée de fonds et d'investissement, à l'actif net des fonds, aux engagements appelés ou aux engagements totaux en fonction des conditions de souscription des fonds, et (ii) une fois la période d'investissement révolue, à l'actif net des fonds ou aux engagements appelés non remboursés ;
- c) pour l'activité d'actifs réels : (i) au coût d'acquisition ou à la valeur d'expertise disponible des actifs figurant dans les fonds (ou, à défaut, au coût historique des actifs) majorée de la trésorerie et des autres éléments d'actifs du fonds, le cas échéant, et (ii) aux engagements des souscripteurs appelés ou non appelés au cours de la période d'investissement et une fois la période d'investissement révolue, au capital investi par les fonds ;
- d) pour l'activité de *private equity* pour le compte des clients-investisseurs des sociétés de gestion du Groupe : (i) durant les périodes de levée de fonds et d'investissement, aux engagements totaux en fonction des conditions de souscription des fonds ou au montant investi, et (ii) une fois la période d'investissement révolue, à l'actif net des fonds, aux engagements totaux, aux engagements ou au montant investi total diminué des coûts d'acquisition des actifs cédés.

Actifs sous gestion qui généreront à l'avenir des commissions de gestion – En fonction des différentes lignes de métier, les actifs sous gestion qui généreront à l'avenir des commissions de gestion correspondent (i) soit à des engagements non encore appelés auprès des investisseurs, (ii) soit à de la trésorerie disponible pour réaliser des investissements dans certains fonds, (iii) soit à des engagements ou catégories de parts qui ne génèrent pas encore des commissions de gestion mais qui sont destinés à en générer, selon certaines conditions.

Actifs sous gestion ne générant pas de commissions de gestion – Les actifs sous gestion ne générant pas de commissions correspondent à la quote-part d'actifs sous gestion qui, par nature, ne génèrent pas de commissions de gestion et n'ont pas vocation à en générer. En fonction des différentes lignes de métier, ces derniers correspondent notamment :

- a) pour l'activité de *capital markets strategies* : aux investissements dans certains fonds gérés par les sociétés de gestion du Groupe et aux liquidités disponibles ;
- b) pour les activités de dette privée et de *private equity* : principalement aux catégories de parts, appelées ou non, qui, par nature, ne génèrent pas de commissions de gestion et n'ont pas vocation à en générer, ainsi que, la différence entre l'actif net du fonds et les engagements appelés non remboursés ;

- c) pour l'activité d'actifs réels : principalement à la différence entre (i) la dernière valeur d'expertise disponible pour valoriser les actifs des fonds immobiliers en portefeuille, et (ii) le coût d'acquisition de ces mêmes actifs dans le cas de certains fonds, ainsi que les coûts d'acquisition des actifs financés par endettement dans le cas de certains fonds avec effet de levier.

Montant moyen des actifs sous gestion générant des commissions de gestion – Il correspond à la moyenne entre le montant des actifs sous gestion générant des commissions de gestion au 30 juin de l'année N-1 et au 30 juin de l'année N.

Taux de commissionnement moyen pondéré – Il correspond à la moyenne des taux de commissionnement pondérée par le poids de chacune des quatre lignes de métier de l'activité de gestion d'actifs du Groupe appliquée aux actifs sous gestion générant des commissions de gestion, c'est-à-dire au rapport, pour chacune des quatre lignes de métier, entre :

- a) le montant des commissions de gestion générées par la ligne de métier, sur la base des comptes consolidés du Groupe ; et
- b) le montant moyen des actifs sous gestion générant des commissions de gestion.

Pour les besoins des définitions des cinq indicateurs opérationnels ci-dessus, le terme « commissions de gestion » recouvre les notions suivantes :

- a) les commissions de gestion, de souscription (et assimilées) ;
- b) les autres commissions incluant les commissions de *waiver*, les commissions d'agent, les commissions assimilées et les commissions de dispositions des actifs immobiliers ; et
- c) les commissions d'arrangement.

Collecte nette – Elle correspond au niveau du Groupe (i) au total des souscriptions, minoré des rachats sur les fonds ouverts, et (ii) aux coûts d'acquisition des actifs financés par endettement ou à l'effet de levier cible attendu dans le cas de certains fonds avec effet de levier. Un flux de collecte positif signifie que le montant collecté (souscriptions nettes des rachats) et le montant d'actifs financés par endettement sont supérieurs aux sorties enregistrées. Inversement, un flux de collecte négatif signifie que le montant des rachats est supérieur aux flux de souscriptions et d'acquisition d'actifs financés par endettement.

Collecte nette de gestion d'actifs – Elle correspond au niveau des fonds gérés par le Groupe (i) au total des souscriptions, minoré des rachats sur les fonds ouverts, et (ii) aux coûts d'acquisition des actifs financés par endettement (net des remboursements) ou à l'effet de levier cible attendu dans le cas de certains fonds avec effet de levier. Un flux de collecte positif signifie que le montant collecté (souscriptions nettes des rachats) et le montant d'actifs financés par endettement sont supérieurs aux sorties enregistrées. Inversement, un flux de collecte négatif signifie que le montant des rachats est supérieur aux flux de souscriptions et d'acquisition d'actifs financés par endettement.

2.1.2. Activités au cours du 1^{er} semestre 2024

Au 30 juin 2024, les actifs sous gestion de Tikehau Capital atteignent 46,1 milliards d'euros contre 43,2 milliards d'euros au 31 décembre 2023, soit une croissance de 7 % sur le 1^{er} semestre 2024.

Cette évolution résulte principalement d'une collecte nette de 3,6 milliards d'euros diminuée de distributions pour 1,2 milliard d'euros. Au cours du 1^{er} semestre 2024, toutes les classes d'actifs ont contribué positivement à la collecte nette du Groupe, en particulier la dette privée et les *capital markets strategies*.

Au 30 juin 2024, les actifs sous gestion du Groupe se répartissent entre l'activité de gestion d'actifs (45,6 milliards d'euros) et l'activité d'investissement (0,5 milliard d'euros) de la manière suivante :

(en milliards d'euros)	Actifs sous gestion au 30 juin 2024	En %	Actifs sous gestion au 31 décembre 2023	En %
	Dette privée	20,0	43%	18,2
Actifs réels	13,2	29%	13,5	31%
<i>Capital markets strategies</i>	5,4	12%	4,6	11%
<i>Private equity</i>	7,0	15%	6,5	15%
TOTAL ACTIVITÉ DE GESTION D'ACTIFS	45,6	99%	42,8	99%
TOTAL ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	0,5	1%	0,3	1%
TOTAL ACTIFS SOUS GESTION	46,1	100%	43,2	100%

2.1.2.1. Activité de gestion d'actifs

Au 30 juin 2024, le périmètre gestion d'actifs de Tikehau Capital représente 45,6 milliards d'euros d'encours dont :

- 81 % d'actifs sous gestion générant des commissions de gestion (soit 37,2 milliards d'euros à fin juin 2024 contre 34,9 milliards d'euros à fin décembre 2023) ;
- 10 % d'actifs sous gestion qui généreront à l'avenir des commissions de gestion (soit 4,4 milliards d'euros à fin juin 2024 contre 4,2 milliards d'euros à fin décembre 2023) ; et
- 9 % d'actifs sous gestion ne générant pas de commissions de gestion (soit 4,1 milliards d'euros à fin juin 2024 contre 3,6 milliards d'euros à fin décembre 2023).

Sur le 1^{er} semestre 2024, les fonds fermés y compris les fonds gérés par Sofidy (à savoir l'ensemble des fonds gérés par le Groupe hors fonds de *capital markets strategies*) ont investi un montant cumulé de 2,8 milliards d'euros, soit un montant supérieur de 0,3 milliard d'euros aux 2,5 milliards d'euros investis au cours du 1^{er} semestre 2023.

Au cours du 1^{er} semestre 2024, le Groupe a réalisé une collecte nette de 3,4 milliards d'euros (contre une collecte nette de 3,3 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2023), soit un niveau historique pour un 1^{er} semestre depuis la création du Groupe, des investissements à hauteur de 2,8 milliards d'euros (contre 2,5 milliards au 1^{er} semestre 2023) et des désinvestissements à hauteur de 0,9 milliard d'euros (contre 0,8 milliard d'euros au 1^{er} semestre 2023).

Dette privée : 20,0 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 30 juin 2024

La croissance de 1,8 milliard d'euros des actifs sous gestion de l'activité de dette privée au cours du 1^{er} semestre 2024 (soit 10 % de croissance par rapport au 31 décembre 2023) a résulté d'une collecte nette de 2,1 milliards d'euros, d'effets positifs de marché de 0,1 milliard d'euros, partiellement compensés par des distributions à hauteur de 0,4 milliard d'euros.

La dette privée a représenté 62 % du total de la collecte nette du 1^{er} semestre 2024, tirée par (i) les CLO, pour 1,2 milliard d'euros avec notamment les *closings* du CLO EU XII et du CLO US VI et (ii) l'activité de *direct lending* pour 0,9 milliard d'euros. Enfin, l'activité des CLO a également été marquée par la création des fonds Tikehau Ruby CLO Equity LP et Tikehau Topaz LP avec une levée de 0,1 milliard d'euros, ces nouveaux fonds permettent le transfert des parts *equity* ne devant pas être conservées en application du principe de la *retention piece*.

Actifs réels : 13,2 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 30 juin 2024

La diminution de 0,3 milliard d'euros des actifs sous gestion de l'activité d'actifs réels au cours du 1^{er} semestre 2024 (soit 2 % de diminution par rapport au 31 décembre 2023) a résulté des effets négatifs de distributions de 0,4 milliard d'euros et partiellement compensés par une collecte nette de 0,1 milliard d'euros.

Les actifs réels ont représenté 4 % du total de la collecte nette au 1^{er} semestre 2024 notamment grâce à l'activité de Sofidy qui a contribué à hauteur de 0,1 milliard d'euros.

Capital markets strategies : 5,4 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 30 juin 2024

La croissance de 0,8 milliard d'euros des actifs sous gestion de l'activité de *capital markets strategies* au cours du 1^{er} semestre 2024 (soit 17 % de croissance par rapport au 31 décembre 2023) a résulté d'une collecte nette de 0,6 milliard d'euros et d'effets positifs de marché de 0,1 milliard d'euros.

Private equity : 7,0 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 30 juin 2024

La croissance de 0,5 milliard d'euros des actifs sous gestion de l'activité de *private equity* au cours du 1^{er} semestre 2023 (soit 8 % de croissance par rapport au 31 décembre 2023) provient d'une collecte nette de 0,5 milliard d'euros.

L'activité de *private equity* a représenté environ 15 % du total de la collecte nette réalisée au cours du 1^{er} semestre 2024 portée notamment par la collecte sur la décarbonisation.

2.1.2.2. Activité d'investissement

Au 30 juin 2024, les encours de l'activité d'investissement s'élèvent à 0,5 milliard d'euros (contre 0,3 milliard d'euros au 31 décembre 2023). Cette variation de 0,2 milliard d'euros tient compte notamment du tirage d'une dette financière pour 0,2 milliard d'euros, ainsi que des produits financiers du portefeuille pour 0,1 milliard d'euros partiellement diminués par de nouveaux engagements nets du Groupe dans ses fonds pour 0,1 milliard d'euros et par le versement d'un dividende aux actionnaires de la Société pour 0,1 milliard d'euros.

Au cours du 1^{er} semestre 2024, la Société a poursuivi la rotation active de son portefeuille d'investissements dans le cadre de ses deux principaux axes stratégiques d'allocation, à savoir (i) des investissements dans les fonds gérés par le Groupe et co-investissements aux côtés de ceux-ci, et (ii) des investissements dits d'écosystème.

Le portefeuille d'investissements de Tikehau Capital s'élevait à 4,0 milliards d'euros au 30 juin 2024.

Au 30 juin 2024, 77% du portefeuille d'investissements, soit 3,1 milliards d'euros, sont investis dans les fonds gérés par le Groupe ainsi que dans des co-investissements réalisés aux côtés des stratégies de gestion d'actifs développées et gérées par Tikehau Capital, soit un niveau comparable par rapport au 31 décembre 2023. A ces 3,1 milliards d'euros investis, viennent s'ajouter 1,3 milliard d'euros d'engagements pris par Tikehau Capital dans ses propres fonds et stratégies non encore appelés, incluant également les co-investissements réalisés aux côtés des stratégies de gestion d'actifs développées et gérées par Tikehau Capital. Ainsi, le total des engagements tirés et non tirés du bilan de Tikehau Capital dans ses fonds et stratégies s'élève à 4,5 milliards d'euros au 30 juin 2024.

Principaux investissements et co-investissements réalisés par Tikehau Capital et ses filiales consolidées dans les stratégies du Groupe au 30 juin 2024 :

Investissements du Groupe dans ses propres stratégies au 30 juin 2024

(en millions d'euros)	Montant appelé ⁽¹⁾	Montant non appelé	Montant total
Tikehau Private Debt Secondaries II (Delaware)	90,6	59,6	150,2
Altarea Tikehau Real Estate Credit	20,3	80,6	100,9
Tikehau Green Diamond CFO Equity LP	58,8	16,7	75,5
Tikehau Topaz LP	40,0	31	71,1
Tikehau Direct Lending 5L	56,9	6,1	63,0
Tikehau Ruby CLO Equity LP	47,5	14,4	61,9
Tikehau Direct Lending 4 L	49,7	3,1	52,8
Tikehau Direct Lending VI	15,1	35,0	50,1
Tikehau-Kay Hian Asia Private Credit Fund	0,0	46,7	46,7
Tikehau Private Debt Secondaries (Delaware) LP	30,6	16,1	46,6
Tikehau Private Debt Secondaries (Luxembourg) SCSp	30,2	10,5	40,7
CLO XII (warehouse)	21,0	19,0	40,0
Tikehau Senior Loan III - Flagship	39,2	0,0	39,2
CLO VI US (warehouse)	37,4	0,0	37,4
Tikehau Direct Lending IV	33,7	2,1	35,8
CLO III US	32,8	0,0	32,8
Tikehau Direct Lending V - Rated Notes Feeder	31,0	1,3	32,3
Tikehau Direct Lending 6L	7,6	22,5	30,1
CLO VI	26,9	0,0	26,9
CLO V	23,3	0,0	23,3
CLO X	21,7	0,0	21,7
Groupama Tikehau Diversified Debt Fund	12,4	8,4	20,8
CLO V US	20,7	0,0	20,7
Tikehau Impact Lending	13,5	6,7	20,1
CLO II US	19,3	0,0	19,3
CLO III	18,2	0,0	18,2
CLO IV US	16,8	0,0	16,8
CLO I US	16,6	0,0	16,6
CLO IV	16,4	0,0	16,4
CLO IX	16,2	0,0	16,2
CLO VII	15,6	0,0	15,6
Tikehau Direct Lending V	13,3	1,9	15,3
Belgian Resilience Fund	7,0	8,0	15,0
Autres fonds ⁽²⁾	220,2	13,1	233,3
Total Dette Privée	1 120,4	402,8	1 523,3
Selectirente	185,9	0,0	185,9
Tikehau Real Estate Opportunity 2018 SCSp	126,7	40,9	167,5
Tikehau Real Estate Opportunity II SCA	11,0	137,0	148,0
Star America Infrastructure Fund II (Parallel) - LP	27,3	52,4	79,7
IREIT Global	76,0	0,0	76,0
Tikehau Real Estate Investment Company	51,6	20,7	72,3
Tikehau Retail Properties III	26,5	0,0	26,5
Sofidy Soliving	20,2	0,0	20,2
West Avenue Industrial Llc	19,0	0,0	19,0

Principaux investissements et co-investissements réalisés par Tikehau Capital et ses filiales consolidées dans les stratégies du Groupe au 30 juin 2024 :

Investissements du Groupe dans ses propres stratégies au 30 juin 2024

(en millions d'euros)	Montant appelé ⁽¹⁾	Montant non appelé	Montant total
Tikehau Retail Properties II	17,2	0,0	17,2
Tikehau Real Estate II	15,9	0,0	15,9
Tikehau Real Estate III - Feeder	15,5	0,0	15,5
Autres fonds ⁽²⁾	79,47	6,56	86,03
Total Actifs Réels	672,3	257,5	929,9
Tikehau Impact Credit	29,2	0,0	29,2
Sofidy Selection 1	15,6	0,0	15,6
Autres fonds ⁽²⁾	29,7	0,0	29,7
Total Capital Markets Funds	74,5	0,0	74,5
Tikehau Growth Equity II	208,7	18,3	227,0
Decarbonization Fund II SLP	43,2	156,8	200,0
Tikehau Special Opportunities II Feeder Fund	147,7	23,2	170,8
Tikehau Special Opportunities III	66,1	90,0	156,1
T2 Energy Transition Fund	129,2	9,2	138,4
Ace Aero Partenaires - Compartiment Plateforme	90,9	34,9	125,8
Ace Aero Partenaires - Compartiment Support	113,5	6,3	119,8
Tikehau Asia Opportunities	106,7	8,4	115,1
Tikehau Wealth Partners I	21,7	78,6	100,4
Regenerative Agriculture Fund SLP	25,4	64,0	89,5
Foundation Private Equity Fund 1	36,5	22,8	59,3
Brienne III FCP	49,5	2,8	52,3
Brienne IV	7,8	43,3	51,1
Tikehau Growth Equity III SLP	20,9	24,9	45,9
FCR Aerofondo IV	5,4	25,9	31,3
Tikehau Green Assets	1,3	28,4	29,6
Tikehau Special Opportunities	10,1	11,8	21,9
Tikehau Amaren - Compartiment 2	17,6	0,0	17,6
Autres fonds ⁽²⁾	19,9	10,7	30,7
Total Private Equity	1 122,1	660,5	1 782,6
Tikehau PDS I B SCSp (Luxembourg)	45,8	14,9	60,7
Dedalus Holding SpA	41,9	0,0	41,9
Eclairion Paris Sud	11,4	4,0	15,4
Autres fonds ⁽²⁾	16,5	1,0	17,5
Total Alongside Funds	115,7	19,8	135,5
Bellerophon Financial Sponsor 2 SAS	7,6	0,0	7,6
Total SPAC	7,6	0,0	7,6
TOTAL – 30 juin 2024	3 112,6	1 340,7	4 453,3
TOTAL – 31 décembre 2023	3 062,9	1 380,4	4 443,3

(1) Montant appelé réévalué à la juste valeur.

(2) Principalement les fonds dont le montant appelé réévalué à la juste valeur est inférieur à 15 millions d'euros.

Principaux investissements réalisés par le Groupe au cours du 1^{er} semestre 2024

Au cours du 1^{er} semestre 2024, Tikehau Capital a engagé 310 millions d'euros de son bilan dans ses propres stratégies de gestion d'actifs, en ce également compris les co-investissements réalisés aux côtés des stratégies de gestion d'actifs développées et gérées par Tikehau Capital.

Le Groupe a notamment pris des participations dans deux nouveaux CLOs américain et européen pour un montant total de 77,1 millions d'euros.

Le Groupe a également engagé environ 46 millions d'euros dans son nouveau fonds de dette privée en Asie, en partenariat avec UOB-Kay Hian, le plus grand courtier en valeurs mobilières d'Asie du Sud-Est. Ce nouveau fonds a pour objectif d'apporter des financements aux entreprises de taille moyenne opérant dans des secteurs résilients et défensifs dans la région Asie-Pacifique. Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie de Tikehau Capital de poursuite de son expansion en Asie.

La Société a également procédé, à hauteur de 7,3 millions d'euros, à des investissements en dehors de ses propres stratégies de gestion d'actifs.

Principaux désinvestissements réalisés par le Groupe au cours du 1^{er} semestre 2024

Au cours du 1^{er} semestre 2024, Tikehau Capital a réduit son investissement direct dans les tranches *non-retention equity* de ses CLO européens et américains en les transférant à deux nouveaux véhicules Tikehau Ruby CLO Equity LP et Tikehau Topaz LP, gérés par le Groupe, lui permettant de rester exposé au rendement de cette classe d'actif. Ces opérations permettent également de financer le lancement de futurs CLO à hauteur d'environ 90 millions d'euros.

Ces opérations ont généré en contrepartie un flux net de trésorerie positif d'environ 75 millions d'euros.

Faits marquants du 1^{er} semestre 2024

Partenariat avec UOB-Kay Hian

Le 28 février 2024, Tikehau Capital a annoncé s'être associé UOB-Kay Hian, le plus grand courtier en valeurs mobilières d'Asie du Sud-Est basé à Singapour, pour lancer une stratégie de dette privée en Asie-Pacifique, dans le but de saisir les opportunités d'un marché en pleine expansion

Lancement d'un fonds actions thématique dédié au financement de la souveraineté européenne, Tikehau European Sovereignty Fund

Le 29 février 2024, Tikehau Capital a lancé un fonds actions thématique dédié au financement de la souveraineté européenne : Tikehau European Sovereignty Fund. Il s'agit de la première stratégie actions thématique lancée par l'équipe de gestion cotée du Groupe via ses activités de *capital markets strategies*.

Ouverture d'un bureau à Montréal

Le 6 mars 2024, Tikehau Capital, six ans après avoir établi une présence à New York et lancé quatre stratégies complémentaires, a indiqué avoir ouvert son 16^{ème} bureau en s'installant à Montréal afin de continuer à renforcer sa forte présence locale au Québec, tout en accélérant son expansion au Canada.

Augmentation de capital du 10 mars 2024

Le 10 mars 2024, la Société a procédé à une augmentation de capital pour un montant de 657 552 euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 54 796 actions. Cette augmentation de capital a eu pour but de procéder à la livraison des actions gratuites attribuées dans le cadre des troisièmes tranches du Plan 7 ans TIM 2020 et du Plan 7 ans Sofidy 2020. Au 10 mars 2024, le capital social de la Société s'élevait à 2 102 974 080 euros et se composait de 175 247 840 actions.

Augmentation de capital du 24 mars 2024

Le 24 mars 2024, la Société a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 11,3 millions d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 945 076 actions. Cette augmentation de capital a eu pour but de procéder à la livraison des actions gratuites attribuées dans le cadre des premières tranches du Plan 7 ans New Chapter, du Plan AGA 2022, du Plan d'Actions de Performance TIM 2022, Plan d'Actions de Performance Sofidy 2022, Plan d'Actions de Performance Ace 2022, Plan de Rétention TIM 2022, Plan de Rétention Sofidy 2022 et du Plan de Rétention Ace 2022 et des deuxièmes tranches du Plan AGA 2021, du Plan d'Actions de Performance TIM 2021, du Plan d'Actions de Performance Sofidy 2021 et du Plan de

Performance Ace 2021. Au 24 mars 2024, le capital social de la Société s'élève à 2 114 314 992 euros et se compose de 176 192 916 actions.

Augmentation de la participation de Tikehau Capital Advisors dans Tikehau Capital

Le 2 avril 2024, Tikehau Capital a annoncé avoir été informé par son actionnaire de contrôle, Tikehau Capital Advisors, de l'acquisition de plusieurs blocs d'actions par ce dernier. Ces achats ont été réalisés les 27 mars et 2 avril 2024.

Confirmation de la notation Investment Grade (BBB-, perspective stable) par les agences de notation financière S&P Global Ratings et Fitch Ratings

Les agences de notation financière S&P Global Ratings et Fitch Ratings ont confirmé la notation de crédit long terme de Tikehau Capital à BBB- avec une perspective stable respectivement les 28 mars et 21 mai 2024.

Finalisation du partenariat stratégique en Asie avec Nikko Asset Management

Le 27 juin 2024, Tikehau Capital, et Nikko Asset Management, l'un des plus grands gestionnaires d'actifs d'Asie, ont annoncé la signature et le lancement de leur partenariat stratégique. Effectif au 25 juin 2024, ce partenariat comprend trois composantes clés destinées à renforcer les capacités d'investissement et la présence des deux groupes à l'échelle mondiale via un accord de distribution, la création d'une joint-venture, et l'acquisition par Nikko Asset Management (Nikko Asset Management Co., Ltd. et l'ensemble de ses filiales) d'une participation dans Tikehau Capital.

2.2. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS 2024

2.2.1. Commentaires des résultats consolidés semestriels 2024

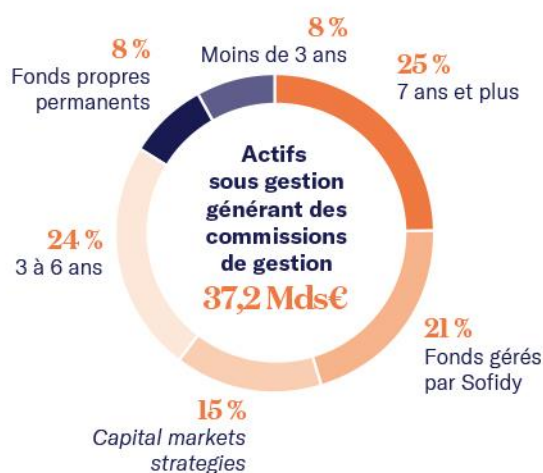
2.2.1.1. EBIT de l'activité de gestion d'actifs

Au 1^{er} semestre 2024, le Core FRE a atteint 55,7 millions d'euros, soit une baisse de 0,8 million d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2023 (56,5 millions d'euros). Le PRE s'élève à 5,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 contre 4,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023.

Sur cette base, l'EBIT de l'activité de gestion d'actifs au 1^{er} semestre 2024 ressort à 51,4 millions d'euros en baisse par rapport au 1^{er} semestre 2023 (53,1 millions d'euros). Le taux de marge opérationnelle de cette activité s'est élevé à 31,9% au 1^{er} semestre 2024, en baisse par rapport au 1^{er} semestre 2023 (33,1 %).

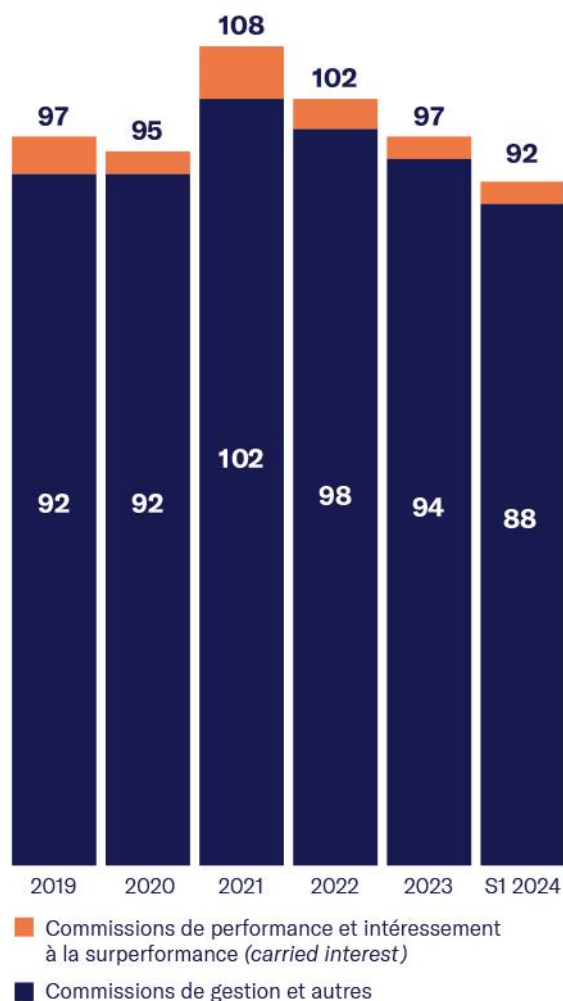
Sur le 1^{er} semestre 2024, les revenus de l'activité de gestion d'actifs ressortent à 161,0 millions d'euros, soit une progression de 0,6 million d'euros (0,4%) par rapport au 1^{er} semestre 2023 (160,4 millions d'euros). Ces revenus proviennent essentiellement des commissions de gestion, de souscription, d'arrangement et autres perçues par les sociétés de gestion du Groupe pour un montant de 155,9 millions d'euros, contre 156,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023. Ces revenus sont complétés de commissions de performance et du résultat associé aux parts d'intéressement à la surperformance (*carried interest*) pour un montant de 5,1 millions d'euros (contre 4,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023).

Au 30 juin 2024, les actifs sous gestion générant des commissions de gestion s'établissent à 37,2 milliards d'euros et, au sein de ces actifs générateurs de revenus, 81 % des actifs des fonds fermés génèrent des revenus sur une durée supérieure à trois ans :



Le montant moyen des actifs sous gestion générant des commissions de gestion est passé de 31,9 milliards d'euros au 30 juin 2023 à 35,3 milliards d'euros au 30 juin 2024, soit une augmentation de 10%.

Sur la base de ce montant moyen et des commissions de gestion et d'arrangement perçues dans le cadre de l'activité de gestion d'actifs, le taux de commissionnement moyen pondéré ressort à 88 points de base au 1^{er} semestre 2024 :



Le taux de commissionnement moyen pondéré est un indicateur permettant au Groupe de suivre l'évolution de ses revenus en regard des actifs gérés.

Au 30 juin 2024, les taux de commissionnement moyen pondérés de chacune des quatre lignes de métier de l'activité de gestion d'actifs du Groupe sont les suivants :

	Taux de commissionnement (1) moyen pondéré au 30 juin 2024	Taux de commissionnement (1) moyen pondéré au 31 décembre 2023
Dette privée	77	84 points de base
Actifs réels	88	100 points de base
Capital markets strategies	51	50 points de base
Private equity	Supérieur à 150 points de base	Supérieur à 150 points de base
ACTIVITÉ DE GESTION D'ACTIFS	88 POINTS DE BASE	94 POINTS DE BASE

(1) Hors commissions de performance et d'intéressement à la surperformance (carried interest)

Le taux de commissionnement moyen pondéré du Groupe est en baisse entre le 1^{er} semestre 2023 et le 1^{er} semestre 2024, principalement liée à une forte baisse des commissions de souscription sur l'activité d'actifs réels.

Les charges opérationnelles de l'activité de gestion d'actifs ont atteint 100,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024, contre 99,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023 (1 %) et 89,6 millions d'euros au 2nd semestre 2023 (12 %) en raison d'une progression des coûts de personnel.

Sur cette base, le Core FRE (soit le résultat opérationnel de l'activité de gestion d'actifs hors commissions de performance et d'intéressement à la surperformance (*carried interest*)) est ressorti positivement à 55,7 millions d'euros (soit un taux de marge opérationnel de +35,7 %) au 1^{er} semestre 2024 contre 56,5 millions d'euros (soit un taux de marge opérationnel de +36,2 %) au 1^{er} semestre 2023.

(en millions d'euros)	S1 2022	S1 2023	S1 2024
Revenus de l'activité de gestion d'actifs	139,3	156,1	155,9
Charges opérationnelles et autres	(93,2)	(99,6)	(100,2)
Core Fee-Related Earnings (FRE)	46,0	56,5	55,7
<i>Fee-Related Earnings</i> (en pourcentage des commissions de gestion et autres)	+33,0 %	+36,2 %	+35,7 %

2.2.1.2. Revenus de l'activité d'investissement

Les revenus du portefeuille de la Société s'élèvent à 78,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 (contre 84,1 millions au 1^{er} semestre 2023). Ils comprennent :

- Les revenus réalisés de l'activité d'investissement au 1^{er} semestre 2024 qui ressortent en hausse à 95,3 millions d'euros, contre 82,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023. Ces revenus du portefeuille comprennent au 1^{er} semestre 2024 (i) des dividendes, coupons sur obligations et intérêts sur créances rattachés à des participations pour un montant de 94,0 millions d'euros (contre 82,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023), et (ii) des plus ou moins-values de cessions pour un montant de 1,3 million d'euros (contre 0,04 million d'euros au 1^{er} semestre 2023) ;
- Les variations de juste valeur (non réalisées) de l'activité d'investissement au 1^{er} semestre 2024 qui ressortent à -17,3 millions d'euros, contre 1,9 million d'euros au 1^{er} semestre 2023.

La contribution des stratégies de gestion d'actifs de Tikehau Capital aux revenus du portefeuille du Groupe s'est élevée à 27,6 millions d'euros, soit une baisse de 68% par rapport au 1^{er} semestre 2023.

La contribution des investissements directs et d'écosystème aux revenus du portefeuille du Groupe a atteint 50,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024.

2.2.1.3. Charges opérationnelles Groupe

Les charges opérationnelles Groupe ressortent à 36,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 (contre 32,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023) et comprennent principalement (i) des charges de rémunération du personnel et de la Gérance (14,8 millions d'euros contre 12,1 millions d'euros au 30 juin 2023) et (ii) des charges externes pour 21,6 millions d'euros (contre 20,3 millions d'euros au 30 juin 2023) en hausse de 1,3 million d'euros notamment liée aux taxes, et dépenses de marketing et de représentation.

2.2.1.4. Résultat net - part du Groupe

Les autres éléments de l'activité d'investissement au 1^{er} semestre 2024 incluent le résultat net des entreprises mises en équivalence pour 0,5 million d'euros contre 0,7 million d'euros au 30 juin 2023.

Au 1^{er} semestre 2024, la Société a enregistré un résultat financier négatif de -20,9 millions d'euros (contre un résultat financier négatif de -17,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023) principalement composé par (i) des intérêts obligataires et bancaires à hauteur de -27,0 millions d'euros au 30 juin 2024 contre -19,4 millions d'euros au 30 juin 2023, soit une variation de -7,6 millions d'euros principalement liée au nouvel emprunt obligataire de 300 millions d'euros émis en septembre 2023, partiellement compensés par (ii) des intérêts reçus des instruments dérivés de taux pour 4,9 millions d'euros (contre 2,6 millions d'euros au 30 juin 2023), et (iii) une variation positive de juste valeur des instruments dérivés de taux pour 3,5 millions d'euros (contre une variation négative de juste valeur de -3,5 millions d'euros au 30 juin 2023).

Au 1^{er} semestre 2024, les éléments non-récurrents (hors résultat net des entreprises mises en équivalence) sont évalués à 1,9 million d'euros (contre 0,5 million d'euros au 30 juin 2023) et comprennent le résultat net de cession de la société FPE Investment Advisors en avril 2024.

Au 1^{er} semestre 2024, l'impôt courant et différé correspond à une charge de 17,4 millions d'euros (contre une charge de 16,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023) dont -12,9 millions d'euros d'impôts différés et -4,5 millions d'euros de charge d'impôt.

Sur cette base, le résultat net, part du Groupe, au 1^{er} semestre 2024 s'est établi à un bénéfice de 57,5 millions d'euros, contre un bénéfice de 72,0 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023.

2.2.1.5. Revenus nets – Information sectorielle

Revenus nets de l'activité de gestion d'actifs

Au 1^{er} semestre 2024, les revenus nets de l'activité de gestion d'actifs se sont établis à 161,0 millions d'euros, en croissance de 0,4 % sur la période (160,4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023).

Les commissions de gestion² ont atteint 155,9 millions d'euros, ce qui correspond à une baisse de 0,1% par rapport au 1^{er} semestre 2023.

Les revenus nets de la Société sont présentés conformément aux quatre lignes de métier de l'activité de gestion d'actifs, à savoir : dette privée, actifs réels, *capital markets strategies* et *private equity*.

(en millions d'euros)	Dette privée	Actifs réels	Capital markets strategies	Private equity	Revenus nets de l'activité de gestion d'actifs au 30 juin 2024
Revenus nets	55,8	48,3	18,0	39,0	161,0
Commissions de gestion, de souscription, d'arrangement et autres	55,2	48,3	13,7	38,7	155,9
Commissions de performance et <i>carried interest</i>	0,5	0,0	4,3	0,3	5,1

(en millions d'euros)	Dette privée	Actifs réels	Capital markets strategies	Private equity	Revenus nets de l'activité de gestion d'actifs au 30 juin 2023
Revenus nets	56,2	60,3	12,2	31,8	160,4
Commissions de gestion, de souscription, d'arrangement et autres	54,7	59,9	10,9	30,6	156,1
Commissions de performance et <i>carried interest</i>	1,5	0,4	1,2	1,2	4,3

Activité de dette privée

Au 1^{er} semestre 2024, les revenus nets du Groupe attribuables à l'activité de dette privée ressortent à 55,8 millions d'euros (contre 56,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023). Ces revenus nets correspondent à des actifs gérés pour un montant de 20,0 milliards d'euros au 30 juin 2024 (contre 16,2 milliards d'euros au 30 juin 2023).

Au 1^{er} semestre 2024, les revenus nets de l'activité de dette privée correspondent principalement à des commissions de gestion et autres pour un montant de 55,2 millions d'euros (contre 54,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023) et à des commissions de performance et du *carried interest* pour 0,5 million d'euros au 1^{er} semestre 2024 (contre 1,5 million d'euros au 1^{er} semestre 2023).

Activité d'actifs réels

Au 1^{er} semestre 2024, les revenus nets du Groupe attribuables à l'activité d'actifs réels ressortent à 48,3 millions d'euros (contre 60,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023). Ces revenus nets correspondent à des actifs gérés pour un montant de 13,2 milliards d'euros au 30 juin 2024 (contre 14,0 milliards d'euros au 30 juin 2023).

Au 1^{er} semestre 2024, les revenus nets de l'activité d'actifs réels correspondent principalement à des commissions de gestion, de souscription, d'arrangement et autres pour un montant de 48,3 millions d'euros contre 59,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023. Ce recul des revenus de 11,9 millions d'euros est lié à un effet de base élevé au 1^{er} semestre 2023 qui avait bénéficié d'un niveau important de commissions de souscription liées à la collecte dans certaines stratégies immobilières. Les commissions de souscription perçues au 1^{er} semestre 2024 s'inscrivent ainsi en recul sur un an, du fait du ralentissement du marché immobilier ayant impacté la collecte.

² Inclut les commissions de gestion, de souscription, d'arrangement et autres revenus relatifs à l'activité de gestion d'actifs du Groupe, nets des commissions de distribution.

Activité de *capital markets strategies*

Au 1^{er} semestre 2024, les revenus nets du Groupe attribuables à l'activité de *capital markets strategies* ressortent à 18,0 millions d'euros (contre 12,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023). Ces revenus nets correspondent à des actifs gérés pour un montant de 5,4 milliards d'euros au 30 juin 2024 (contre 4,3 milliards d'euros au 30 juin 2023).

Au 1^{er} semestre 2024, les revenus nets de l'activité de *capital markets strategies* correspondent principalement à des commissions de gestion pour un montant de 13,7 millions d'euros (contre 10,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023) et à des commissions de performance pour un montant de 4,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2024 (contre 1,2 million d'euros au 1^{er} semestre 2023).

Activité de *private equity*

Au 1^{er} semestre 2024, l'activité de gestion d'actifs en *private equity* a généré des revenus nets d'un montant de 39,0 millions d'euros (contre 31,8 millions d'euros au 30 juin 2023). Ces revenus nets correspondent à des actifs gérés pour un montant de 7,0 milliards d'euros au 30 juin 2024 (contre 6,0 milliards d'euros au 30 juin 2023).

Au 1^{er} semestre 2024, les revenus nets de l'activité de *private equity* correspondent principalement à des commissions de gestion pour un montant de 38,7 millions d'euros (contre 30,6 millions d'euros au 30 juin 2023) et à des commissions de performance et du *carried interest* pour 0,3 million d'euros (contre 1,2 million d'euros au 30 juin 2023). La croissance des revenus a notamment été soutenue par la collecte sur les fonds de décarbonisation, d'agriculture régénératrice et de cybersécurité.

Revenus nets de l'activité d'investissement

Au 1^{er} semestre 2024, les revenus du Groupe attribuables à l'activité d'investissement ressortent à 78,0 millions d'euros (contre 84,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023). Ces revenus du portefeuille comprennent au 1^{er} semestre 2024 (i) des dividendes, coupons sur obligations et intérêts sur créances rattachées à des participations pour un montant de 94,0 millions d'euros (contre 82,2 millions d'euros au 1^{er} semestre 2023), (ii) des plus ou moins-values de cessions pour un montant de 1,3 million d'euros (contre 0,04 million d'euros au 1^{er} semestre 2023) et enfin (iii) des variations négatives de juste valeur non réalisées pour un montant de - 17,3 millions d'euros (contre des variations positives de juste valeur non réalisées pour un montant de 1,9 million d'euros au 1^{er} semestre 2023).

2.2.3. Liquidités et sources de financement

Évolution de l'endettement financier sur 1^{er} semestre 2024

Au 30 juin 2024, la dette nominale brute du Groupe (hors intérêts courus) s'élevait à 1 688,1 millions d'euros contre 1 462,9 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Déclaration sur les autres emprunts contractés par le Groupe

À la date du présent rapport financier semestriel, la Société respecte l'ensemble des engagements prévus par la documentation bancaire à laquelle elle est liée (voir la Note 1 (Emprunts et dettes financières) des comptes consolidés figurant à la Section 4 du présent rapport financier semestriel).

Sources de financement

La dette brute de Tikehau Capital s'élevait à 1 697,3 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 1 469,6 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Le tableau ci-après résume la répartition de la dette brute de la Société :

En normes IFRS (en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Obligations	1 468,1	1 462,9
Dette bancaire (y compris intérêts courus)	238,1	16,5
Concours bancaires	-	-
Étalement des frais d'émission d'emprunt	-8,9	-9,8
DETTE BRUTE	1 697,3	1 469,6

Au 30 juin 2024, toutes les lignes de financement du Groupe sont contractées en euros, à l'exception du placement privé d'obligations aux Etats-Unis d'un montant de 180 millions de dollars américains (USPP).

La dette de la Société, ses échéances et leur part taux fixe/variable au 30 juin 2024 sont décrites plus en détail à la Note 13 (Emprunts et dettes financières) des comptes consolidés figurant à la Section 4.1 (Comptes consolidés semestriels au 30 juin 2024) du présent rapport financier semestriel.

Tikehau Capital dispose d'une ligne de crédit syndiquée (RCF) de 800 millions d'euros, de maturité 2028, tirée à hauteur de 220 millions d'euros à fin juin 2024.

Le 28 mars 2024, l'agence de notation financière S&P Global Ratings a réaffirmé la notation Investment Grade « BBB- » assortie d'une perspective stable. L'agence souligne la solidité du bilan de Tikehau Capital, la croissance des activités de gestion d'actifs et la résilience des levées de fonds dans un environnement macroéconomique difficile. Ils renouvellent notamment leurs confiances dans la capacité du Groupe à maintenir des ratios financiers alignés avec un profil Investment Grade tout en poursuivant le déploiement de sa stratégie.

Le 21 mai 2024, à la suite de sa revue annuelle, l'agence de notation financière Fitch Ratings a également confirmé la notation Investment Grade « BBB- » avec une perspective stable, mettant en avant la solidité du modèle économique et de la structure financière de Tikehau Capital dans son environnement actuel.

Liquidités

Au 30 juin 2024, la Société disposait d'une trésorerie d'un montant de 227 millions d'euros composée de la somme des postes de trésorerie et équivalents de trésorerie (218,1 millions d'euros contre 208,1 millions d'euros au 31 décembre 2023) et d'actifs financiers de gestion de trésorerie (9,3 millions d'euros contre 20,1 millions d'euros au 31 décembre 2023). La Société disposait par ailleurs d'un portefeuille d'investissements courant (constitué d'obligations, de valeurs mobilières de placement et d'OPCVM) pour un montant de 74,5 millions d'euros (contre 89,2 millions d'euros au 31 décembre 2023).

Le tableau suivant présente les liquidités disponibles du Groupe au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, ainsi que le calcul de la dette nette de la Société, dans chaque cas, calculée comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, augmentés du portefeuille d'investissement courant moins les emprunts et dettes financières courantes et non courantes :

En normes IFRS (en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Endettement brut ³	1 697,3	1 469,6
Liquidités	301,9	317,4
dont : trésorerie et équivalents de trésorerie	218,1	208,1
dont : actifs financiers de gestion de trésorerie	9,3	20,1
dont : portefeuille d'investissement courant	74,5	89,2
DETTE NETTE	1 395,4	1 152,2

2.2.4. Évolution des capitaux propres

Les variations des capitaux propres sur la période sont présentées dans la Section 4.1.3 (Variation des capitaux propres consolidés) du présent rapport financier semestriel. Les capitaux propres consolidés part du Groupe de la Société ressortent à 3,1 milliards d'euros au 30 juin 2024 contre 3,2 milliards d'euros au 31 décembre 2023 et se décomposent comme suit :

En normes IFRS (en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Capital social	2 114,3	2 102,3
Primes	1 492,3	1 504,3
Réserves et report à nouveau	-536,9	-599,0
Résultat de l'exercice (part du Groupe)	57,5	176,7
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (PART DU GROUPE)	3 127,2	3 184,3

2.2.5. Intéressement à la surperformance (carried interest)

Dans certains fonds, un intéressement à la surperformance (*carried interest*) peut être perçu en cas de dépassement d'un seuil de performance à la liquidation des fonds, principalement d'actifs réels, de dette privée et de *private equity*.

L'intéressement à la surperformance (*carried interest*) est réparti de la manière suivante depuis avril 2014 : 20 % de l'intéressement à la surperformance (*carried interest*) disponible sont perçus par une société actionnaire de

³ Au 30 juin 2024, la Société bénéficie également d'une facilité de crédit renouvelable non tirée portée à 580 millions d'euros (contre 800 millions d'euros au 31 décembre 2023)

Tikehau Capital Advisors qui rassemble des collaborateurs seniors du Groupe, le solde étant ventilé par tiers entre Tikehau Capital, la société de gestion concernée et Tikehau Capital Advisors.

Cet intéressement à la surperformance (*carried interest*) est acquitté par les fonds directement aux bénéficiaires et est reconnu dans le compte de résultat lorsque cette contrepartie variable peut être estimée avec précision et qu'il est hautement probable qu'un ajustement à la baisse du montant comptabilisé n'ait pas lieu.

Tikehau Capital et ses filiales consolidées en intégration globale ont reconnu un total de 5,1 millions d'euros de commissions de performance et de revenus liés aux parts d'intéressement à la surperformance (*carried interest*) sur l'ensemble des stratégies (contre un total de 4,3 millions d'euros au titre de 1^{er} semestre 2023).

Au 30 juin 2024, les actifs sous gestion de dette privée (*Direct lending and multi assets*), des fonds d'actifs réels et des fonds de *private equity*, à hauteur d'un montant de 20,5 milliards d'euros, donnent droit à un intéressement à la surperformance (*carried interest*).

Sur ce total, au 30 juin 2024, les actifs sous gestion investis représentent un montant de 13,1 milliards d'euros dont 8,7 milliards d'euros (en hausse de 19,1 % par rapport au 31 décembre 2023) sont en situation de dépassement du taux de performance cible (*hurdle rate*, soit le taux de rentabilité au-delà duquel un intéressement à la performance est dû).

Les *carried interest* non réalisés s'établissent à 199,7 millions d'euros au 31 mars 2024 (182,2 millions d'euros au 30 septembre 2023).

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actifs éligibles à l'intéressement à la surperformance (<i>carried interest</i>)	20 548	19 641
<i>Direct lending</i>	9 205	8 546
Actifs réels	4 544	4 753
<i>Private equity</i>	6 800	6 341

2.3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DEPUIS LE 30 JUIN 2024 ET PERSPECTIVES

2.3.1. Evénements significatifs intervenus depuis le 30 juin 2024

Ouverture d'un bureau à Hong Kong

Le 30 juillet 2024, Tikehau Capital a indiqué avoir obtenu, début juillet, un agrément pour d'exercer ses activités à Hong Kong, marquant ainsi l'ouverture du 17^{ème} bureau du Groupe dans le monde et réaffirmant son engagement en faveur de la croissance et de l'engagement en Asie.

2.3.2. Perspectives

Tikehau Capital anticipe une demande structurelle forte et continue pour les actifs alternatifs et le Groupe est stratégiquement positionné pour tirer profit de cette tendance.

L'orientation stratégique du Groupe vers les actifs alternatifs, associée à un cadre opérationnel solide et à des stratégies d'investissement diversifiées, continue de générer une croissance et des rendements durables pour ses parties prenantes.

Pour le reste de l'année 2024, Tikehau Capital est bien positionné pour capitaliser sur la forte dynamique constatée au premier semestre. Le *pipeline* solide de collecte pour les stratégies phares du Groupe, associé à la poursuite d'une dynamique robuste pour l'activité de *CLO* et les *capital markets strategies*, devrait contribuer à accélérer la collecte nette, les revenus et la génération de *Core FRE* du Groupe au second semestre de l'année, avec une discipline maintenue sur les coûts.

Tikehau Capital adapte son *reporting* pour les encours afin de mieux refléter sa plateforme et son expertise Crédit. Ainsi les encours sous gestion de la stratégie *special opportunities*, qui figuraient jusqu'à présent dans le segment *private equity*, seront désormais reportés dans un nouveau segment « Crédit », aux côtés des autres stratégies de dette privée du Groupe. Ce changement donnera une vue plus complète de l'éventail des expertises du Groupe en dette, et apportera aussi une plus grande cohérence au sein des actifs sous gestion du *private equity*.

Grâce à son approche d'investissement disciplinée, renforcée par son expertise sectorielle approfondie et son engagement ESG, Tikehau Capital est bien équipé pour identifier et saisir des opportunités attractives à travers les différentes classes d'actifs.

Tikehau Capital confirme ses perspectives à moyen terme⁴, et reste confiant dans sa capacité à évoluer avec succès dans un environnement toujours instable.

⁴ Perspectives à moyen-terme : atteindre d'ici 2026, plus de 65 milliards d'euros d'actifs sous gestions pour son activité de gestion d'actifs, plus de 250 millions d'euros de Fee-Related Earnings (FRE), et atteindre un rendement sur fonds propres de l'ordre de 15%, porté par un résultat net (part du Groupe) d'environ 500 millions d'euros.

2.4. AUTRES INFORMATIONS

Parties liées

Au cours du 1^{er} semestre 2024, il n'y a pas eu de transaction entre parties liées ayant un impact significatif sur les états financiers du 1^{er} semestre et il n'y a pas eu de modification affectant les transactions entre parties liées décrites dans le Document d'enregistrement universel 2023 de la Société qui pourrait influencer significativement sur les états financiers du 1^{er} semestre 2023.

3. COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2024

3.1 COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES RESUMES AU 30 JUIN 2024

3.1.1. État de la situation financière consolidée

Actif				
<i>(en milliers d'euros)</i>		Notes	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles et corporelles		6 & 25	618 039	580 241
Portefeuille d'investissements non courant		7	3 942 618	3 768 860
Titres mis en équivalence		8	7 129	6 458
Impôts différés actifs		14	55 871	66 033
Instruments financiers dérivés non courants		15	33 394	29 892
Autres actifs non courants			6 611	5 331
Total actifs non courants			4 663 661	4 456 815
Actifs courants				
Créances clients et comptes rattachés		9	102 545	100 849
Autres actifs courants		9	43 122	29 542
Portefeuille d'investissements courant		10	74 517	89 221
Actifs financiers de gestion de trésorerie		11	9 310	20 069
Trésorerie et équivalents de trésorerie		11	218 073	208 086
Total actifs courants			447 568	447 766
TOTAL DES ACTIFS			5 111 229	4 904 581
Passif				
<i>(en milliers d'euros)</i>		Notes	30 juin 2024	31 décembre 2023
Capital social		12	2 114 315	2 102 317
Primes			1 492 306	1 504 304
Réserves et report à nouveau			(536 924)	(598 953)
Résultat de la période			57 545	176 674
Capitaux propres part du Groupe			3 127 242	3 184 341
Intérêts ne conférant pas le contrôle		17	4 720	5 441
Capitaux propres			3 131 961	3 189 782
Passifs non courants				
Provisions non courantes			2 400	2 387
Emprunts et dettes financières non courantes		13	1 681 132	1 454 944
Impôts différés passifs		14	94 065	87 645
Instruments financiers dérivés non courants		15	-	-
Autres passifs non courants		25	53 955	17 838
Total passifs non courants			1 831 552	1 562 813
Passifs courants				
Provisions courantes			250	234
Emprunts et dettes financières courantes		13	16 202	14 621
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9	25 725	26 026
Dettes fiscales et sociales		9	59 567	76 695
Autres passifs courants		9 & 25	45 973	34 410
Total passifs courants			147 717	151 987
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS			5 111 229	4 904 581

3.1.2. État du compte de résultat consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	S1 2024 (6 mois)	S1 2023 (6 mois)
Revenus nets de l'activité de gestion d'actifs	18	161 046	160 426
Revenus du portefeuille d'investissements non courant		94 037	82 184
Revenus du portefeuille d'investissements courant		-	-
Revenus de l'activité d'investissement	19	94 037	82 184
Variation de juste valeur du portefeuille d'investissements non courant		(18 314)	(1 511)
Variation de juste valeur du portefeuille d'investissements courant		2 327	3 448
Variation de juste valeur du portefeuille d'investissements	20	(15 987)	1 937
Résultat de l'activité d'investissement		78 049	84 120
Achats et charges externes		(38 270)	(37 266)
Charges de personnel		(93 742)	(88 238)
Autres charges opérationnelles nettes		(12 087)	(13 742)
Charges opérationnelles	21	(144 099)	(139 247)
Résultat de l'activité de gestion d'actifs et d'investissement avant quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		94 996	105 299
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	8	516	699
Résultat de l'activité de gestion d'actifs et d'investissement après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		95 512	105 998
Produits et charges nets sur équivalents de trésorerie	22	2 947	284
Charges financières	23	(23 808)	(18 077)
Résultat financier		(20 861)	(17 793)
Résultat avant impôt		74 651	88 205
Impôt sur les bénéfices	14	(17 394)	(16 596)
Résultat net		57 257	71 609
Intérêts ne conférant pas le contrôle	17	(288)	(383)
Résultat net, part du Groupe		57 545	71 991
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	12	175 735 652	175 285 500
Résultat par action (en euros)		0,33 €	0,41 €
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	12	180 421 878	180 349 786
Résultat dilué par action (en euros)		0,32 €	0,40 €

État du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	S1 2024 (6 mois)	S1 2023 (6 mois)
Résultat net		57 257	71 609
Ecart de conversion ⁽¹⁾		16 345	(8 721)
Impôts liés		(3 686)	1 942
Résultat global consolidé		69 916	64 829
Dont intérêts ne donnant pas le contrôle		(288)	(383)
Dont part du Groupe		70 204	65 212

(1) Élément susceptible d'être recyclé en compte de résultat.

3.1.3. Variation des capitaux propres consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital social	Primes	Réserves Groupe	Actions propres	Écart de conversion (réserves)	Résultat de la période	Capitaux propres Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres consolidés
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2022	2 102 317	1 515 556	(681 947)	(80 456)	(31 576)	320 166	3 144 060	7 137	3 151 197
Affectation du résultat	-	-	197 923	-	-	(320 166)	(122 243)	(390)	(122 633)
Augmentation de capital ⁽¹⁾⁽²⁾	5 764	(5 764)	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiement en actions (IFRS 2) ⁽²⁾	-	-	9 346	-	-	-	9 346	33	9 379
Autres mouvements sur primes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements sur réserves	-	-	(3 250)	(3 975)	(8 721)	-	(15 946)	(257)	(16 203)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	71 991	71 991	(383)	71 609
SITUATION AU 30 JUIN 2023	2 108 081	1 509 792	(477 928)	(84 431)	(40 297)	71 991	3 087 208	6 141	3 093 349
Affectation du résultat	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital ⁽¹⁾	(5 764)	(5 488)	-	11 252	-	-	-	-	-
Paiement en actions (IFRS 2) ⁽²⁾	-	-	10 933	-	-	-	10 933	38	10 971
Autres mouvements sur primes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements sur réserves	-	-	1 866	(11 482)	(8 867)	-	(18 483)	(1 022)	(19 505)
Résultat de la période	-	-	-	-	-	104 683	104 683	285	104 968
SITUATION AU 31 DECEMBRE 2023	2 102 317	1 504 304	(465 129)	(84 661)	(49 164)	176 674	3 184 341	5 441	3 189 782
Affectation du résultat	-	-	45 858	-	-	(176 674)	(130 816)	-	(130 816)
Augmentation de capital ⁽¹⁾⁽²⁾	11 998	(11 998)	-	-	-	-	-	-	-
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Paiement en actions (IFRS 2) ⁽²⁾	-	-	11 287	-	-	-	11 287	43	11 330
Autres mouvements sur primes	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements sur réserves	-	-	(1 999)	(9 461)	16 345	-	4 886	(477)	4 408
Résultat de la période	-	-	-	-	-	57 545	57 545	(288)	57 257
SITUATION AU 30 JUIN 2024	2 114 315	1 492 306	(409 983)	(94 122)	(32 819)	57 545	3 127 242	4 720	3 131 962

(1) Voir note 12 « Nombre d'actions, capital social, distributions en numéraire et dividendes ».

(2) Voir note 16 « Paiement fondé sur des actions (IFRS 2) ».

3.1.4. Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	S1 2024	S1 2023	2023
		(6 mois)	(6 mois)	(12 mois)
Revenus de l'activité de gestion d'actifs	18	157 540	142 643	315 904
Activité d'investissement – Portefeuille d'investissements non courant		(82 049)	(22 946)	(197 997)
Acquisitions	7	(392 244)	(468 926)	(898 018)
Cessions et remboursements	7	219 511	361 598	517 679
Revenus		90 684	84 382	182 341
• Dividendes et distributions		84 869	75 438	170 708
• Intérêts et autres revenus		5 815	8 944	11 633
Activité d'investissement – Portefeuille d'investissements courant		17 043	19 928	24 819
Acquisitions	10	-	-	(19 985)
Cessions et remboursements	10	17 043	19 680	43 801
Revenus		-	248	1 003
• Dividendes et distributions		-	-	1 003
• Intérêts et autres revenus		-	248	-
Autres investissements dans des sociétés du périmètre de consolidation ^{(1) (2)}		(612)	(5 656)	(5 696)
Dettes, créances sur portefeuille et actifs financiers du portefeuille		27 539	3 067	2 717
Produits / Charges nets sur équivalents de trésorerie		2 117	3 544	10 253
Charges opérationnelles et variation du besoin en fonds de roulement ⁽³⁾	21	(182 589)	(164 315)	(256 564)
Impôt	14	(9 604)	(15 943)	(25 569)
Flux de trésorerie opérationnels		(70 615)	(39 678)	(132 133)
Augmentations de capital en numéraire		-	-	-
Dividendes versés		(130 818)	(122 633)	(122 637)
Emprunts	13	199 543	(15 011)	(34 117)
Actifs financiers de gestion de trésorerie	11	10 759	49 700	47 631
Autres flux financiers		(830)	44	(547)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		78 653	(87 900)	(109 670)
Variation de trésorerie (hors impact des effets de change)		8 039	(127 577)	(241 804)
Impact des effets de change		1 949	(5 170)	(4 903)
Trésorerie d'ouverture	11	208 086	454 793	454 793
Trésorerie de clôture	11	218 073	322 046	208 086
Variation de trésorerie	11	9 987	(132 747)	(246 707)

(1) Au cours de l'exercice 2023 (12 mois), le flux de trésorerie correspond principalement à la clause d'earn-out relatif à l'acquisition de Star America Infrastructure Partners pour un montant de -5,3 millions d'euros et à la cession de la participation dans la filiale GSA Immobilier pour un montant de 0,3 million d'euros.

(2) Au cours du premier semestre de l'exercice 2024 (6 mois), le flux de trésorerie correspond principalement à la cession de la filiale FPE Investment Advisors (Singapour) pour un montant de -0,7 million d'euros.

(3) Au cours du premier semestre de l'exercice 2024 (6 mois), la variation des flux relatifs aux charges opérationnelles et variation du besoin en fonds de roulement comprennent un décaissement net de -9,5 millions d'euros relatif aux acquisitions et cessions d'actions propres (-4,0 millions d'euros en 2023).

3.1.5. Notes et annexes aux états financiers consolidés établis sous le référentiel IFRS

Note 1 Entité présentant les états financiers consolidés

Tikehau Capital SCA (« Tikehau Capital » ou la « Société » ou « TC ») est une société en commandite par actions dont le siège social est situé 32, rue de Monceau, 75008 Paris (France).

Tikehau Capital est la société tête d'un groupe de gestion d'actifs et d'investissements. Elle répond à la définition d'entité d'investissement au sens de la norme IFRS 10.

Elle a pour objet social l'investissement sous toutes ses formes, sans restriction ou contrainte notamment quant aux classes d'actifs visées ou à leur allocation sectorielle ou géographique. Ainsi aux termes de ses statuts, Tikehau Capital a pour objet, en France et à l'étranger :

- « la prise de participation, directe ou indirecte, le montage et la structuration d'opérations d'investissement dans tous domaines et portant sur toutes classes d'actifs, ainsi que dans des petites et moyennes entreprises ;
- la gestion, l'administration et la cession ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ;
- le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, en France et à l'étranger ;
- et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement ».

Les variations de périmètre sur le Groupe consolidé (le « Groupe ») sont détaillées en note 3 « Périmètre de consolidation ».

Les comptes consolidés de l'exercice intermédiaire clos le 30 juin 2024 de Tikehau Capital ont été arrêtés par la Gérance le 26 juillet 2024 et soumis à la revue du Conseil de surveillance de la Société qui s'est tenu le 29 juillet 2024.

Note 2 Base de préparation

(a) Référentiel comptable et Déclaration de conformité

Les comptes semestriels consolidés résumés de Tikehau Capital sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2023.

Les principes comptables retenus au 30 juin 2024 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

Ils ont été complétés par les dispositions des normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2024 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2024.

(b) Normes, amendements et interprétations nouvelles pour l'exercice

Normes, amendements, interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2024

- Amendements à la norme IAS 1 « Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives en tant que passif courant ou non courant ». L'application des amendements à cette norme n'a pas eu d'impact ;
- Amendements à la norme IAS 7 et IFRS 7 « Ententes de financement de fournisseurs ». L'application des amendements à cette norme n'a pas eu d'impact ;
- Amendements à la norme IFRS 16 « Obligation locative découlant d'une cession-bail ». L'application des amendements à cette norme n'a pas eu d'impact.

Normes publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2024

Le Groupe n'a appliqué aucune norme et/ou interprétation qui pourrait le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2024.

(c) Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Tikehau Capital et de ses filiales pour chacun des exercices présentés. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère et sur la base de méthodes comptables homogènes. Les états financiers consolidés sont

exprimés en millier d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche. Des écarts d'arrondis peuvent générer des différences mineures au niveau de certains totaux dans les tableaux présentés dans les états financiers.

Les actifs en portefeuille ainsi que les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur conformément aux dispositions d'IFRS 13. Les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur sont présentées dans les états financiers annuels. Les autres éléments du bilan (notamment immobilisations incorporelles et corporelles, prêts et créances) sont établis selon le principe du coût historique.

(d) Monnaie fonctionnelle et de présentation, conversion des états financiers

La devise de présentation des comptes consolidés est l'euro, les comptes des entités consolidées utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros :

- au cours de clôture pour les postes du bilan ;
- au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres en « Écarts de conversion (réserves) ».

(e) Transactions en devises autres que la monnaie fonctionnelle

Les opérations réalisées par les sociétés consolidées dans des devises autres que leur monnaie fonctionnelle sont converties dans leur monnaie fonctionnelle aux cours des devises à la date de ces opérations.

Les créances et dettes exprimées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés au compte de résultat.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion et de l'élimination d'opérations ou créances et dettes intra-groupes exprimées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intra-groupes à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont, dans ce cas, inscrits dans les capitaux propres en « Écarts de conversion (réserves) ».

(f) Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des comptes consolidés nécessite la prise en compte d'hypothèses et d'estimations qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des éléments d'actifs et de passifs inscrits au bilan, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante, sur la base de son expérience passée, ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des comptes consolidés portent notamment sur l'estimation de la juste valeur des investissements en portefeuille non cotés, l'estimation des montants d'impôts différés actifs reconnus sur les reports fiscaux déficitaires et l'estimation de la valeur des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie dans le cadre des tests de dépréciation.

(g) Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

Les revenus du portefeuille, le résultat des activités d'investissement et de gestion d'actifs, l'ensemble des indicateurs opérationnels sont caractérisés par une certaine saisonnalité (période d'encaissement des dividendes notamment) qui peut être d'une amplitude variable. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2024 et au 30 juin 2023 ne sont pas nécessairement indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2024 ou 2023.

Par ailleurs, la charge d'impôt de la période (exigible et différée) est déterminée à partir de la situation fiscale des sociétés du Groupe au 30 juin 2024 et au 30 juin 2023. Ce principe a été retenu compte tenu de l'activité de la Société qui rend l'estimation d'une charge normative complexe notamment en raison de la difficulté d'anticiper les variations de juste valeur.

Note 3 Méthode de consolidation, périmètre de consolidation et exemptions de consolidation, évolution du périmètre de consolidation et événements significatifs de l'exercice

(a) Méthode de consolidation

Les comptes consolidés de Tikehau Capital ont été préparés en utilisant l'exemption prévue pour les entités d'investissement dans la norme IFRS 10.

Les critères retenus pour qualifier une société d'investissement au sens de la norme IFRS 10 sont les suivants :

- l'entité est une société détenant notamment des participations minoritaires dans des sociétés cotées et non cotées. L'entité bénéficie notamment des fonds de ses actionnaires afin de les investir dans un portefeuille de participations et d'investissements avec une diversification sectorielle importante ;
- l'entité vise à construire un portefeuille diversifié aux plans sectoriel et géographique, solide et équilibré. L'entité entend ainsi obtenir en retour de ses investissements (i) un gain en capital, (ii) des produits financiers, comme des dividendes, coupons, intérêts etc., ou les deux à la fois ;
- l'entité mesure et évalue notamment la performance de ses investissements sur la base de la juste valeur du portefeuille.

Compte tenu de ses activités, Tikehau Capital répond à la définition d'une entité d'investissement au sens de la norme IFRS 10 :

- Tikehau Capital est une société qui investit directement, ou indirectement au travers d'autres sociétés d'investissement. Entre autres, elle bénéficie des fonds de ses actionnaires afin de les investir dans un portefeuille de participations et d'investissement avec une diversification importante ;
- Tikehau Capital vise à construire un portefeuille diversifié et entend ainsi obtenir en retour de ses investissements (i) un gain en capital, (ii) des produits financiers, comme des dividendes, coupons, intérêts etc. ou les deux à la fois ;
- Tikehau Capital mesure et évalue la performance de ses investissements sur la base de leur juste valeur.

Les filiales dans lesquelles Tikehau Capital exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, en droit ou en fait, sont consolidées par intégration globale, à l'exception des participations détenues par des entités d'investissement selon l'exemption prévue par la norme IFRS 10. Ainsi, les filiales qui fournissent des services liés à ces activités d'investissement et qui ne sont pas elles-mêmes des sociétés d'investissement entrent dans le périmètre de consolidation.

Les entités dans lesquelles Tikehau Capital exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, à l'exception des investissements pour lesquels Tikehau Capital a choisi l'exemption d'IAS 28 et qui sont évalués selon l'option juste valeur par résultat.

Par ailleurs, pour les entités structurées ou entités *ad hoc* telles que définies par la norme IFRS 10, le Groupe apprécie la notion de contrôle notamment au regard des aspects suivants :

- pouvoir de piloter l'activité de l'entité ;
- percevoir des revenus variables ou être exposé à des risques de cette entité ;
- avoir la capacité d'influencer les revenus perçus de cette entité et les risques.

Ceci concerne notamment les investissements dans les fonds d'investissement classés, après analyse par le Groupe, en portefeuille d'investissements non courant ou courant.

(b) Périmètre de consolidation et exemptions de consolidation

Au cours du premier semestre 2024, les variations du périmètre de consolidation et des pourcentages de détention par rapport aux états financiers consolidés au 31 décembre 2023 sont les suivantes (voir Note 3 « Périmètre de consolidation »).

Filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale ou entités comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence

Entités consolidées par intégration globale	Forme	Adresse	% d'intérêts	
			30 juin 2024	31 déc. 2023
FPE Investment Advisors (Singapore) (1)	Pte. Ltd	1 Wallich Street #15-03 – Guoco Tower Singapour 078881, Singapour	-	100,0 %
Tikehau Capital Canada (2)	Inc.	630 Boulevard René Lévesque Ouest, Suite 1820, Montréal (Québec) H3B 1S6, Canada	100,0 %	100,0 %

(1) La société a été cédée au cours du premier semestre 2024.

(2) La filiale Tikehau Capital Canada n'était pas consolidée au cours de l'exercice 2023 du fait de sa non-matérialité.

Filiales de Tikehau Capital répondant aux conditions de l'exemption IFRS 10 et sociétés associées répondant aux conditions de l'exemption IAS 28 évaluées à la juste valeur

Ces entités sont comptabilisées dans le portefeuille d'investissements non courant et sont évaluées à la juste valeur par résultat. Elles sont identifiées ci-après :

Entités d'investissement à la juste valeur	Forme	Adresse
Tikehau Capital Belgium	SA	Avenue Louise 480 – B 1050 Bruxelles, Belgique
Bellorophon Financial Sponsor 2	SAS	32 rue de Monceau 75008 Paris, France
Bellorophon Financial Sponsor 3	SAS	32 rue de Monceau 75008 Paris, France
Selectirente ⁽¹⁾	SCA	303 Square des Champs Elysées 91026 Évry-Courcouronnes, France
Tikehau Green Diamond CFO Equity LP	LP	Corporation Trust Center, 1209 Orange Street Wilmington, DE, USA
Palizer Investment	SAS	2 rue Troyon 92310 Sèvres, France
Tikehau Real Estate Investment Company	SAS	32 rue de Monceau 75008 Paris, France
Navec	SL	Carretera Madrid, 5, 30319 Cartagena, Murcia, Espagne
AFICA	SA	19 Rue de Bazancourt, 51110 Isles-sur-Suippe, France
Atland	SA	40 avenue Georges V 75008 Paris, France
IREIT Global	Pte. Ltd	1 Wallich Street #15-03 – Guoco Tower Singapore 078881, Singapore
OSS Ventures	SAS	52 rue d'Emerainville, 77183 Croissy-Beaubourg, France
Tikehau Ruby CLO Equity LP	LP	850 New Burton Road, Suite 201, Dover, DE 19904, USA
Tikehau Topaz LP	LP	850 New Burton Road, Suite 201, Dover, DE 19904, USA

(1) Détention directe par le biais de Tikehau Capital SCA et indirecte par le biais de Sofidy SA.

Filiales non consolidées

Entités non consolidées	Forme	Adresse	% d'intérêts	
			30 juin 2024	31. déc. 2023
Tikehau Capital Tennessee Holdings	LLC	850 New Burton Rd., Ste. 201, Dover, Delaware 19904, USA AIA Central,	100,0 %	100,0 %
Tikehau Capital Hong Kong	Ltd	No. 1 Connaught Road Central, Central, Hong Kong, Chine	100,0 %	100,0 %

Les sociétés Tikehau Capital Tennessee Holdings et Tikehau Capital Hong Kong n'ont pas été consolidées compte tenu de leur caractère non significatif.

Investissements dans des fonds gérés par des sociétés du Groupe ou des tiers

Tikehau Capital et ses filiales peuvent investir dans des fonds gérés par Tikehau Investment Management (« Tikehau IM »), Tikehau Capital Europe (« TCE »), Sofidy, Tikehau Capital North America (« TCNA »), Tikehau Structured Credit Management (« TSCM ») ou des sociétés externes au Groupe. La nécessité de consolider ou non ces fonds s'effectue au regard d'un certain nombre de critères, notamment les critères IFRS 10 applicables aux entités *ad hoc* (voir ci-avant).

En ce qui concerne les parts de fonds détenues par des sociétés du Groupe, le pourcentage de contrôle des fonds dans lesquels la Société a investi est également apprécié pour déterminer la nécessité de consolider un fonds ou non.

L'analyse menée par le Groupe sur les fonds gérés par Tikehau IM, ceux gérés par TCE, ceux gérés par Sofidy, ceux gérés par TCNA et ceux gérés par TSCM permet de conclure à l'absence de contrôle au regard des critères de la norme IFRS 10 ou à la qualification de société d'investissement entraînant la non-consolidation de ces fonds.

Le tableau suivant présente la liste des fonds fermés dans lesquels Tikehau Capital ou une de ses filiales ont un taux de détention supérieur ou égal à 20 % et dans lesquels le montant investi est supérieur ou égal à 5 millions d'euros. Ces fonds répondent également aux conditions de l'exemption IFRS 10.

Investissements dans les fonds	Société ayant investi	Ligne de métier	% de détention	
			30 juin 2024	31 déc. 2023
TPDS (Delaware)	TCAH	Dettes privées	31 %	31 %
Tikehau Homunity Fund	TC	Dettes privées	46 %	46 %
Tikehau Credit.fr	TC	Dettes privées	41 %	41 %
Tikehau Direct Lending 5L	TC & TIM	Dettes privées	41 %	41 %
MPTDL ⁽¹⁾	TC UK & TIM	Dettes privées	38 %	38 %
TDL 4L	TC UK & TIM	Dettes privées	21 %	21 %
Tikehau Senior Loan III – Flagship	TC UK	Dettes privées	26 %	26 %
Tikehau Private Debt Secondaries II (Delaware)	TCAH	Dettes privées	99 %	100 %
Alteara Tikehau Real Estate Credit	TC & TIM	Dettes privées	50 %	50 %
Tikehau Direct Lending 6L	TC	Dettes privées	70 %	n.a.
Fonds obligations relance France	TC	Dettes privées	33 %	33 %
Fonds obligations relance France II	TC	Dettes privées	70 %	70 %
TREO	TC & TC UK & TIM	Actifs réels	31 %	31 %
TRP II (Bercy 2)	TC	Actifs réels	31 %	31 %
TRE III feeder (Optimo 2)	TC UK	Actifs réels	28 %	28 %
TIRF I (I-Petali)	TC & TC UK & TIM	Actifs réels	23 %	23 %
Star America Fund II (Parallel) LP	TC	Actifs réels	21 %	21 %
Tikehau Real Estate Opportunity II SCA	TC & TIM	Actifs réels	38 %	41 %
Decarbonization Fund II SLP	TC	Private Equity	38 %	n.a.
Tikehau Growth Impact III SLP	TC	Private Equity	76 %	76 %
Tikehau Asia Opportunities ⁽²⁾	TC UK	Private Equity	72 %	72 %
Regenerative Agriculture Fund SLP	TC	Private Equity	40 %	58 %
TGE II	TC	Private Equity	54 %	54 %
TKS I	TC UK	Private Equity	51 %	51 %
Foundation Private Equity Fund I LP ⁽³⁾	FPEIAS	Private Equity	n.a.	50 %
TSO	TC UK & TIM	Private Equity	36 %	36 %
Aerofundo IV	TIM	Private Equity	34 %	34 %
Ace Aero Partenaires – Compartiment Support	TC	Private Equity	31 %	31 %
Ace Aero Partenaires – Compartiment Plateforme	TC	Private Equity	30 %	30 %
TSO II	TC UK	Private Equity	28 %	28 %
Tikehau Amaren – Compartiment II	TC	Private Equity	25 %	25 %
Brienne III	TC & TIM	Private Equity	24 %	24 %
Tikehau Special Opportunities III	TC & TIM	Private Equity	20 %	23 %
Brienne IV	TC	Private Equity	20 %	23 %
Tikehau Wealth Partners I	TC	Private Equity	74 %	n.a.

(1) Anciennement dénommée MTDL.

(2) Anciennement dénommée Tikehau Fund of Funds.

(3) La société de gestion ayant investi dans le fonds a été cédée en avril 2024.

Activités de Collateralized Loan Obligation (« CLO »)

Tikehau Capital s'est lancé en 2015, via sa filiale TCE, sur le marché de la titrisation de créances à travers la mise en place de véhicules de titrisation dédiés aux CLO. Depuis 2021, Tikehau Capital développe ses activités de CLO en Amérique du Nord avec la création de sa filiale TSCM.

Les risques rattachés aux différentes tranches de CLO sont fonction de la séniorité de la tranche souscrite et de leur positionnement dans la *waterfall* de paiement des coupons, la tranche subordonnée (ou tranche *equity*) étant la dernière tranche servie :

- les tranches ont droit à un rendement défini, le risque est porté par l'*equity* dont le paiement intervient en dernier (bénéfice ou perte selon la situation) ;
- à la liquidation du fonds, le bénéfice résiduel attaché à l'investissement reviendra aux porteurs d'actions ordinaires.

Une société gérant des CLO dispose de deux types de revenus :

- elle perçoit des commissions de gestion et de surperformance ;

- elle a, au Royaume-Uni, l'obligation d'investir à hauteur de 5 % dans le véhicule de titrisation en application de la législation applicable (principe de la *retention piece*), cet investissement pouvant se faire de manière horizontale soit dans la tranche la plus risquée (tranche subordonnée ou *equity*), ou de manière verticale, par une rétention de 5 % de chacune des tranches émises par le véhicule. La société de gestion perçoit les coupons liés à cette tranche, si les autres tranches ont perçu les coupons leur revenant.

Au 30 juin 2024, le Groupe est principalement investi dans les tranches *equity* (tranches E et F) et notes subordonnées des CLO gérés par TCE, et est principalement investi dans les notes subordonnées des CLO gérés par TSCM.

Au 30 juin 2024, les véhicules de CLO de Tikehau Capital sont au nombre de dix-huit.

Véhicule de CLO	Maturité finale	Société de gestion
Tikehau CLO I	2028	Tikehau Capital Europe
Tikehau CLO II	2029	Tikehau Capital Europe
Tikehau CLO III	2030	Tikehau Capital Europe
Tikehau CLO IV	2031	Tikehau Capital Europe
Tikehau CLO V	2032	Tikehau Capital Europe
Tikehau CLO VI	2035	Tikehau Capital Europe
Tikehau CLO VII	2035	Tikehau Capital Europe
Tikehau CLO VIII	2034	Tikehau Capital Europe
Tikehau CLO IX	2035	Tikehau Capital Europe
Tikehau CLO X	2038	Tikehau Capital Europe
Tikehau CLO XI	2036	Tikehau Capital Europe
Tikehau CLO XII	2038	Tikehau Capital Europe
Tikehau US CLO I	2035	Tikehau Structured Credit Management
Tikehau US CLO II	2033	Tikehau Structured Credit Management
Tikehau US CLO III	2032	Tikehau Structured Credit Management
Tikehau US CLO IV	2034	Tikehau Structured Credit Management
Tikehau US CLO V	2036	Tikehau Structured Credit Management
Tikehau US CLO VI	2037	Tikehau Structured Credit Management

(c) Évolution du périmètre de consolidation

Consolidation de Tikehau Capital Canada

La société Tikehau Capital Canada, filiale de Tikehau Investment Management, a été consolidée au cours du premier semestre 2024.

Cession de la filiale FPE Investment Advisors (Singapore)

La filiale FPE Investment Advisors (Singapore) a été cédée en avril 2024 pour un montant de 3 millions de dollars américains. FPE Investment Advisors est un acteur du capital-investissement géré par ses fondateurs, qui se spécialise dans la fourniture de solutions secondaires innovantes aux GP (*General Partners*) et LP (*Limited Partners*) en Asie. La société n'est plus consolidée à partir d'avril 2024 et les impacts de cette opération ont eu des effets non matériels sur les états financiers consolidés du Groupe.

(d) Événements significatifs de la période

Augmentation de capital du 10 mars 2024

Le 10 mars 2024, Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 0,7 million d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 54 796 actions.

Cette augmentation de capital a eu pour but de procéder à la livraison des actions gratuites attribuées dans le cadre des troisièmes tranches du Plan 7 ans TIM 2020 et du Plan 7 ans Sofidy 2020.

Au 10 mars 2024, le capital social de la Société s'élevait à 2 102 974 080 euros et se composait de 175 247 840 actions.

Augmentation de capital du 24 mars 2024

Le 24 mars 2024, Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 11,3 millions d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 945 076 actions.

Cette augmentation de capital a eu pour but de procéder à la livraison des actions gratuites attribuées dans le cadre des deuxièmes tranches du Plan AGA 2021, du Plan d'Actions de Performance TIM 2021, du Plan d'Actions de Performance Sofidy 2021 et du Plan d'Actions de Performance Ace 2021, ainsi que dans le cadre des premières tranches du Plan 7 ans New Chapter, du Plan AGA 2022, du Plan d'Actions de Performance TIM 2022, du Plan d'Actions de Performance Sofidy 2022, du Plan d'Actions de Performance Ace 2022, du Plan de Rétention TIM 2022, du Plan de Rétention Sofidy 2022 et du Plan de Rétention Ace 2022.

Au 24 mars 2024, le capital social de la Société s'élève à 2 114 314 992 euros et se compose de 176 192 916 actions.

Principaux désinvestissements réalisés par le Groupe

Au cours du 1^{er} semestre 2024, Tikehau Capital a réduit son investissement direct dans les tranches *non-retention equity* de ses CLO européens et américains en les transférant à deux nouveaux véhicules Tikehau Ruby CLO Equity LP et Tikehau Topaz LP, gérés par le Groupe, lui permettant de rester exposé au rendement de cette classe d'actif. Ces opérations permettent également de financer le lancement de futurs CLO à hauteur d'environ 90 millions d'euros.

Ces opérations ont généré en contrepartie un flux net de trésorerie positif d'environ 75 millions d'euros.

Note 4 Principales méthodes comptables

Les comptes semestriels sont préparés selon les mêmes règles et méthodes que celles retenues pour la préparation des comptes annuels, à l'exception des changements de méthodes comptables significatifs intervenus au cours du premier semestre de l'exercice 2024 (voir note 2 « Base de préparation »).

Note 5 Information sectorielle

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du *reporting* interne. Elle reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de Tikehau Capital qui est revue par la Direction du Groupe. Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur d'activité avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs. La quote-part de charges de personnel relatives à l'équipe de *private equity*, qui a effectué la gestion du portefeuille d'investissements de Tikehau Capital, ainsi que la rémunération de la Gérance sont présentées dans le secteur Activité d'investissement.

Les principaux agrégats du compte de résultat sectoriel du S1 2024 sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024	Activité de	Activité
	(6 mois)	gestion d'actifs	d'investissement
Revenus nets de l'activité de gestion d'actifs	161 046	161 046	-
Résultat de l'activité d'investissement	78 049	-	78 049
Charges opérationnelles	(146 043)	(109 609)	(36 434)
Résultat des activités de gestion d'actifs et d'investissement avant quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence et avant charges non récurrentes	93 052	51 437	41 615
Autres produits et charges non récurrents	1 944	(14 855)	16 799
Résultat des activités de gestion d'actifs et d'investissement avant quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	94 996	36 581	58 414
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	516	197	319
Résultat des activités de gestion d'actifs et d'investissement après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	95 512	36 778	58 733
Résultat financier	(20 861)	(764)	(20 097)
Impôt sur les bénéfices	(17 394)	(11 967)	(5 427)
RESULTAT NET	57 257	24 047	33 210

Les principaux agrégats du compte de résultat sectoriel du S1 2023 sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2023	Activité de	Activité
	(6 mois)	gestion d'actifs	d'investissement
Revenus nets de l'activité de gestion d'actifs	160 426	160 426	-
Résultat de l'activité d'investissement	84 120	-	84 120
Charges opérationnelles	(139 719)	(107 272)	(32 447)
Résultat des activités de gestion d'actifs et d'investissement avant quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence et avant charges non récurrentes	104 827	53 154	51 673
Autres produits et charges non récurrents	472	-	472
Résultat des activités de gestion d'actifs et d'investissement avant quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	105 299	53 154	52 145
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	699	-	699
Résultat des activités de gestion d'actifs et d'investissement après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	105 998	53 154	52 844
Résultat financier	(17 793)	(1 709)	(16 084)
Impôt sur les bénéfices	(16 596)	(13 690)	(2 906)
RESULTAT NET	71 609	37 755	33 854

Les revenus nets de l'activité de gestion d'actifs se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024	S1 2023
	(6 mois)	(6 mois)
Commissions nettes de gestion, de souscription et d'arrangement	148 542	148 135
Commissions de performance et revenus associés aux parts d'intéressement à la surperformance (<i>carried interest</i>)	5 131	4 290
Autres revenus ⁽¹⁾	7 373	8 001
REVENUS NETS DES SOCIÉTÉS DE GESTION	161 046	160 426

(1) Les « Autres revenus » se composent principalement des autres revenus de Tikehau IM, Sofidy et de ses filiales.

Les « Commissions de performance et revenus associés aux parts d'intéressement à la surperformance (*carried interest*) » comprennent 0,8 million d'euros issus de plusieurs véhicules historiques de *private equity* et de dette privée de taille moyenne (contre 3,1 millions d'euros au S1 2023) et 4,3 millions d'euros sur les fonds de *capital markets strategies* (contre 1,2 million d'euros au S1 2023) issus principalement de fonds gérés par TIM.

Les principaux agrégats du bilan sectoriel sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024	Activité de gestion	Activité
		d'actifs	d'investissement
Total Actifs non courants	4 663 661	1 339 105	3 324 556
dont actifs droit d'utilisation	59 909	14 253	45 656
Total Actifs courants	447 568	307 966	139 602

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024	Activité de gestion	Activité
		d'actifs	d'investissement
Total Passifs non courants	1 831 552	47 410	1 784 142
dont dettes de loyers (IFRS 16)	53 926	10 102	43 824
Total Passifs courants	147 717	69 966	77 751
dont dettes de loyers (IFRS 16)	8 564	4 859	3 705

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2023	Activité de gestion	Activité
		d'actifs	d'investissement
Total Actifs non courants	4 456 815	1 287 483	3 169 332
dont actifs droit d'utilisation	23 478	15 149	8 329
Total Actifs courants	447 766	273 592	174 174

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2023	Activité de gestion	
		d'actifs	d'investissement
Total Passifs non courants	1 562 813	49 060	1 513 753
dont dettes de loyers (IFRS 16)	17 809	11 327	6 482
Total Passifs courants	151 987	100 558	51 430
dont dettes de loyers (IFRS 16)	8 036	4 389	3 647

Les flux de trésorerie opérationnels par secteur d'activité sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024	Activité de gestion	
	(6 mois)	d'actifs	d'investissement
Flux de trésorerie opérationnels	(70 615)	13 426	(84 041)

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2023	Activité de gestion	
	(6 mois)	d'actifs	d'investissement
Flux de trésorerie opérationnels	(39 678)	(15 898)	(23 779)

Note 6 Immobilisations incorporelles et corporelles

Ce poste se décompose de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2023	Variations de	Autres		Effets de change	30 juin 2024
		périmètre	augmentations	Diminutions		
<i>Goodwill</i>	431 107	(326)	-	-	1 933	432 714
Contrats de gestion	97 029	-	-	(132)	-	96 897
Marques	14 962	-	-	-	-	14 962
Autres immobilisations incorporelles	6 335	-	1 665	(1 372)	-	6 628
Total immobilisations incorporelles	549 433	(326)	1 665	(1 504)	1 933	551 200
Total immobilisations corporelles	30 809	(2)	40 831	(5 438)	639	66 839
dont actifs droit d'utilisation ⁽¹⁾	23 478	-	40 441	(4 623)	613	59 909
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	580 241	(328)	42 496	(6 942)	2 572	618 039

(1) Voir la note 25 « IFRS 16 Contrat de location ».

(i) Goodwill

Le *goodwill* s'élève à 432,7 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 431,1 millions d'euros au 31 décembre 2023. Cette évolution est notamment liée à l'impact des variations de taux de change sur le *goodwill* relatif aux regroupements d'entreprises réalisés avec des sociétés dont la devise fonctionnelle est différente de l'Euro. L'impact des variations de taux de change sur le *goodwill* est d'environ +1,9 million d'euros au 30 juin 2024 (contre environ -2,2 millions au 31 décembre 2023).

Le tableau suivant détaille les *goodwill*, alloués aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024			31 décembre 2023		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Activité de gestion d'actifs	432 715	-	432 715	431 107	-	431 107
Activité d'investissement	-	-	-	-	-	-
GOODWILL	432 715	-	432 715	431 107	-	431 107

(ii) Contrats de gestion

La valeur nette des contrats de gestion s'élève à 96,9 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 97,0 millions d'euros au 31 décembre 2023. Ils correspondent, dans le cadre de l'affectation du *goodwill* de Sofidy et de Tikehau Ace Capital (la filiale a fusionné dans Tikehau IM au 1^{er} janvier 2023), à la valorisation des contrats liant les sociétés de gestion aux fonds dont elles ont respectivement la gestion. Ils s'élèvent à respectivement à 95,9 millions d'euros pour Sofidy au 30 juin 2024 (contre 95,9 millions au 31 décembre 2023 et 1,0 million d'euros pour Tikehau IM au 30 juin 2024 (contre 1,1 million au 31 décembre 2023).

Les contrats de gestion de Sofidy sont considérés comme des actifs à durée de vie non définie et ne font pas l'objet d'un amortissement. Les contrats de gestion de Tikehau IM sont des actifs ayant une durée de vie définie et font alors l'objet d'un amortissement sur la base de la durée de vie résiduelle à compter de la date d'acquisition (la durée d'amortissement pouvant aller de 2 à 9 ans selon les contrats de gestion).

(iii) Marque

La marque s'élève à 14,9 millions d'euros au 30 juin 2024 (contre 14,9 millions d'euros au 31 décembre 2023). Elle se compose de la marque Tikehau Capital qui a été reconnue pour un montant de 10,7 millions d'euros, de la marque Sofidy pour un montant de 2,2 millions d'euros, de la marque Immorente (fonds Sofidy) pour un montant de 1,4 million d'euros, de la marque Efimmo (fonds Sofidy) pour un montant de 0,5 million d'euros, et de la marque ACE Management pour un montant de 0,2 million d'euros.

(iv) Tests de dépréciation

Au 30 juin 2024, en l'absence d'indicateur de perte de valeur sur les *goodwill* et sur la marque, aucun test de dépréciation n'a été mené. La dynamique commerciale du Groupe sur l'UGT du secteur « Activité de gestion d'actifs » est restée bonne malgré le contexte difficile.

(v) Développements informatiques

Les autres immobilisations incorporelles comprennent l'activation des coûts de développements informatiques pour un montant de 1,6 million d'euros au 30 juin 2024 contre 2,3 millions au 31 décembre 2023 pour des outils informatiques utilisés par la Société et ses filiales.

Note 7 Portefeuille d'investissements non courant

Les variations du portefeuille d'investissements non courant se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Portefeuille	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Non consolidé ⁽¹⁾
Juste valeur au 31 décembre 2023	3 768 860	409 063	16 612	3 343 074	112
Acquisitions de titres	387 475	-	-	387 475	-
Cessions et remboursements	(216 095)	(6 771)	-	(209 324)	-
Variation des créances	(128)	-	282	(407)	(3)
Variation de juste valeur	2 506	(40 252)	526	42 224	6
Autres variations ⁽²⁾	-	21 899	-	(21 899)	-
JUSTE VALEUR AU 30 JUIN 2024	3 942 618	383 939	17 420	3 541 144	115

(1) Les titres non consolidés sont des titres de Niveau 3 et correspondent aux filiales non consolidées compte tenu de leur caractère non significatif.

(2) La ligne "Autres variations" correspond au reclassement de niveau 3 vers le niveau 1 d'un investissement ayant réalisé une introduction en bourse au cours du premier semestre de l'exercice 2024.

La variation des titres de Niveau 1 comprend notamment les effets de la mise en liquidation du SPAC Pegasus Asia (-6,8 millions d'euros).

La variation des titres de Niveau 2 correspond notamment à l'investissement par le Groupe dans Palizer Investment (0,2 million d'euros).

La variation des titres de Niveau 3 comprend principalement les investissements dans des fonds gérés par le Groupe (52,2 millions d'euros) et dans des investissements à l'extérieur du Groupe principalement (335,3 millions d'euros). Elle comprend également des désinvestissements et remboursements dans des fonds gérés par le Groupe (-187,0 millions d'euros) et dans des investissements à l'extérieur du Groupe (-22,3 millions d'euros).

Les variations de juste valeur constatées au premier semestre 2024 (6 mois) correspondent aux variations de cours de Bourse pour les titres de Niveau 1 et aux variations induites par les valorisations retenues au 30 juin 2024 par rapport aux valorisations retenues au 31 décembre 2023 pour les titres de Niveau 2 et 3.

La présentation des acquisitions de titres du portefeuille non courant dans le tableau de flux de trésorerie diffère de la présentation bilancielle. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre les deux agrégats :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024
Acquisition du portefeuille d'investissements – variation bilancielle	387 475
Variation des intérêts courus non échus sur actifs du portefeuille	8 262
Variation des créances rattachées sur actifs du portefeuille	(3 493)
ACQUISITION DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	392 244

La présentation des cessions et remboursements du portefeuille d'investissements non courant dans le tableau de flux de trésorerie diffère de la présentation bilancielle. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre les deux agrégats :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024
Cessions et remboursements – variation bilancielle	(216 095)
Variation des créances rattachées sur actifs du portefeuille	(9 217)
Plus-value et/ou moins-value de cessions	5 484
Amortissement des usufruits	315
Divers	2
CESSIONS ET REMBOURSEMENTS – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	(219 511)

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024				31 décembre 2023			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 (1)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3 (1)
Stratégies de Tikehau Capital	3 038 097	272 710	7 561	2 757 826	2 973 718	329 217	7 064	2 637 438
Parts de fonds des Stratégies Tikehau Capital	2 914 871	261 963	-	- 2 652 908	2 833 803	314 027	-	- 2 519 777
Investissement en lien avec les stratégies Tikehau Capital	115 665	10 747	-	- 104 918	126 094	8 433	-	- 117 661
Investissement dans les SPAC Tikehau Capital	7 561	-	7 561	-	13 821	6 758	7 064	-
Autres investissements	904 522	111 229	9 859	783 433	795 143	79 846	9 549	705 748
Ecosystème Tikehau Capital	698 461	77 943	9 859	610 659	594 101	47 292	9 549	537 261
Autres investissements directs	206 060	33 286	-	- 172 774	201 041	32 554	-	- 168 487
PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS NON COURANT	3 942 618	383 939	17 420	3 541 259	3 768 860	409 063	16 612	3 343 186

(1) Les titres non consolidés sont présentés dans les titres de Niveau 3.

Les stratégies de Tikehau Capital se composent : (i) des investissements dans les fonds gérés par le Groupe (« Stratégies Tikehau Capital »), (ii) des investissements aux côtés des stratégies de gestion d'actifs du Groupe (« Investissements en lien avec les stratégies Tikehau Capital ») et (iii) des investissements dans les SPAC sponsorisés par le Groupe (« Investissements dans les SPAC Tikehau Capital »).

Les autres investissements se composent : (i) d'un portefeuille d'investissements dans des fonds ou véhicules gérés ou conseillés par des acteurs français ou internationaux du secteur financier et qui appartiennent à l'écosystème de partenaires historiques du Groupe (« Ecosystème Tikehau Capital »), et (ii) d'un portefeuille d'investissements réalisés par le Groupe pour compte propre ou dont il a hérité des sociétés acquises dans le cadre d'opérations de croissance externe (« Autres investissements directs »).

La valeur d'acquisition du portefeuille non courant se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Valeur historique du portefeuille non courant	3 681 096	3 507 940
Valeur des créances rattachées	11 638	12 017

Les engagements restant dus sur le portefeuille d'investissements non courant se présentent comme suit et sont présentés dans les engagements hors bilan (voir note 26 « Engagements hors bilan ») :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Engagements restant dus sur le portefeuille d'investissements non courant	1 494 348	1 602 071

Note 8 Titres mis en équivalence

Ce poste se décompose de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Duke Street	6 148	5 674
Ring Capital	981	784
TITRES MIS EN EQUIVALENCE	7 129	6 458

La quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence revenant au Groupe se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024	S1 2023
	(6 mois)	(6 mois)
Duke Street	319	699
Ring Capital	197	-
RESULTAT DES SOCIETES MIS EN EQUIVALENCE	516	699

Note 9 Créances clients et comptes rattachés, autres actifs courants, dettes fournisseurs et comptes rattachés, dettes fiscales et sociales, autres passifs courants

Ces postes se décomposent de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Créances clients et comptes rattachés	102 545	100 849
Actifs financiers du portefeuille d'investissements	9 256	5 190
Autres actifs	33 866	24 352
AUTRES ACTIFS COURANTS	43 122	29 542

Le poste des « Autres actifs » se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Créances d'impôts sur les sociétés ⁽¹⁾	8 484	6 577
Autres créances	25 382	17 775
AUTRES ACTIFS	33 866	24 352

(1) Voir note 14 « Impôts ».

Les « Actifs financiers du portefeuille d'investissements » sont constitués des revenus du portefeuille d'investissements comptabilisés dans l'état du compte de résultat consolidé mais non encore encaissés et des produits de cession du portefeuille d'investissements non encore encaissés. Ils peuvent également être constitués des produits de cession de titres de filiales consolidées non encore encaissés.

Les « Créances clients et comptes rattachés » et les « Autres créances » ne font l'objet d'aucune dépréciation pour non-recouvrement. Les « Autres créances » se composent principalement de créances fiscales (hors créances d'impôts sur les sociétés) et de charges constatées d'avance.

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 725	26 026
Dettes d'impôts sur les sociétés ⁽¹⁾	5 455	8 050
Autres dettes fiscales et sociales	54 112	68 645
Dettes fiscales et sociales	59 567	76 695
Passifs financiers du portefeuille d'investissements	28 312	7 211
Autres passifs	17 661	27 199
AUTRES PASSIFS COURANTS	45 973	34 410

(1) Voir note 14 « Impôts ».

Les « Passifs financiers du portefeuille d'investissements » sont constitués de la contrepartie transférée relative à l'acquisition de titres des actifs du portefeuille d'investissements non encore décaissée ou transférée. Ils peuvent également être constitués de la contrepartie transférée relative à l'acquisition de titres de filiales consolidées non encore décaissée ou transférée.

Les « Autres passifs » sont notamment constitués des passifs de loyers (voir note 25 « IFRS 16 "Contrat de location" ») et de factures non parvenues.

La ventilation par échéance des postes présentés précédemment est la suivante au 30 juin 2024 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024	≤ 3 mois	≤ 6 mois	≤ 9 mois	≤ 12 mois
Créances clients et comptes rattachés	102 545	102 480	29	-	36
Actifs financiers du portefeuille d'investissements	9 256	9 256	-	-	-
Autres actifs	33 866	27 203	8	14	6 641
AUTRES ACTIFS COURANTS	43 122	36 459	8	14	6 641

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024	≤ 3 mois	≤ 6 mois	≤ 9 mois	≤ 12 mois
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 725	25 725	-	-	-
Dettes d'impôts sur les sociétés ⁽¹⁾	5 455	3 773	-	-	1 682
Autres dettes fiscales et sociales	54 112	54 112	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	59 567	57 885	-	-	1 682
Passifs financiers du portefeuille d'investissements	28 312	28 312	-	-	-
Autres passifs	17 661	11 209	2 112	2 234	2 106
AUTRES PASSIFS COURANTS	45 973	39 521	2 112	2 234	2 106

(1) Voir note 14 « Impôts ».

La ventilation par échéance des postes présentés précédemment est la suivante au 31 décembre 2023 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2023	≤ 3 mois	≤ 6 mois	≤ 9 mois	≤ 12 mois
Créances clients et comptes rattachés	100 849	97 724	11	14	3 100
Actifs financiers du portefeuille d'investissements	5 190	5 190	-	-	-
Autres actifs	24 352	20 363	64	69	3 856
AUTRES ACTIFS COURANTS	29 542	25 553	64	69	3 856

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2023	≤ 3 mois	≤ 6 mois	≤ 9 mois	≤ 12 mois
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 026	25 852	174	-	-
Dettes d'impôts sur les sociétés ⁽¹⁾	8 050	6 567	-	-	1 484
Autres dettes fiscales et sociales	68 645	68 645	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	76 695	75 211	-	-	1 484
Passifs financiers du portefeuille d'investissements	7 211	2 280	-	-	4 931
Autres passifs	27 199	17 774	2 030	2 062	5 333
AUTRES PASSIFS COURANTS	34 410	20 054	2 030	2 062	10 264

(1) Voir note 14 « Impôts ».

Note 10 Portefeuille d'investissements courant

Les variations du portefeuille d'investissements courant se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Portefeuille	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Juste valeur au 31 décembre 2023	89 221	89 221	-	-
Acquisitions de titres	-	-	-	-
Cessions et remboursements	(16 541)	(16 541)	-	-
Variations de juste valeur	1 837	1 837	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-
JUSTE VALEUR AU 30 JUIN 2024	74 517	74 517	-	-

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024				31 décembre 2023			
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Stratégies de Tikehau Capital	74 517	74 517	-	-	89 221	89 221	-	-
Parts de fonds des Stratégies Tikehau Capital	74 517	74 517	-	-	89 221	89 221	-	-
Investissement en lien avec les stratégies Tikehau Capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement dans les SPAC Tikehau Capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres investissements	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecosystème Tikehau Capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres investissements directs	-	-	-	-	-	-	-	-
PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENTS COURANT	74 517	74 517	-	-	89 221	89 221	-	-

En fonction de ses liquidités disponibles, du cadencement de ses investissements et des conditions de marché, le Groupe est amené à opérer des placements plus tactiques en constituant un portefeuille de titres détenus à plus court terme composé d'actions et d'obligations ou parts de fonds, mais aussi dans des actifs financiers relatifs au portefeuille d'instruments dérivés (tels que les dépôts de garantie initiaux et les appels de marge).

Note 11 Trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers de gestion de trésorerie

Ce poste se décompose de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024	31 décembre 2023
Équivalents de trésorerie	23 613	23 235
Trésorerie	194 460	184 851
Trésorerie et équivalents de trésorerie	218 073	208 086
Actifs financiers de gestion de trésorerie	9 310	20 069
TRESORERIE, EQUIVALENTS DE TRESORERIE ET ACTIFS FINANCIERS DE GESTION	227 383	228 155

Les « Équivalents de trésorerie » sont constitués principalement de valeurs mobilières de placement et les « Actifs financiers de gestion de trésorerie » comprennent essentiellement des comptes à terme de plus de 3 mois.

Les tableaux suivants présentent la variation de trésorerie de la période pour les agrégats « Actifs financiers de gestion de trésorerie » et « Trésorerie et équivalents de trésorerie » :

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024 (6 mois)
Actifs financiers de gestion de trésorerie au 31 décembre 2023	20 069
Décassements nets de trésorerie relatifs aux variations des actifs financiers de gestion de trésorerie	(10 759)
ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2024	9 310

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024 (6 mois)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2023	208 086
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	9 987
TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2024	218 073

(1) La variation de trésorerie et équivalents de trésorerie comprend des effets de change pour un montant de 1,9 million d'euros.

Note 12 Nombre d'actions, capital social et dividendes

Nombre d'actions	30 juin 2024	31 décembre 2023
Actions existantes en début de période	175 193 044	175 193 044
Actions émises pendant la période	999 872	480 374
Actions annulées pendant la période	-	(480 374)
ACTIONS EXISTANTES EN FIN DE PERIODE	176 192 916	175 193 044

Les actions émises au cours du premier semestre 2024 correspondent aux opérations suivantes :

- Dans le cadre de l'attribution définitive des actions gratuites des troisièmes tranches du « Plan 7 ans TIM 2020 » et du « Plan 7 ans Sofidy 2020 » Tikehau Capital a procédé le 10 mars 2024 à une augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission pour environ 0,7 million d'euros et par la création de 54 796 actions nouvelles (voir note 16 « Paiement fondé sur des actions (IFRS 2) »).
- Dans le cadre de l'attribution définitive des actions gratuites des premières tranches du « Plan 7 ans New Chapter », du « Plan AGA 2022 », du « Plan d'Actions de Performance TIM 2022 », du « Plan d'Actions de Performance Sofidy 2022 », du « Plan d'Actions de Rétention TIM 2022 », du « Plan d'Actions de Rétention Sofidy 2022 », ainsi que de la seconde tranche du « Plan AGA 2021 », mais aussi des deuxièmes tranches des « Plan d'Actions de Performance TIM 2021 » et « Plan d'Actions de Performance Sofidy 2021 », Tikehau Capital a procédé le 24 mars 2024 à une augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission pour environ 11,3 millions d'euros et par la création de 945 076 actions nouvelles (voir note 16 « Paiement fondé sur des actions (IFRS 2) »).

Les actions émises au cours de l'exercice 2023 correspondent aux opérations suivantes :

- Dans le cadre de l'attribution définitive des actions gratuites des secondes tranches du « Plan AGA 2020 », du « Plan d'Actions de Performance 2020 », et du « Plan AIFM/UCITS Sofidy 2020 », ainsi que des deuxièmes tranches du « Plan 7 ans TIM 2020 », du « Plan 7 ans Sofidy 2020 » et du « Plan 7 ans ACE 2020 » Tikehau Capital a procédé le 10 mars 2023 à une augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission pour 2,0 millions d'euros et par la création de 170 761 actions nouvelles (voir note 16 « Paiement fondé sur des actions (IFRS 2) »).
- Dans le cadre de l'attribution définitive des actions gratuites de la première tranche du « Plan AGA 2021 » et du « Plan d'Actions de Performance 2021 », Tikehau Capital a procédé le 24 mars 2023 à une augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission pour 3,7 millions d'euros et par la création de 309 613 actions nouvelles (voir note 16 « Paiement fondé sur des actions (IFRS 2) »).

Les actions annulées au cours de l'exercice 2023 correspondent à l'opération suivante :

- Tikehau Capital a procédé le 10 juillet 2023 à l'annulation de 480 374 actions auto-détenues pour un montant de -5,8 millions euros. La différence entre le prix d'acquisition de ces actions auto-détenues et la valeur nominale de l'action a été imputée sur le poste des primes d'émission pour un montant de - 5,5 millions d'euros.

Le nombre d'actions après dilution se présente comme suit :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Nombre potentiel d'actions à émettre en cas d'exercice intégral des bons de souscription d'action	1 445 190	1 445 190
Nombre d'actions potentiellement émises en rémunération des actions gratuites en cours d'acquisition	4 124 478	3 783 644
Nombre d'actions potentiellement émises en rémunération des stock-options	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution ⁽¹⁾	180 421 878	180 571 269
Actions après dilution en fin de période	181 762 584	180 421 878
Dont actions propres	4 167 309	3 709 592

(1) Le calcul du nombre d'actions pondéré après dilution tient compte des dates effectives des diverses opérations impactant le nombre d'actions.

La réconciliation entre le nombre moyen pondéré d'actions après dilution et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
NOMBRE MOYEN PONDERE D'ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	175 735 652	175 341 732
Effet de la pondération des bons de souscription d'action	1 445 190	1 445 190
Effet de la pondération des plans d'actions gratuites et d'actions de performance	3 241 036	3 784 347
Effet de la pondération des plans de stock-options	-	-
NOMBRE MOYEN PONDERE D'ACTIONS APRES DILUTION	180 421 878	180 571 269

Capital social (en euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Valeur nominale fin de période	12	12
Capital social	2 114 314 992	2 102 316 528

Les distributions en numéraire ou les dividendes par action versés au titre au titre des exercices clos suivants s'élèvent à :

(en euros)	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021 ⁽¹⁾
Distribution en numéraire / Dividende par action Tikehau	0,75	0,70	1,00
Capital SCA			

(1) Au cours de l'exercice 2022 et selon les décisions votées à l'Assemblée générale ordinaire du 18 mai 2022, Tikehau Capital a procédé à une distribution de dividende au titre de l'exercice 2021 d'un montant de 1 euro par action incluant un dividende de référence de 0,60 euro et un dividende spécial de 0,40 euro.

Note 13 Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Emprunts obligataires	1 468 147	1 462 897
Emprunts bancaires	220 000	-
Intérêts courus	18 106	16 505
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	238 106	16 505
Étalement des frais d'émission d'emprunt	(8 919)	(9 837)
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	1 697 334	1 469 565
Dont emprunts et dettes financières courantes	16 202	14 621
Dont emprunts et dettes financières non courantes	1 681 132	1 454 944
JUSTE VALEUR DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	1 646 481	1 415 605

Les emprunts bancaires font l'objet d'une couverture de taux qui est détaillée dans la note 24(a) « Exposition aux risques des dettes bancaires ».

Les variations des emprunts et dettes financières se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Total	Emprunts obligataires	Emprunts bancaires	Intérêts courus	Frais d'émission d'emprunt
Endettement au 31 décembre 2023	1 469 565	1 462 897	-	16 505	(9 837)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Emprunts souscrits	220 000	-	220 000	-	-
Emprunts remboursés	-	-	-	-	-
Autres ⁽¹⁾	7 769	5 250	-	1 601	918
ENDETTEMENT AU 30 JUIN 2024	1 697 334	1 468 147	220 000	18 106	(8 919)

(1) La ligne « Autres » comprend notamment 5,3 millions d'euros relatifs à l'effet de change sur la période de l'emprunt obligataire libellé en dollars américains (voir note 24(a) « Exposition aux risques des dettes bancaires »).

La présentation de la variation des emprunts et dettes financières dans le tableau de flux de trésorerie diffère de la présentation bilancielle. Le tableau ci-dessous présente les éléments inclus de la ligne « Emprunts » du tableau des flux de trésorerie :

(en milliers d'euros)	2024 (6 mois)
Emprunts souscrits	220 000
Emprunts remboursés	-
Charges financières nettes décaissées	(20 457)
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	199 543

Les emprunts et dettes financières se décomposent selon les échéances suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Échéance à moins d'un an	Échéance d'un à cinq ans	Échéance à plus de cinq ans	Total
Situation au 30 juin 2024				
Emprunts bancaires à taux variable	-	220 000	-	220 000
Étalement des frais d'émission d'emprunt	(1 904)	(5 955)	(1 060)	(8 919)
Emprunts obligataires à taux fixe	-	1 000 000	468 147	1 468 147
Intérêts courus	18 106	-	-	18 106
TOTAL	16 202	1 214 045	467 087	1 697 334
Dont dette courante	16 202	-	-	16 202
Dont dette non courante	-	1 214 045	467 087	1 681 132

<i>(en milliers d'euros)</i>	Échéance à moins d'un an	Échéance d'un à cinq ans	Échéance à plus de cinq ans	Total
Situation au 31 décembre 2023				
Emprunts bancaires à taux variable	-	-	-	-
Étalement des frais d'émission d'emprunt	(1 884)	(6 551)	(1 402)	(9 837)
Emprunts obligataires à taux fixe	-	500 000	962 897	1 462 897
Intérêts courus	16 505	-	-	16 505
TOTAL	14 621	493 449	961 495	1 469 564
Dont dette courante	14 621	-	-	14 621
Dont dette non courante	-	493 449	961 495	1 454 943

Informations sur les covenants

Crédit syndiqué de 800 millions d'euros et placement privé sur le marché américain (USPP) de 180 millions de dollars américains

Conformément aux nouveaux termes du Contrat de Crédit Syndiqué entrés en application au 15 juillet 2021 à la suite de la réorganisation réalisée en 2021, pendant toute la durée du contrat, Tikehau Capital s'est engagée à respecter des ratios financiers de :

- ratio de *Loan to Value* de Tikehau Capital, testé semestriellement, doit être inférieur ou égal à 47,5 % et correspondant au rapport entre (i) le montant de la dette financière consolidée minorée de la Trésorerie et équivalents de trésorerie consolidés ⁽¹⁾ et (ii) l'Actif consolidé ⁽²⁾ minoré du montant de la Trésorerie et équivalents de trésorerie consolidés ;
- ratio de *Minimum Liquidity* de Tikehau Capital, testé semestriellement, doit à tout moment être supérieur ou égal à 150 millions d'euros, correspondant à la somme de la Trésorerie et des équivalents de trésorerie consolidés ;
- limitation de l'endettement sécurisé de la Société à 20 % du total des actifs consolidés ;
- limitation de l'endettement non sécurisé au niveau des filiales de la Société à 20 % du total des actifs consolidés.

Le Contrat de Crédit Syndiqué comporte des critères ESG avec une marge d'intérêt ajustable annuellement, à la hausse ou la baisse, en fonction de l'atteinte des objectifs concernant ces critères.

L'ensemble de ces engagements financiers était respecté au 30 juin 2024.

¹ Trésorerie et équivalent de trésorerie consolidés correspondent à la somme (i) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, (ii) des actifs financiers de gestion de trésorerie et (iii) du portefeuille d'investissement courant.

² L'Actif consolidé correspond à la somme (i) du total des actifs non courants (excluant l'impôt différé actif et les autres actifs non courants) et (ii) de la Trésorerie et équivalents de trésorerie consolidés.

Note 14 Impôts

(i) Impôts au compte de résultat et preuve d'impôt

L'impôt se décompose de la manière suivante :

Produit (+) / Charge (-) <i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024 (6 mois)	S1 2023 (6 mois)
Impôt différé	(12 862)	(6 074)
Impôt courant	(4 532)	(10 522)
TOTAL	(17 394)	(16 596)
Résultat net de l'ensemble consolidé	57 257	71 609
Résultat hors impôt	74 651	88 205
Application du taux d'impôt normal théorique 25,00 % (25,00 % pour 2023)	(18 663)	(22 051)

Au premier semestre 2024, l'impôt courant concerne principalement les entités fiscales françaises pour -5,1 millions d'euros, les entités fiscales américaines pour 7,4 millions d'euros, les entités fiscales anglaises pour -4,6 millions d'euros, et d'autres entités fiscales situées dans d'autres juridictions fiscales où opère le Groupe et dont les montants d'impôts courants sont non matériels pour un montant total d'environ -2,2 millions d'euros. Au premier semestre 2023, il concerne principalement les entités fiscales françaises pour -3,0 millions d'euros, les entités fiscales américaines pour -1,2 million d'euros, les entités fiscales anglaises pour -4,5 millions d'euros, et d'autres entités fiscales situées dans d'autres juridictions fiscales où opère le Groupe et dont les montants d'impôts courants sont non matériels pour un montant total d'environ -1,8 million d'euros.

Le rapprochement entre la situation d'impôt théorique et l'impôt réel se décompose comme suit :

Produit (+) / Charge (-) <i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024 (6 mois)	S1 2023 (6 mois)
Impôt théorique	(18 663)	(22 051)
Économie d'impôt différé au taux réduit (+/-value latente du portefeuille)	(4 342)	3 253
Économie d'impôt courant au taux réduit (+/-value réalisée du portefeuille)	1 968	7 140
Déficits fiscaux de la période non activés	(6 706)	(5 682)
Imputations des reports déficitaires non activés	-	990
Résultat des sociétés mises en équivalence	129	79
Différence de taux d'impôt des filiales étrangères	344	181
Effet attendu de la baisse des taux d'impôts	-	(11)
Crédit d'impôt	429	250
Activation des déficits fiscaux antérieurs	-	-
Autres ⁽¹⁾	9 447	(745)
IMPOT REEL	(17 394)	(16 596)

(1) En 2024 (6 mois), ces autres éléments se composent principalement de régularisation d'impôts sur des exercices antérieurs pour 8,1 millions d'euros et de diverses différences permanentes pour 1,4 million d'euros. En 2023 (6 mois), ces autres éléments se composent principalement de provisions non déductibles pour 1,2 million d'euros et de diverses différences permanentes pour -1,8 million d'euros.

En octobre 2021, 137 des 140 juridictions membres du groupe de lutte contre l'évasion fiscale de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (« OCDE ») se sont engagées sur le principe de l'instauration d'un taux minimum mondial d'impôt sur les bénéfices de 15%. Un modèle de règles dites « Pilier 2 », publié par l'OCDE le 20 décembre 2021, définit le dispositif qui s'appliquera dans les Etats qui l'adopteront, sur les résultats par pays des groupes multinationaux dont le chiffre d'affaires annuel dépasse les 750 millions d'euros.

La directive européenne 2022/2523 reprenant les règles du Pilier 2 a été adoptée et publiée au Journal officiel de l'Union européenne le 22 décembre 2022. L'article 4 de la loi de finances pour 2024 transpose la directive en droit français. L'imposition minimum prendra la forme d'un impôt complémentaire déterminé selon des règles conformes aux dispositions de la directive. Les règles de simplification temporaires telles que prévues par l'OCDE au titre des trois premiers exercices sont également reprises dans la loi. Ces règles s'appliquent au Groupe à compter du 1^{er} janvier 2024, au titre de l'impôt complémentaire qui sera éventuellement dû en France ainsi qu'au titre des impôts nationaux complémentaires qualifiés mis en place dans les juridictions où le Groupe est présent.

Le Groupe a effectué une analyse des dispositions de la directive européenne Pilier 2 afin notamment de prendre les mesures nécessaires pour s'y conformer lorsqu'elles entreront en vigueur. Selon les premières estimations basées sur les données disponibles, le Groupe n'est pas soumis, à date, aux dispositions de la directive européenne Pilier 2.

En application des dispositions introduites par les amendements à la norme IAS 12, adoptés par l'Union européenne le 8 novembre 2023 avec une application immédiate et rétrospective, le Groupe applique à compter du 1^{er} janvier 2023 l'exception obligatoire et temporaire à la comptabilisation des impôts différés associés aux impôts complémentaires découlant des règles du Pilier 2. L'application de cet amendement est toutefois sans

impact (i.e. absence de reconnaissance d'un impôt différé relatif à la « top-up tax ») compte tenu du fait que le Groupe n'est pas soumis, à date, aux dispositions de la directive européenne Pilier 2.

Le Groupe n'anticipe pas, à date, d'impact de cette réforme au regard de sa charge d'impôt actuelle.

(ii) Impôts au bilan

Les variations d'impôts différés se décomposent de la manière suivante :

Actif (+) ou Passif (-) d'impôt (en milliers d'euros)	Diminution				30 juin 2024
	31 déc. 2023	Augmentation	et Reprise	Autres	
Déficits fiscaux reportables	46 346	-	(12 604)	-	33 742
Évaluation des instruments financiers	-	-	-	-	-
Autres impôts différés actif	19 687	2 341	-	101	22 129
Total impôt différé actif	66 033	2 341	(12 604)	101	55 871
Juste valeur du portefeuille	(46 949)	-	204	-	(46 746)
Allocation du <i>goodwill</i>	(25 323)	-	33	-	(25 290)
Évaluation des instruments financiers	(7 589)	(760)	-	-	(8 349)
Autres passifs d'impôt différé	(7 784)	(5 761)	-	(135)	(13 680)
Total impôt différé passif	(87 645)	(6 521)	237	(135)	(94 065)
TOTAL IMPOT DIFFERE NET	(21 612)	(4 180)	(12 367)	(34)	(38 194)

Les impôts différés liés aux déficits fiscaux reportables sont détaillés ci-dessous :

(en milliers d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Stock déficit reportable au taux normal local non activé	41 149	17 835
Stock déficit reportable au taux normal local activé	134 969	185 385
Impôts différés activés sur déficits fiscaux reportables	33 742	46 346
Stock déficit reportable au taux réduit local non activé	8 273	5 902
Stock déficit reportable au taux réduit local activé	-	-
Impôts différés activés sur déficits fiscaux reportables	-	-

L'activation des pertes fiscales repose sur la capacité de Tikehau Capital à atteindre les objectifs définis dans le plan à moyen terme fiscal (généralement de l'ordre de 4 à 7 ans) établi par la Direction et qui s'appuie sur des hypothèses de marché, de croissance des actifs sous gestion et de gestion de participation au sein de l'activité d'investissement. Une évolution défavorable de l'ordre de 10 % de croissance des actifs sous gestion, ou une moindre performance des activités d'investissement est sans effet significatif sur l'horizon de récupération des impôts différés liée aux déficits fiscaux.

Les variations d'impôt au bilan se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	Actif (+) ou Passif (-) d'impôt	Dont impôt différé	Dont impôt courant
Situation au 31 décembre 2023	(23 086)	(21 612)	(1 474)
Impôt courant	14 267	-	14 267
Impôt différé enregistré par le compte de résultat	(12 861)	(12 861)	-
Impôt différé enregistré par les réserves	(3 686)	(3 686)	-
Variation de change	(193)	(34)	(159)
Décaissement/encaissement d'impôt	(9 604)	-	(9 604)
SITUATION AU 30 JUIN 2024	(35 164)	(38 194)	3 030

Note 15 Instruments financiers dérivés non courants

Les instruments financiers dérivés non courants sont constitués exclusivement de swaps de taux mis en place dans le cadre de la gestion du risque de taux sur les dettes émises par le Groupe (voir note 24(a) « Exposition aux risques des dettes bancaires »).

(en milliers d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Instruments financiers dérivés actifs non courants	33 394	29 892

(en milliers d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2023
Instruments financiers dérivés passifs non courants	-	-

Note 16 Paiement fondé sur des actions (IFRS 2)

La norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiements en actions et assimilés dans le résultat et au bilan de l'entreprise. Cette norme, s'applique aux transactions effectuées avec les salariés et plus précisément :

- aux transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres ;
- les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie.

Plans d'actions gratuites et d'actions de performance Tikehau Capital

Les plans d'actions gratuites et d'actions de performance Tikehau Capital sont des plans de paiements fondés sur des actions qui concernent les actions de Tikehau Capital.

Ces plans d'attribution d'actions gratuites et d'actions de performance comportent une période d'acquisition des droits allant de 3 ans à 7 ans selon les plans. L'avantage consenti aux salariés se mesure comme étant la valeur de l'action acquise telle qu'indiquée dans le plan.

L'impact s'inscrit en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des « Réserves consolidées part du Groupe ». Cette charge se base sur le nombre d'actions en cours d'acquisition à la date de clôture auquel est appliqué un taux de rotation des effectifs normatif ainsi que l'impact de la non-réalisation d'un indice de performance.

Aucune modification n'a été apportée aux plans de paiements fondés sur des actions indiqués dans les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2023 (présentés également dans la Section 8.3.2.2 (Plans d'attribution d'actions gratuites et d'actions de performance) du Document d'enregistrement universel 2023).

Les nouveaux plans de paiements fondés sur des actions attribuées au cours du premier semestre 2024 mis en place au niveau de Tikehau Capital sont les suivants :

Caractéristiques du plan d'actions gratuites 2024 (« Plan AGA 2024 »)

Nombre maximal d'actions attribuées à la date d'attribution : 381 586 actions

Date d'attribution : le 24 mars 2024

Valeur unitaire de l'action à la date d'attribution : 18,27 euros correspondant au cours de Bourse au 25 mars 2024 (20,30 euros) auquel une décote de 10 % a été appliquée pour tenir compte de l'absence de droit à dividende sur la période d'acquisition.

Date d'acquisition définitive :

- pour 50 % des actions attribuées, à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, soit le 24 mars 2026 ;
- pour 50 % des actions attribuées, à l'issue d'une période d'acquisition de 3 ans, soit le 24 mars 2027.

L'acquisition définitive des actions attribuées au titre du Plan AGA 2024 est conditionnée à la conservation de la qualité de salarié au sein de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés (la « condition de présence ») et à l'absence de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») pendant la durée de la période d'acquisition concernée. Elle n'est pas soumise à la réalisation d'une quelconque condition de performance.

Les actions attribuées au titre du Plan AGA 2024 ne sont soumises à aucune période de conservation.

Caractéristiques du Plan d'Actions de Performance TIM 2024 (« Plan d'Actions de Performance TIM 2024 »)

Nombre maximal d'actions attribuées à la date d'attribution : 617 322 actions

Date d'attribution : le 24 mars 2024

Valeur unitaire de l'action à la date d'attribution : 18,41 euros correspondant au cours de Bourse au 25 mars 2024 (20,30 euros) auquel une décote de 9,33 % a été appliquée pour tenir compte de l'absence de droit à dividende sur la période d'acquisition.

Date d'acquisition définitive :

L'acquisition des actions attribuées dans le cadre du Plan d'Actions de Performance TIM 2024 se déroulera comme suit :

- pour 2/3 des actions attribuées, à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, soit le 24 mars 2026 ;
- pour 1/3 des actions attribuées, à l'issue d'une période d'acquisition de 3 ans, soit le 24 mars 2027.

L'acquisition définitive des actions attribuées dans le cadre du Plan d'Actions de Performance TIM 2024, ainsi que le nombre d'actions acquises attribuées définitivement à chaque bénéficiaire, à l'issue de chaque période d'acquisition sera soumis à une condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des quatre lignes de métier de la société de gestion Tikehau IM.

L'acquisition de chacune de ces tranches sera conditionnée à la condition de présence du bénéficiaire et à l'absence de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la durée de la période d'acquisition concernée.

Les actions attribuées au titre du Plan d'Actions de Performance TIM 2024 ne sont soumises à aucune période de conservation.

Caractéristiques du Plan d'Actions de Performance Sofidy 2024 (« Plan d'Actions de Performance Sofidy 2024 »)

Nombre maximal d'actions attribuées à la date d'attribution : 80 031 actions

Date d'attribution : le 24 mars 2024

Valeur unitaire de l'action à la date d'attribution : 18,41 euros correspondant au cours de Bourse au 25 mars 2024 (20,30 euros) auquel une décote de 9,33 % a été appliquée pour tenir compte de l'absence de droit à dividende sur la période d'acquisition.

Date d'acquisition définitive :

L'acquisition des actions attribuées dans le cadre du Plan d'Actions de Performance Sofidy 2024 se déroulera comme suit :

- pour 2/3 des actions attribuées, à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, soit le 24 mars 2026 ;
- pour 1/3 des actions attribuées, à l'issue d'une période d'acquisition de 3 ans, soit le 24 mars 2027.

L'acquisition définitive des actions attribuées dans le cadre du Plan d'Actions de Performance Sofidy 2024, ainsi que le nombre d'actions acquises attribuées définitivement à chaque bénéficiaire, à l'issue de chaque période d'acquisition sera soumis à une condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des stratégies de la société de gestion Sofidy.

L'acquisition de chacune de ces tranches sera conditionnée à la condition de présence du bénéficiaire et à l'absence de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la durée de la période d'acquisition concernée.

Les actions attribuées au titre du Plan d'Actions de Performance Sofidy 2024 ne sont soumises à aucune période de conservation.

Caractéristiques du Plan d'Actions de Rétention TIM 2024 (« Plan de Rétention TIM 2024 »)

Nombre maximal d'actions attribuées à la date d'attribution : 493 847 actions

Date d'attribution : le 24 mars 2024

Valeur unitaire de l'action à la date d'attribution : 17,46 euros correspondant au cours de Bourse au 25 mars 2024 (20,30 euros) auquel une décote de 14 % a été appliquée pour tenir compte de l'absence de droit à dividende sur la période d'acquisition.

Date d'acquisition définitive :

L'acquisition des actions attribuées dans le cadre du Plan de Rétention TIM 2024 se déroulera comme suit :

- pour 1/4 des actions attribuées à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, soit le 24 mars 2026 ;
- pour 1/4 des actions attribuées à l'issue d'une période d'acquisition de 3 ans, soit le 24 mars 2027 ;
- pour 1/4 des actions attribuées à l'issue d'une période d'acquisition de 4 ans, soit le 24 mars 2028 ;
- pour 1/4 des actions attribuées à l'issue d'une période d'acquisition de 5 ans, soit le 24 mars 2029.

L'acquisition définitive des actions attribuées dans le cadre du Plan de Rétention TIM 2024, ainsi que le nombre d'actions acquises attribuées définitivement à chaque bénéficiaire, à l'issue de chaque période d'acquisition sera soumis à une condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des quatre lignes de métier de la société de gestion Tikehau IM.

L'acquisition de chacune de ces tranches sera conditionnée à la condition de présence du bénéficiaire et à l'absence de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la durée de la période d'acquisition concernée.

Les actions attribuées au titre du Plan de Rétention TIM 2024 ne sont soumises à aucune période de conservation.

Caractéristiques du Plan d'Actions de Rétention Sofidy 2024 (« Plan de Rétention Sofidy 2024 »)

Nombre maximal d'actions attribuées à la date d'attribution : 51 205 actions

Date d'attribution : le 24 mars 2024

Valeur unitaire de l'action à la date d'attribution : 17,46 euros correspondant au cours de Bourse au 25 mars 2024 (20,30 euros) auquel une décote de 14 % a été appliquée pour tenir compte de l'absence de droit à dividende sur la période d'acquisition.

Date d'acquisition définitive :

L'acquisition des actions attribuées dans le cadre du Plan de Rétention Sofidy 2024 se déroulera comme suit :

- pour 1/4 des actions attribuées à l'issue d'une période d'acquisition de 2 ans, soit le 24 mars 2026 ;
- pour 1/4 des actions attribuées à l'issue d'une période d'acquisition de 3 ans, soit le 24 mars 2027 ;
- pour 1/4 des actions attribuées à l'issue d'une période d'acquisition de 4 ans, soit le 24 mars 2028 ;
- pour 1/4 des actions attribuées à l'issue d'une période d'acquisition de 5 ans, soit le 24 mars 2029.

L'acquisition définitive des actions attribuées dans le cadre du Plan de Rétention Sofidy 2024, ainsi que le nombre d'actions acquises attribuées définitivement à chaque bénéficiaire, à l'issue de chaque période d'acquisition sera soumis à une condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des stratégies de la société de gestion Sofidy.

L'acquisition de chacune de ces tranches sera conditionnée à la condition de présence du bénéficiaire et à l'absence de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la durée de la période d'acquisition concernée.

Les actions attribuées au titre du Plan de Rétention Sofidy 2024 ne sont soumises à aucune période de conservation.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des plans Tikehau Capital en cours d'acquisition au cours du premier semestre 2024 :

	Plan 7 ans TIM 2020 (1)	Plan 7 ans Sofidy 2020	Plan 7 ans ACE gratuites 2020(2)	Plan d'actions gratuites 2021 (« Plan AGA 2021 »)
Date d'attribution	10/03/2020	10/03/2020	10/03/2020	24/03/2021
Nombre maximal d'actions attribuées à la date d'attribution	383 629	54 805	22 835	251 808
Nombre d'actions en cours d'acquisition au 30/06/2024	134 119	23 534	-	-
Valorisation à la date d'attribution (en euros)	7 112 983	1 030 882	429 526	5 575 029
Nombre d'actions acquises par période				
période prenant fin le 10/03/2022	102 804	15 617	5 843	-
période prenant fin le 10/03/2023	49 317	7 827	1 304	-
période prenant fin le 24/03/2023	-	-	-	102 591
période prenant fin le 10/03/2024	46 969	7 827	-	-
période prenant fin le 24/03/2024	-	-	-	98 274
période prenant fin le 10/03/2025	44 621	7 827	-	-
période prenant fin le 24/03/2025	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2026	44 621	7 827	-	-
période prenant fin le 24/03/2026	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2027	44 877	7 880	-	-
période prenant fin le 24/03/2027	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2028	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2029	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2030	-	-	-	-

(1) Une attribution anticipée a été réalisée en avril 2022 en raison du décès d'un des bénéficiaires. Cela concerne un total de 11 756 actions attribuées au titre du « Plan 7 ans TIM 2020 ».

(2) La Gérance a pris acte le 10 mars 2024 qu'aucune des conditions de présence n'est satisfaite pour les bénéficiaires. Ce plan est désormais sans effet en l'absence de bénéficiaire remplissant la condition de présence.

	Plan d'Actions de Performance TIM 2021 (« Plan d'Actions de Performance TIM 2021 ») (1)	Plan d'Actions de Performance Sofidy 2021 (« Plan d'Actions de Performance Sofidy 2021 »)	Plan d'Actions de Performance Ace 2021 (« Plan d'Actions de Performance Ace 2021 »)	Plan d'Actions de Performance 2021 (« Plan 7 ans New Chapter »)
Date d'attribution	24/03/2021	24/03/2021	24/03/2021	24/11/2021
Nombre maximal d'actions attribuées à la date d'attribution	812 741	41 553	57 442	405 805
Nombre d'actions en cours d'acquisition au 30/06/2024	315 163	20 781	21 494	197 018
Valorisation à la date d'attribution (en euros)	17 197 600	879 261	1 030 882	8 582 776
Nombre d'actions acquises par période				
période prenant fin le 10/03/2022	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2023	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2023	182 278	10 386	14 358	-
période prenant fin le 10/03/2024	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2024	169 243	10 386	10 743	113 666
période prenant fin le 10/03/2025	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2025	157 533	10 386	10 743	39 386
période prenant fin le 10/03/2026	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2026	157 630	10 395	10 751	39 386
période prenant fin le 10/03/2027	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2027	-	-	-	39 386
période prenant fin le 24/03/2028	-	-	-	39 386
période prenant fin le 24/03/2029	-	-	-	39 474
période prenant fin le 24/03/2030	-	-	-	-

(1) Une attribution anticipée a été réalisée en avril 2022 en raison du décès d'un des bénéficiaires. Cela concerne un total de 8 148 actions attribuées au titre du « Plan d'Actions de Performance TIM 2021 ».

	Plan d'actions gratuites 2022 (« Plan AGA 2022 »)	Plan d'Actions de Performance TIM 2022 (« Plan d'Actions de Performance TIM 2022 »)	Plan d'Actions de Performance Sofidy 2022 (« Plan d'Actions de Performance Sofidy 2022 »)	Plan d'Actions de Performance Ace 2022 (« Plan d'Actions de Performance Ace 2022 »)
Date d'attribution	24/03/2022	24/03/2022	24/03/2022	24/03/2022
Nombre maximal d'actions attribuées à la date d'attribution	306 148	476 007	45 889	43 988
Nombre d'actions en cours d'acquisition au 30/06/2024	112 195	133 322	15 164	9 026
Valorisation à la date d'attribution (en euros)	6 710 764	10 510 235	1 013 229	971 255
Nombre d'actions acquises par période				
période prenant fin le 10/03/2022	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2023	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2023	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2024	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2024	114 054	284 298	30 302	18 044
période prenant fin le 10/03/2025	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2025	112 195	133 322	15 164	9 026
période prenant fin le 10/03/2026	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2026	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2027	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2027	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2028	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2029	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2030	-	-	-	-

	Plan d'Actions de Rétention TIM 2022 (« Plan de Rétention TIM 2022 »)	Plan d'Actions de Rétention Sofidy 2022 (« Plan de Rétention Sofidy 2022»)	Plan d'Actions de Rétention Ace 2022 (« Plan de Rétention Ace 2022 »)	Plan d'actions gratuites 2023 (« Plan AGA 2023 »)
Date d'attribution	24/03/2022	24/03/2022	24/03/2022	24/03/2023
Nombre maximal d'actions attribuées à la date d'attribution	358 847	43 141	28 760	276 631
Nombre d'actions en cours d'acquisition au 30/06/2024	227 580	32 363	13 641	248 055
Valorisation à la date d'attribution (en euros)	7 514 256	903 373	602 234	5 925 436
Nombre d'actions acquises par période				
période prenant fin le 10/03/2022	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2023	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2023	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2024	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2024	80 743	10 778	4 545	-
période prenant fin le 10/03/2025	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2025	75 817	10 778	4 545	123 953
période prenant fin le 10/03/2026	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2026	75 817	10 778	4 545	124 102
période prenant fin le 10/03/2027	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2027	75 946	10 807	4 551	-
période prenant fin le 24/03/2028	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2029	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2030	-	-	-	-

	Plan d'Actions de Performance TIM 2023 (« Plan d'Actions de Performance TIM 2023 »)	Plan d'Actions de Performance Sofidy 2023 (« Plan d'Actions de Performance Sofidy 2023 »)	Plan d'Actions de Rétention TIM 2023 (« Plan de Rétention TIM 2023 »)	Plan d'Actions de Rétention Sofidy 2023 (« Plan de Rétention Sofidy 2023 »)
Date d'attribution	24/03/2023	24/03/2023	24/03/2023	24/03/2023
Nombre maximal d'actions attribuées à la date d'attribution	476 783	76 094	535 828	37 023
Nombre d'actions en cours d'acquisition au 30/06/2024	416 438	76 094	484 688	37 023
Valorisation à la date d'attribution (en euros)	10 288 977	1 642 109	10 968 399	757 861
Nombre d'actions acquises par période				
période prenant fin le 10/03/2022	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2023	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2023	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2024	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2024	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2025	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2025	277 534	50 714	121 119	9 247
période prenant fin le 10/03/2026	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2026	138 904	25 380	121 119	9 247
période prenant fin le 10/03/2027	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2027	-	-	121 119	9 247
période prenant fin le 24/03/2028	-	-	121 331	9 282
période prenant fin le 24/03/2029	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2030	-	-	-	-

	Plan d'actions gratuites 2024 (« Plan AGA 2024 »)	Plan d'Actions de Performance TIM 2024 (« Plan d'Actions de Performance TIM 2024 »)	Plan d'Actions de Performance Sofidy 2024 (« Plan d'Actions de Performance Sofidy 2024 »)	Plan d'Actions de Rétention TIM 2024 (« Plan de Rétention TIM 2024 »)
Date d'attribution	24/03/2024	24/03/2024	24/03/2024	24/03/2024
Nombre maximal d'actions attribuées à la date d'attribution	381 586	617 322	80 031	493 847
Nombre d'actions en cours d'acquisition au 30/06/2024	374 367	612 326	80 031	488 851
Valorisation à la date d'attribution (en euros)	6 971 576	11 364 898	1 473 371	8 622 569
Nombre d'actions acquises par période				
période prenant fin le 10/03/2022	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2023	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2023	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2024	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2024	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2025	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2025	-	-	-	-
période prenant fin le 10/03/2026	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2026	187 091	408 116	53 328	122 180
période prenant fin le 10/03/2027	-	-	-	-
période prenant fin le 24/03/2027	187 276	204 210	26 703	122 180
période prenant fin le 24/03/2028	-	-	-	122 180
période prenant fin le 24/03/2029	-	-	-	122 311
période prenant fin le 24/03/2030	-	-	-	-

	Plan d'Actions de Rétention Sofidy 2024 (« Plan de Rétention Sofidy 2024 »)
Date d'attribution	24/03/2024
Nombre maximal d'actions attribuées à la date d'attribution	51 205
Nombre d'actions en cours d'acquisition au 30/06/2024	51 205
Valorisation à la date d'attribution (en euros)	894 039
Nombre d'actions acquises par période	
période prenant fin le 10/03/2022	-
période prenant fin le 10/03/2023	-
période prenant fin le 24/03/2023	-
période prenant fin le 10/03/2024	-
période prenant fin le 24/03/2024	-
période prenant fin le 10/03/2025	-
période prenant fin le 24/03/2025	-
période prenant fin le 10/03/2026	-
période prenant fin le 24/03/2026	12 786
période prenant fin le 10/03/2027	-
période prenant fin le 24/03/2027	12 786
période prenant fin le 24/03/2028	12 786
période prenant fin le 24/03/2029	12 847
période prenant fin le 24/03/2030	-

ACHÈVEMENT DE PÉRIODES D'ACQUISITION DES PLANS TIKEHAU CAPITAL DE L'EXERCICE 2024

Le Plan d'Actions gratuites, dit « Plan 7 ans TIM 2020 » a vu la période d'acquisition de sa troisième tranche représentant 1/7 des actions attribuées le 10 mars 2020 prendre fin le 10 mars 2024. À l'issue de cette période d'acquisition, la condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des diverses lignes de métier de la société de gestion Tikehau IM ayant été satisfaite au 31 décembre 2023, les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence et n'ayant pas commis de violation sérieuse de la réglementation en vigueur ainsi que des règles et procédures internes applicables en matière de conformité et de gestion appropriée des risques pendant la période d'acquisition concernée se sont vu attribuer 46 969 actions. Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 0,6 million d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 46 969 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la troisième tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'environ -0,6 million d'euros.

Le Plan d'Actions gratuites, dit « Plan 7 ans Sofidy 2020 » a vu la période d'acquisition de sa troisième tranche représentant 1/7 des actions attribuées le 10 mars 2020 prendre fin le 10 mars 2024. À l'issue de cette période d'acquisition, la condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des stratégies de la société de gestion Sofidy au 31 décembre 2023 ayant été satisfaite, les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence et n'ayant pas commis de violation sérieuse de la réglementation en vigueur ainsi que des règles et procédures internes applicables en matière de conformité et de gestion appropriée des risques pendant la période d'acquisition concernée se sont vu attribuer 1/7 des actions initialement attribuées. Le nombre définitif d'actions gratuites attribuées au titre de la troisième tranche de ce plan, à l'issue de cette période d'acquisition, est de 7 827 actions. Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 0,1 million d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 7 827 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la troisième tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'environ -0,1 million d'euros.

Le plan d'actions gratuites 2021, dit « Plan AGA 2021 », a vu la période d'acquisition de sa seconde tranche représentant 50 % des actions attribuées le 24 mars 2021 prendre fin le 24 mars 2024. Les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence à l'issue de cette période d'acquisition, se sont vu attribuer 98 274 actions dans le cadre de ce plan. Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 1,2 million d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 98 274 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la seconde tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'environ - 2,2 millions d'euros.

Le Plan d'Actions de Performance 2021, dit « Plan d'Actions de Performance TIM 2021 » a vu la période d'acquisition de sa deuxième tranche représentant 1/4 des actions attribuées le 24 mars 2021 prendre fin le 24 mars 2024. À l'issue de cette période d'acquisition, la condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des diverses lignes de métier de la société de gestion Tikehau IM ayant été satisfaite au 31 décembre 2023, les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence et n'ayant pas commis de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la période d'acquisition concernée se sont vu attribuer 1/4 des actions initialement attribuées. Le nombre définitif d'actions gratuites attribuées au titre de la deuxième tranche de ce plan, à l'issue de cette période d'acquisition, est de 169 243 actions. Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 2,0 millions d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 169 243 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la deuxième tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'environ -1,8 million d'euros.

Le Plan d'Actions de Performance 2021, dit « Plan d'Actions de Performance Ace 2021 » a vu la période d'acquisition de sa deuxième tranche représentant 1/4 des actions attribuées le 24 mars 2021 prendre fin le 24 mars 2024. À l'issue de cette période d'acquisition, la condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des familles de fonds de la société de gestion Tikehau Ace Capital (la filiale a fusionnée avec Tikehau IM au 1^{er} janvier 2023) ayant été satisfaite au 31 décembre 2023, les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence et n'ayant pas commis de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la période d'acquisition concernée se sont vu attribuer 1/4 des actions initialement attribuées. Le nombre définitif d'actions gratuites attribuées au titre de la deuxième tranche de ce plan, à l'issue de cette période d'acquisition, est de 10 743 actions. Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 0,1 million d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 10 743 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la deuxième tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'environ -0,1 million d'euros.

Le Plan d'Actions de Performance 2021, dit « Plan d'Actions de Performance Sofidy 2021 » a vu la période d'acquisition de sa deuxième tranche représentant 1/4 des actions attribuées le 24 mars 2021 prendre fin le 24 mars 2024. À l'issue de cette période d'acquisition, la condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des stratégies de la société de gestion Sofidy ayant été satisfaite au 31 décembre 2023, les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence et n'ayant pas commis de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la période d'acquisition concernée se sont vu attribuer 1/4 des actions initialement attribuées. Le nombre définitif d'actions gratuites attribuées au titre de la deuxième tranche de ce plan, à l'issue de cette période d'acquisition, est de 10 386 actions.

Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 0,1 million d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 10 386 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la deuxième tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'environ - 0,2 million d'euros.

Le Plan d'Actions de Performance 2021 dit « Plan 7 ans New Chapter » a vu la période d'acquisition de sa première tranche représentant 2/7 des actions attribuées le 24 novembre 2021 prendre fin le 24 mars 2024. À l'issue de cette période d'acquisition, la condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des stratégies des quatre lignes de métier de la société de gestion Tikehau IM ayant été satisfaite au 31 décembre 2023, les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence et n'ayant pas commis de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la période d'acquisition concernée se sont vu attribuer 2/7 des actions initialement attribuées. Le nombre définitif d'actions gratuites attribuées au titre de la première tranche de ce plan, à l'issue de cette période d'acquisition, est de 113 666 actions. Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 1,4 million d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 113 666 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la première tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'environ - 2,0 millions d'euros.

Le plan d'actions gratuites 2022, dit « Plan AGA 2022 », a vu la période d'acquisition de sa première tranche représentant 50 % des actions attribuées le 24 mars 2022 prendre fin le 24 mars 2024. Les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence à l'issue de cette période d'acquisition, se sont vu attribuer 114 054 actions dans le cadre de ce plan. Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 1,4 million d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 114 054 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la première tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'environ - 2,5 millions d'euros.

Le Plan d'Actions de Performance 2022, dit « Plan d'Actions de Performance TIM 2022 » a vu la période d'acquisition de sa première tranche représentant 2/3 des actions attribuées le 24 mars 2022 prendre fin le 24 mars 2024. À l'issue de cette période d'acquisition, la condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des diverses lignes de métier de la société de gestion Tikehau IM ayant été satisfaite au 31 décembre 2023, les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence et n'ayant pas commis de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la période d'acquisition concernée se sont vu attribuer 2/3 des actions initialement attribuées. Le nombre définitif d'actions gratuites attribuées au titre de la première tranche de ce plan, à l'issue de cette période d'acquisition, est de 284 298 actions. Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 3,4 millions d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 284 298 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la première tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'environ - 3,4 millions d'euros.

Le Plan d'Actions de Performance 2022, dit « Plan d'Actions de Performance Ace 2022 » a vu la période d'acquisition de sa première tranche représentant 2/3 des actions attribuées le 24 mars 2022 prendre fin le 24 mars 2024. À l'issue de cette période d'acquisition, la condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des familles de fonds de la société de gestion Tikehau Ace Capital (la filiale a fusionné avec Tikehau IM au 1^{er} janvier 2023) ayant été satisfaite au 31 décembre 2023, les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence et n'ayant pas commis de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la période d'acquisition concernée se sont vu attribuer 2/3 des actions initialement attribuées. Le nombre définitif d'actions gratuites attribuées au titre de la première tranche de ce plan, à l'issue de cette période d'acquisition, est de 18 044 actions. Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 0,2 million d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 18 044 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la première tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'environ -0,2 million d'euros.

Le Plan d'Actions de Performance 2022, dit « Plan d'Actions de Performance Sofidy 2022 » a vu la période d'acquisition de sa première tranche représentant 2/3 des actions attribuées le 24 mars 2022 prendre fin le 24 mars 2024. À l'issue de cette période d'acquisition, la condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des stratégies de la société de gestion Sofidy ayant été satisfaite au 31 décembre 2023, les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence et n'ayant pas commis de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la période d'acquisition concernée se sont vu attribuer 2/3 des actions initialement attribuées. Le nombre définitif d'actions gratuites attribuées au titre de la première tranche de ce plan, à l'issue de cette période d'acquisition, est de 30 302 actions. Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 0,4 million d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 30 302 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la première tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'environ -0,5 million d'euros.

Le Plan d'Actions de Rétention 2022, dit « Plan d'Actions de Rétention TIM 2022 » a vu la période d'acquisition de sa première tranche représentant 1/4 des actions attribuées le 24 mars 2022 prendre fin le 24 mars 2024. À l'issue de cette période d'acquisition, la condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance de diverses lignes de métier de la société de gestion Tikehau IM ayant été satisfaite au 31 décembre 2023, les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence et n'ayant pas commis de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la période d'acquisition concernée se sont vu attribuer 1/4 des actions initialement attribuées. Le nombre définitif d'actions gratuites attribuées au titre de la première tranche de ce plan, à l'issue de cette période d'acquisition, est de 80 743 actions. Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 0,1 million d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 80 743 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la première tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'environ -0,6 million d'euros.

Le Plan d'Actions de Rétention 2022, dit « Plan d'Actions de Rétention Ace 2022 » a vu la période d'acquisition de sa première tranche représentant 1/4 des actions attribuées le 24 mars 2022 prendre fin le 24 mars 2024. À l'issue de cette période d'acquisition, la condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des familles de fonds de la société de gestion Tikehau Ace Capital (la filiale a fusionnée avec Tikehau IM au 1er janvier 2023) ayant été satisfaite au 31 décembre 2023, les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence et n'ayant pas commis de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la période d'acquisition concernée se sont vu attribuer 1/4 des actions initialement attribuées. Le nombre définitif d'actions gratuites attribuées au titre de la première tranche de ce plan, à l'issue de cette période d'acquisition, est de 4 545 actions. Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 0,1 million d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 4 545 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la première tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'un montant non significatif.

Le Plan d'Actions de Rétention 2022, dit « Plan d'Actions de Rétention Sofidy 2022 » a vu la période d'acquisition de sa première tranche représentant 1/4 des actions attribuées le 24 mars 2022 prendre fin le 24 mars 2024. À l'issue de cette période d'acquisition, la condition de performance déterminée en fonction d'un indice représentatif de la performance des stratégies de la société de gestion Sofidy ayant été satisfaite au 31 décembre 2023, les bénéficiaires satisfaisant la condition de présence et n'ayant pas commis de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la période d'acquisition concernée se sont vu attribuer 1/4 des actions initialement attribuées. Le nombre définitif d'actions gratuites attribuées au titre de la première tranche de ce plan, à l'issue de cette période d'acquisition, est de 10 778 actions. Tikehau Capital a procédé à une augmentation de capital pour un montant d'environ 0,1 million d'euros par prélèvement sur le compte de « primes d'émission » et par la création de 10 778 actions nouvelles. La charge IFRS 2 associée à la première tranche de ce plan, sur l'ensemble de la période d'acquisition, est d'environ -0,1 million d'euros.

Plan de stock-options Tikehau Capital

Le plan de stock-options Tikehau Capital est un plan de paiement fondé sur des actions qui concerne les actions de Tikehau Capital. Le plan de stock-options permet d'attribuer aux bénéficiaires des options donnant le droit d'acquérir des actions Tikehau Capital.

Ce plan de stock-options comporte une période d'acquisition des droits allant de 3 à 4 ans. A l'issue d'une période de maturité de 6 ans, les options non exercées seront définitivement perdues.

L'impact s'inscrit en charge de personnel en contrepartie d'une augmentation des « Réserves consolidées part du Groupe ». Elle correspond à la juste valeur des options attribuées (correspondant à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des options reçues) sur la durée d'acquisition des droits. Cette charge de personnel est évaluée à la date d'attribution des options à partir des modèles de *Black & Scholes* et de *Monte Carlo*.

Caractéristiques du plan de stock-options 2024 (« 2024 Stock Option Plan »)

Nombre maximal d'options sur actions attribuées à la date d'attribution : 1 826 740 options sur actions

Date d'attribution : le 24 mars 2024

Prix d'exercice : 20,845 euros

Valeur unitaire des options sur actions :

Elle repose sur :

- Une maturité de 6 ans, sachant que les actions seront exerçables pour moitié à l'issue de la troisième année suivant la date d'attribution et pour moitié à l'issue de la quatrième moitié suivant la date d'attribution
- Taux de distribution de dividendes de 3,6 % calculé sur la base de la valeur actuelle des actions et d'un dividende de 0,75 euros tel que proposé par la Société au titre de l'exercice 2023

Elle s'élève à 2,655 euros par option et correspond à la moyenne des valorisations selon les modèles de *Black & Scholes* (2,63 euros) et de *Monte Carlo* (2,68 euros) telles que ressortant du rapport d'un expert indépendant.

Date d'acquisition définitive :

Chaque stock-option donnera droit à souscrire une action nouvelle de Tikehau Capital et seront valables jusqu'au 24 mars 2030

- pour 50 % des options sur actions attribuées à l'issue d'une période d'acquisition de 3 ans, soit le 24 mars 2027 ;
- pour 50 % des options sur actions attribuées à l'issue d'une période d'acquisition de 4 ans, soit le 24 mars 2028.

L'acquisition de chacune de ces tranches sera conditionnée à la condition de présence du bénéficiaire et à l'absence de comportement frauduleux ou d'erreur grave en relation avec la réglementation en vigueur ainsi que des politiques et procédures internes applicables en matière de conformité, de gestion des risques et d'ESG pendant la durée de la période d'acquisition concernée.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse du plan de stock-options Tikehau Capital en cours d'acquisition au cours du premier semestre 2024 :

Plan de stock- options 2024 (« Plan Stock Options 2024 »)	
Date d'attribution	24/03/2024
Nombre maximal d'options attribuées à la date d'attribution	1 826 740
Nombre d'options en cours d'acquisition au 30/06/2024	1 807 908
Valorisation à la date d'attribution (en euros)	4 849 995
Nombre d'options acquises par période	
période prenant fin le 10/03/2022	-
période prenant fin le 10/03/2023	-
période prenant fin le 24/03/2023	-
période prenant fin le 10/03/2024	-
période prenant fin le 24/03/2024	-
période prenant fin le 10/03/2025	-
période prenant fin le 24/03/2025	-
période prenant fin le 10/03/2026	-
période prenant fin le 24/03/2026	-
période prenant fin le 10/03/2027	-
période prenant fin le 24/03/2027	903 942
période prenant fin le 24/03/2028	903 966
période prenant fin le 24/03/2029	-
période prenant fin le 24/03/2030	-

Au 30 juin 2024, aucune option ne peut être exercée. Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements de la période :

Plan 2024	
Nombre d'options sur actions attribuées et encore en circulation au 31 décembre 2023	-
Options sur actions attribuées	1 826 740
Pertes de droits et options expirées	-
Options sur actions exercées	-
Nombre d'options sur actions au 30 juin 2024	1 826 740
Options sur actions exerçables au 30 juin 2024	-
Prix d'exercice (en euros) ⁽¹⁾	20,845
Juste Valeur des options à la date d'évaluation (en euros)	2,655
Durée contractuelle moyenne pondérée restante (en années)	5,7

(1) Au 30 juin 2024, le prix d'exercice correspond au prix d'exercice moyen pondéré des options sur actions.

Pour être exerçables, les options doivent remplir deux conditions :

- être juridiquement exerçables au 30 juin 2024 par exercice normal (trois ou quatre ans après la date d'attribution du plan)
- être économiquement exerçables au 30 juin 2024 : pour qu'une option soit économiquement exerçable, son prix d'exercice doit être inférieur au cours de clôture au 30 juin 2024 (dernier cours coté de la période), soit 20,95 euros.

Note 17 Intérêts ne conférant pas le contrôle

Les intérêts ne conférant pas le contrôle s'analysent ainsi :

- au compte de résultat :

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024	% d'intérêt	S1 2023	% d'intérêt
	(6 mois)		(6 mois)	
IREIT Global Group	(354)	50,0 %	(368)	50,0 %
Autres sociétés	66		(15)	
TOTAL	(288)		(383)	

- dans les capitaux propres :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30 juin 2024	% d'intérêt	31 décembre 2023	% d'intérêt
IREIT Global Group	6 047	50,0 %	6 351	50,0 %
Autres sociétés	(1 327)		(910)	
TOTAL	4 720		5 441	

Note 18 Revenus nets de l'activité de gestion d'actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024	S1 2023
	(6 mois)	(6 mois)
Revenus bruts des sociétés de gestion	203 571	227 808
Rétrocessions de commissions	(42 525)	(67 382)
TOTAL	161 046	160 426

La présentation des revenus nets de l'activité de gestion d'actifs dans le tableau de flux de trésorerie diffère de la présentation dans le compte de résultat. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre les deux agrégats :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2024
	(6 mois)
Revenus nets de l'activité de gestion d'actifs – Compte de résultat	161 046
Variation des créances et dettes sur revenus nets de l'activité de gestion d'actifs	(3 506)
REVENUS NETS DE L'ACTIVITE DE GESTION D'ACTIFS – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	157 540

Note 19 Revenus de l'activité d'investissement

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024	S1 2023
	(6 mois)	(6 mois)
Dividendes et autres revenus des titres immobilisés de l'activité d'investissement	83 882	76 009
Intérêts	10 155	6 175
Autres	-	-
Revenus du portefeuille d'investissements non courant	94 037	82 184
Revenus des actions	-	-
Revenus des obligations	-	-
Revenus du portefeuille d'investissements courant	-	-
TOTAL	94 037	82 184

Note 20 Variation de juste valeur du portefeuille d'investissements

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024	S1 2023
	(6 mois)	(6 mois)
Portefeuille d'investissements non courant	(18 314)	(1 511)
Portefeuille d'investissements courant	2 327	3 448
TOTAL	(15 987)	1 937

La variation de juste valeur du portefeuille d'investissements se détaille comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024	S1 2023
	(6 mois)	(6 mois)
Plus-value latente ou moins-value latente du portefeuille d'investissements non courant	(19 092)	(1 416)
Plus-value réalisée ou moins-value réalisée du portefeuille d'investissements non courant	778	(95)
Portefeuille d'investissements non courant	(18 314)	(1 511)
Plus-value latente ou moins-value latente du portefeuille d'investissements courant	1 824	3 306
Plus-value réalisée ou moins-value réalisée du portefeuille d'investissements courant	503	142
Portefeuille d'investissements courant	2 327	3 448
TOTAL	(15 987)	1 937

Note 21 Charges opérationnelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024	S1 2023
	(6 mois)	(6 mois)
Achats et charges externes	(23 200)	(22 588)
Autres honoraires	(12 752)	(13 413)
Rémunération de la Gérance de Tikehau Capital SCA ⁽¹⁾	(2 318)	(1 265)
Achats et charges externes	(38 270)	(37 266)
Charges de personnel	(93 742)	(88 238)
Impôts et taxes	(10 737)	(6 376)
Autres charges opérationnelles nettes	(1 350)	(7 366)
Autres charges opérationnelles nettes	(12 087)	(13 742)
TOTAL	(144 099)	(139 247)

(1) La politique de rémunération de la Gérance prévoit que chacun des deux Gérants (AF&Co Management et MCH Management) a droit à une rémunération fixe annuelle hors taxe d'environ 1,3 million d'euros et également à une rémunération variable annuelle cible d'environ 4,2 millions d'euros. Cette dernière est basée sur des critères financiers et des critères extra-financiers quantifiables, pondérés respectivement à 75 % et à 25 %.

La présentation des charges opérationnelles dans le tableau de flux de trésorerie diffère de la présentation dans le compte de résultat. Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre les deux agrégats :

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024
	(6 mois)
Charges opérationnelles – Compte de résultat	(144 099)
Achats et charges externes - Eléments sans incidences sur les flux de trésorerie de la période	-
Charges de personnel - Eléments sans incidences sur les flux de trésorerie de la période	11 335
Autres charges opérationnelles - Eléments sans incidences sur les flux de trésorerie de la période	(2 585)
Acquisitions et cessions d'actions propres	(9 475)
Autres variations bilancielle (dont variation du besoin en fonds de roulement)	(37 765)
CHARGES OPERATIONNELLES ET VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT –	(182 589)
TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE	(182 589)

Note 22 Produits et charges nets sur équivalents de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024	S1 2023
	(6 mois)	(6 mois)
Gains/pertes nets sur valeurs de placement	2 117	4 145
Gains/pertes nets liés au change	830	(3 860)
TOTAL	2 947	284

Note 23 Charges financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024	S1 2023
	(6 mois)	(6 mois)
Charges liées aux emprunts auprès des établissements de crédit	(3 368)	(1 083)
Charges liées aux passifs de loyers	(529)	(399)
Charges liées aux emprunts obligataires	(29 806)	(15 954)
Charges liées aux instruments dérivés de taux ⁽¹⁾	4 863	2 627
Variation de juste valeur des instruments dérivés de taux ⁽¹⁾	3 502	(3 524)
Ecart de conversion des créances et des comptes bancaires en devises	-	-
Divers	1 530	256
TOTAL	(23 808)	(18 077)

(1) Voir la note 24 « Risques de marché et autres risques ».

Au premier semestre 2024, les charges liées aux emprunts auprès des établissements de crédit n'incluent pas d'amortissement des frais d'émission des emprunts remboursés sur l'exercice (comme au premier semestre 2023).

Au premier semestre 2024, les charges liées aux emprunts obligataires incluaient l'amortissement des frais d'émission des emprunts obligataires sur l'exercice pour un montant de -0,9 million d'euros (contre -0,9 million d'euros en 2023).

Note 24 Risques de marché et autres risques

L'exposition aux risques de marchés pour Tikehau Capital se distingue en deux sous-parties :

- exposition des passifs bancaires et aux dettes en devise ;
- exposition du portefeuille d'investissements et aux actifs en devise.

(a) Exposition aux risques des dettes bancaires

(i) Risque de taux

Au 30 juin 2024, Tikehau Capital détient une dette tirée à taux fixe à hauteur de 1 468,1 millions d'euros de nominal et une dette tirée à taux variable à hauteur de 220,0 millions d'euros de nominal, ainsi que 350,0 millions d'euros de couverture de taux contre 300,0 millions d'euros au 31 décembre 2023 (voir note 13 « Emprunts et dettes financières »).

Tikehau Capital a souscrit des contrats de couverture de taux, contrats « *swap* », dont les caractéristiques au 30 juin 2024 sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notionnel	Taux fixe moyen	Maturité moyenne
Au 31 décembre 2023	250,0	0,51 %	7,6 ans
AU 30 JUIN 2024	300,0	0,88 %	7,5 ans

Tikehau Capital a souscrit un contrat de couverture de taux, contrat « *cap* », dont les caractéristiques au 30 juin 2024 sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notionnel	Taux fixe moyen ⁽¹⁾	Maturité moyenne
Au 31 décembre 2023	50,0	0,27 %	5,0 ans
AU 30 JUIN 2024	50,0	0,27 %	4,5 ans

(1) Le taux fixe moyen correspond à la prime de l'instrument.

(ii) Risque de devise

Le Groupe est exposé au risque de dette en devise au 30 juin 2024. Ce risque est relatif à l'émission obligataire en dollar américain (USPP) réalisé en mars 2022 pour un montant des 180 millions de dollars américains. Au 30 juin 2024, l'effet de change sur la période et relatif à cette dette en devise est de 5,3 millions d'euros dans l'état de la situation financière consolidé contre -5,9 millions d'euros au 31 décembre 2023 (voir note 13 « Emprunts et dettes financières »).

(b) Exposition aux risques du portefeuille d'investissements

L'exposition aux risques du portefeuille d'investissements peut se résumer de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Risque de change	Marchés cotés	Marchés non cotés	30 juin 2024	31 décembre 2023
Stratégies Tikehau Capital				3 112,6	3 062,9
dont Stratégies Tikehau Capital	√	√	√	2 989,4	2 923,0
Fonds de <i>capital markets strategies</i> ⁽¹⁾	√	√	n.a.	74,5	89,2
Fonds de dette privée (hors CLO)	√	n.a.	√	678,3	632,2
Fonds de CLO	√	n.a.	√	442,1	460,7
Fonds de <i>private equity</i>	√	n.a.	√	1 122,1	1 013,5
Fonds d'actifs réels	√	√	√	672,3	727,4
dont investissements en lien avec les stratégies Tikehau Capital	√	√	√	115,7	126,1
Fonds externes et co-investissements	√	n.a.	√	51,6	77,9
Actions	√	√	√	10,7	8,4
Obligations	√	n.a.	√	53,3	39,7
dont investissements dans les SPAC Tikehau Capital	√	√	√	7,6	13,8
Fonds externes et co-investissements	n.a.	n.a.	n.a.	-	-
Actions	√	√	√	7,6	13,8
Obligations	n.a.	n.a.	n.a.	-	-
Autres investissements				904,5	795,1
dont écosystème Tikehau Capital	√	√	√	698,5	594,1
Fonds externes et co-investissements	√	√	√	582,6	492,3
Actions	√	√	√	114,9	99,0
Obligations	√	n.a.	√	1,0	2,9
dont autres investissements directs	√	√	√	206,1	201,0
Fonds externes et co-investissements	√	n.a.	√	5,0	5,2
Actions	√	√	√	200,3	195,1
Obligations	√	n.a.	√	0,8	0,8
Total				4 017,1	3 858,1

(1) Les fonds de *capital markets strategies* sont présentés dans le portefeuille d'investissements courant dans l'état de la situation financière consolidée.

(i) Exposition aux risques des investissements dans les stratégies Tikehau Capital

- *Capital markets strategies* : Des tests de résistance sont effectués sur les fonds de *capital markets strategies* (les fonds de *capital markets strategies* géré par Tikehau IM, « TIM ») pour évaluer leur résistance à des scénarios historiques et hypothétiques. Le test de résistance le plus pertinent identifié correspond au scénario de stagflation, qui a été modélisé sur la base des paramètres fixés par MSCI. Le scénario de stagflation a un impact de -12,2 % sur le portefeuille d'investissements, ce qui entraînerait une variation de la valeur nette d'inventaire des fonds de *capital markets strategies* gérés par TIM (53,7 millions d'euros au 30 juin 2024) de -6,6 millions d'euros.

La durée (durée modifiée) des fonds de *capital markets strategies* géré par TIM est de 1,8 et un choc de +/- 100 points de base sur la courbe des taux d'intérêt à risque pourrait avoir un impact sur l'exposition de Tikehau Capital de 1,0 million d'euros. A titre de comparaison, l'indice HEC0 (ICE BoFA EURO HY Constrained Index) a une durée (durée modifiée) de 3,1 et un choc de +/- 100 points de base sur la courbe des taux d'intérêt à risque pourrait avoir un impact sur une exposition comparable dans l'indice HEC0 de 1,7 million d'euros.

- Dette privée : le portefeuille de dette privée est diversifié en cinq sous-stratégies que sont le *Direct Lending* (juste valeur de 385,0 millions d'euros au 30 juin 2024), le *Corporate Lending* (juste valeur de 41,0 millions d'euros au 30 juin 2024), le *Leverage Loan* (juste valeur de 42,1 millions d'euros au 30 juin 2024), le *Secondaries Loan* (juste valeur de 210,2 millions d'euros au 30 juin 2024) et les CLO (juste valeur de 442,1 millions d'euros au 30 juin 2024) :
 - Fonds de *Direct Lending* : Tikehau Capital détient 385,0 millions d'euros au 30 juin 2024 dans les fonds de *Direct Lending*. Tous les instruments de *Direct Lending* détenus dans les fonds sont à taux d'intérêt variable/*floating*, ce qui rend les instruments résilients à l'évolution du taux sans risque. Des notations publiques équivalentes sont effectuées pour les instruments de *Direct Lending*, qui incluent le calcul d'une perte attendue. La perte annualisée attendue sur la base de notations publiques équivalentes pour les instruments des fonds de dette privée est de 1,5 %, ce

qui, si elle était réalisée, aurait un impact de -5,6 millions d'euros au 30 juin 2024 sur l'exposition de Tikehau Capital. Cette perte moyenne attendue pour les instruments des fonds de dette privée « théorique » est bien supérieure aux pertes historiques reconnues pour les fonds de *Direct Lending* et qui, à ce jour, sont non significatives.

- Fonds de *Corporate Lending* : Tikehau Capital détient 41,0 millions d'euros au 30 juin 2024 dans des fonds de *Corporate Lending*. Les instruments de *Corporate Lending* peuvent être à taux fixe ou variable. La duration (duration modifiée) des fonds de *Corporate Lending* est de 1,46 au 30 juin 2024 et un choc de +/- 100 points de base sur la courbe des taux d'intérêt à risque pourrait avoir un impact sur l'exposition de Tikehau Capital de 0,6 million d'euros. Des notations publiques équivalentes sont effectuées pour les instruments de *Corporate Lending*, qui incluent le calcul d'une perte attendue. La perte moyenne attendue pour les instruments des fonds de dette privée est de 1,5 %, ce qui, si elle était réalisée, correspondrait à un changement de la valeur nette d'inventaire des fonds de -0,6 million d'euros au 30 juin 2024. Cette perte moyenne attendue pour les instruments des fonds de *Corporate Lending* « théorique » est bien supérieure aux pertes historiques reconnues pour les fonds de *Corporate Lending* et qui, à ce jour, ont représenté 0,18 % de la valeur des fonds.
 - Fonds de *Leverage Loan* : Tikehau Capital détient 42,1 millions d'euros au 30 juin 2024 dans des fonds de *Leverage Loan*. La duration (duration modifiée) des fonds de *Leverage Loan* est de 0,29 au 30 juin 2024 et un choc de +/- 100 points de base sur la courbe des taux d'intérêt à risque pourrait avoir un impact sur l'exposition de Tikehau Capital de 0,1 million d'euros.
 - Fonds *Collateralised Loan Obligations* (CLO) : un *risk test* simulant une grave récession économique est appliqué aux portefeuilles de sous-jacents au sein des CLO, ce qui a un impact sur les hypothèses par rapport au modèle d'évaluation comme suit : (i) une hypothèse de défaut de crédit de 3 % (taux de défaut de crédit prévu par S&P pour mi-2023), (ii) un ajustement de prix de marché de -30%, et (iii) un panier d'actifs notés « CCC » fixé à 10 % (taux le plus élevé du portefeuille - exposition au Q3 2020 dans le CLO). Les résultats du *risk test* montrent un impact sur l'exposition de Tikehau Capital aux *equity notes* qui serait de -57,9 millions d'euros au 30 juin 2024.

Le *risk test* est réalisé sur l'exposition de Tikehau Capital aux CLO, principalement liée aux *equity notes*, qui s'élèvent à 442,1 millions d'euros au 30 juin 2024.

- *Private equity* : le scénario de stress reflète la période de baisse la plus importante depuis 2020 sur la performance des actions basé sur l'indice Lincoln's International (qui est à -12,7%), une société d'évaluation indépendante, et appliqué au portefeuille de *private equity* sous-jacent de 1 122,0 millions d'euros au 30 juin 2024. Cela se traduit par un impact de -142,5 millions d'euros au 30 juin 2024.
- Actifs réels (actifs immobiliers, Selectirente et IREIT) : un scénario de crise est utilisé pour impacter les valorisations des actifs immobiliers. Il s'appuie sur la base des scénarios définis par la Banque centrale européenne et le Comité européen du risque systémique et utilisés dans les tests de résistance des actifs immobiliers commerciaux de l'Union Européenne pour 2023, publiés le 31 janvier 2023. Ce scénario de crise utilise des chocs de prix sur les actifs immobiliers non cotés dans chaque pays : -9,0 % en France, -6,5% en Italie, -11,1 % en Allemagne, -11,2 % en Belgique, -11,5 % aux Pays-Bas, etc. Les chocs d'évaluation sont également influencés par l'effet de levier financier présent dans les fonds. L'impact sur l'exposition de Tikehau Capital serait le suivant :
 - fonds TIM : -74,7 millions d'euros,
 - fonds Sofidy : -9,1 millions d'euros,
 - fonds IREIT Global Group : -13,2 millions d'euros,
 - fonds TCNA (Star America Infrastructure Partners) : -4,6 millions d'euros.
- Investissements en lien avec les stratégies Tikehau Capital : Tikehau Capital est principalement exposé à des investissements dans des fonds externes et co-investissements pour 51,6 millions d'euros au 30 juin 2024 (77,9 millions d'euros au 31 décembre 2023). Ces fonds externes sont principalement constitués des fonds de dette privée (45,9 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 71,7 millions d'euros au 31 décembre 2023) et des fonds de *private equity* dans une moindre mesure (5,7 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 6,2 millions d'euros au 31 décembre 2023).
- Investissements dans les SPACs Tikehau Capital : Tikehau Capital a investi dans les SPACs indirectement, par le biais de véhicules de co-sponsor, dans les instruments des *Founders* des SPACs (7,6 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 7,0 millions d'euros au 31 décembre 2023) et directement dans les actions ordinaires de ces SPACs (aucun investissement au 30 juin 2024 contre 6,8 millions d'euros 31 décembre 2023). En cas de non-réalisation d'un rapprochement avec une société cible, les investissements en actions ordinaires seront remboursés au pair et les investissements dans les instruments des *Founders*, correspondant au capital à risque, ne seront remboursés qu'à hauteur de l'actif net restant dans la société s'il est positif.

(ii) Exposition sur les autres investissements directs

a. Actions et obligations cotées

Outre l'exposition au risque de marché dans la stratégie Tikehau Capital de *capital markets strategies*, le Groupe détient des participations dans des titres cotés (actions et obligations). Au 30 juin 2024, Tikehau Capital détient seulement des investissements dans des actions cotées pour un montant de 89,7 millions d'euros (79,8 millions d'euros au 31 décembre 2023). Une évolution de la juste valeur de ces investissements de plus ou moins 10 % impacterait l'exposition de Tikehau Capital à hauteur de 9,0 millions d'euros.

b. Fonds externes et co-investissements

Dans ses autres investissements directs, Tikehau Capital est également investi dans des fonds externes et co-investissements pour un montant de 587,6 millions d'euros au 30 juin 2024 (497,5 millions d'euros au 31 décembre 2023). Ces fonds externes sont principalement des fonds de *private equity* (547,3 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 459,9 millions d'euros au 31 décembre 2023), des fonds de Dette Privée (35,4 millions d'euros au 30 juin 2023 contre 32,7 millions d'euros au 31 décembre 2023) et des fonds de d'Actifs réels (4,9 millions d'euros au 30 juin 2024 contre 4,9 millions d'euros au 31 décembre 2023).

(c) Exposition au risque de change

L'exposition de Tikehau Capital au risque de change concerne ses opérations d'investissement en devises. Au 30 juin 2024, Tikehau Capital était exposée à un risque de change sur la livre sterling, le dollar américain, le dollar singapourien et le dollar canadien ainsi que sur le dollar australien, le zloty polonais et le franc suisse. Il n'y a pas de couverture de change sur devises au 30 juin 2024.

L'exposition au risque de change a augmenté de 17,2 millions d'euros entre le 31 décembre 2023 et le 30 juin 2024.

Le tableau ci-après présente l'impact en résultat d'une variation de plus ou moins 10 % de l'euro par rapport à ces devises et sur la base des comptes consolidés au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Appréciation de 10 % de l'euro par rapport à la devise	Dépréciation de 10 % de l'euro par rapport à la devise
Au 30 juin 2024		
Livre sterling	-13,9	+17,0
Dollar américain	-55,3	+67,6
Dollar singapourien	-7,0	+8,5
Dollar canadien	-0,0	+0,0
Dollar australien	-1,2	+1,5
Zloty polonaise	-0,0	+0,0
Franc Suisse	-0,1	+0,1

<i>(en millions d'euros)</i>	Appréciation de 10 % de l'euro par rapport à la devise	Dépréciation de 10 % de l'euro par rapport à la devise
Au 31 décembre 2023		
Livre sterling	-14,7	+18,0
Dollar américain	-49,6	+60,6
Dollar singapourien	-10,5	+12,9
Dollar canadien	-0,0	+0,0
Dollar australien	-0,9	+1,2
Zloty polonaise	-0,0	+0,0
Franc Suisse	-0,1	+0,1

(d) Exposition au risque de contrepartie

Pour gérer son risque de contrepartie lié aux liquidités et aux valeurs mobilières de placement, Tikehau Capital ne travaille qu'avec des banques sélectionnées en fonction notamment de leur qualité de crédit et a recours à des placements dont l'horizon est adapté à ses prévisions de besoins. Les placements de trésorerie sont revus de manière hebdomadaire notamment au regard du risque de crédit. La sélection des supports de placement et des contreparties ainsi que la volatilité des supports font également l'objet d'une revue régulière. Elle repose sur des règles de prudence assurant la diversification des teneurs de comptes et des dépositaires ainsi que la variété des supports et des couples rendement/risques. Au cours du premier semestre de l'exercice 2024, Tikehau Capital n'a eu à faire face à aucune défaillance de contrepartie.

(e) Exposition au risque de liquidité

Tikehau Capital gère son risque de liquidité en maintenant un niveau de trésorerie disponible et d'investissements liquides (portefeuille d'investissements courant) suffisant pour couvrir ses dettes courantes.

Au 30 juin 2024, le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du Groupe s'élève à un montant total d'environ 218,1 millions d'euros et les actifs financiers de gestion de trésorerie du Groupe s'élèvent à environ 9,3 millions d'euros contre respectivement environ 208,1 millions d'euros et environ 20,1 millions d'euros au 31 décembre 2023 (voir note 11 « Trésorerie et équivalents de trésorerie, actifs financiers de gestion de trésorerie »).

Au 30 juin 2024, le montant non tiré du crédit syndiqué est de 580,0 millions d'euros (800,0 millions au 31 décembre 2023).

(f) Exposition au risque face à situation en Ukraine et en Russie

Au 30 juin 2024, le Groupe n'a pas et n'a jamais eu de personnel en Russie ou en Ukraine et n'a pas identifié de client-investisseur soumis aux sanctions prononcées par l'Union européenne, les États-Unis d'Amérique ou le Royaume-Uni. Le Groupe n'a pas non plus d'exposition au rouble. Par ailleurs, aucune société du portefeuille de la Société, ni des portefeuilles des fonds gérés par le Groupe n'est domiciliée en Ukraine ou en Russie et la part des revenus des sociétés en portefeuille exposés à ces deux pays est limitée.

Ces tensions géopolitiques peuvent être à l'origine d'une dégradation de la situation économique et financière de nombreux secteurs d'activité et entraîner sur une période durable des difficultés de production ou d'approvisionnement, une baisse de la consommation, un ralentissement des investissements et une hausse de l'inflation. Le risque d'incidents en matière de cybersécurité est corrélativement significativement accru ; la vigilance et les dispositifs de détection et de gestion des incidents ou comportements suspects est renforcée en conséquence.

Par ailleurs, le Groupe estime que cette crise devrait accélérer les mégatendances constatées sur ces dernières années autour (i) des investissements dans la transition énergétique et la cybersécurité, (ii) de la relocalisation et de la digitalisation des entreprises en recherche croissante de résilience de leur chaîne d'approvisionnement, (iii) d'une augmentation des besoins en financements spéciaux et en capital hybride et (iv) de distorsions entre la volatilité et la liquidité sur les marchés privés secondaires ou les marchés cotés obligataires et actions.

L'incidence de cette crise sur les états financiers semestriel de Tikehau Capital au 30 juin 2024 n'est pas matérielle.

(g) Prise en compte du contexte macroéconomique

L'environnement économique et géopolitique demeurent incertains et les entreprises ou actifs dans lesquels la Société ou les fonds gérés par le Groupe ont investi pourraient voir, selon le cas, leur valorisation, leur situation de trésorerie, leurs perspectives et leur capacité à distribuer des dividendes, à payer des intérêts ou, plus généralement, à faire face à leurs engagements négativement affectés.

Les entreprises en portefeuille restent la priorité des équipes d'investissement, qui sont en contact étroit avec les équipes de direction de ces entreprises pour évaluer les impacts potentiels du contexte macroéconomique et géopolitique actuel et les intégrer, à leur meilleure connaissance, dans les valorisations en juste valeur retenue au 30 juin 2024.

Le Groupe reste extrêmement prudent quant aux opportunités qui se présentent et l'environnement macroéconomique actuel l'incite à continuer à rester prudent et rigoureux dans ses choix d'investissement.

Les effets du contexte macroéconomique ont ainsi été pris en compte dans la préparation des états financiers semestriels 2024 selon la meilleure connaissance de la Société. Des risques et incertitudes supplémentaires non connus du Groupe ou que celui-ci considère comme non significatifs à ce jour pourraient avoir un effet défavorable que ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses flux de trésorerie.

Note 25 IFRS 16 « Contrat de location »

(a) Contrats de location pour lesquels le Groupe est preneur

Le Groupe est preneur de biens principalement immobiliers. En tant que preneur, le Groupe classait précédemment les contrats de location en tant que contrats de location simple ou contrat de location-financement en évaluant si le contrat transférait la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété au preneur. Selon IFRS 16, le Groupe comptabilise un actif « droit d'utilisation » et une dette de loyers pour la plupart des contrats de location, ainsi, dorénavant ces derniers figurent au bilan.

Le Groupe a toutefois choisi de ne pas comptabiliser d'actif « droit d'utilisation » ni de dette de loyers pour les biens de faible valeur (tels que certains équipements informatiques). Les loyers payés au titre de ces contrats sont ainsi constatés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée de location. Les contrats de courte durée (< 12 mois) sont comptabilisés en charge de loyers.

Les variations des actifs droit d'utilisation se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Immeubles et surfaces immobilières
31 décembre 2023	23 478
Nouveaux actifs droit d'utilisation	39 972
Sortie d'actifs droit d'utilisation	-
Effet des modifications de baux (indexation)	470
Amortissement des actifs droit d'utilisation	(4 624)
Effet de change	613
30 juin 2024	59 909

Les variations des passifs de loyers se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Passifs de loyers
31 décembre 2023	25 844
Nouveaux passifs de loyers	39 972
Sortie d'actifs droit d'utilisation	-
Effet des modifications de baux (indexation)	470
Intérêts sur passifs de loyers	529
Paiements	(4 979)
Effet de change	654
30 juin 2024	62 490
dont passifs de loyers courant	8 564
dont passifs de loyers non courant	53 926

Les éléments suivants ont été comptabilisés au compte de résultat :

<i>(en milliers d'euros)</i>	S1 2024 (6 mois)	S1 2023 (6 mois)
Amortissement des actifs droit d'utilisation	(4 624)	(4 692)
Charges d'intérêts sur passifs de loyers	(529)	(401)
Charges de loyers relatifs aux actifs de faibles valeurs	(1 057)	(978)
Effet des résiliations de baux reconnus au bilan	-	-
TOTAL	(6 210)	(6 071)

(b) Contrats de location pour lesquels le Groupe est bailleur

Le Groupe opère en tant que bailleur auprès de ses filiales. L'application de la norme IFRS 16 concernant ces baux n'a pas d'impact dans les états financiers consolidés.

Note 26 Engagements hors bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant au 30 juin 2024	Montant au 31 décembre 2023
Description	Valeur de la garantie donnée	Valeur de la garantie donnée
Engagements restant dus - versement en compte courant	80	80
Engagements restant dus - souscription en capital dans des sociétés	20 675	20 675
Engagements restant dus à appeler par des fonds externes	175 223	243 218
Engagements restant dus à appeler par des fonds Tikehau Capital	1 319 045	1 358 772
Garantie à première demande	1 050	1 050
Cautions et garanties diverses	985	-
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	1 517 059	1 623 796

Le total des engagements restant à appeler par des fonds du Groupe auprès d'entités d'investissement exemptées de consolidation (IFRS 10) est de 0,9 million d'euros au 30 juin 2024 (1,0 million d'euros au 31 décembre 2023).

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant au 30 juin 2024	Montant au 31 décembre 2023
Description	Valeur de la garantie reçue	Valeur de la garantie reçue
Crédit Syndiqué non tiré à la clôture	580 000	800 000
Cautions et garanties diverses ⁽¹⁾	7 832	7 510
TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS	587 832	807 510

(1) Ces engagements correspondent principalement aux garanties professionnelles des filiales de Sofidy.

Note 27 Événements postérieurs à la clôture

Accord de composition administrative avec l'Autorité des marchés financiers

La société Sofidy a conclu un accord de composition administrative avec l'Autorité des marchés financiers, avec une publication réalisée le 24 juillet 2024. La société de gestion n'a été ni sanctionnée ni condamnée, et les impacts dans les états financiers consolidés du Groupe sont non matériels.

3.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

FORVIS MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de
€ 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes Membre de la
compagnie régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux comptes Membre de la
compagnie régionale de Versailles et du Centre

Tikehau Capital

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Tikehau Capital, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 29 juillet 2024

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS

Gilles Magnan

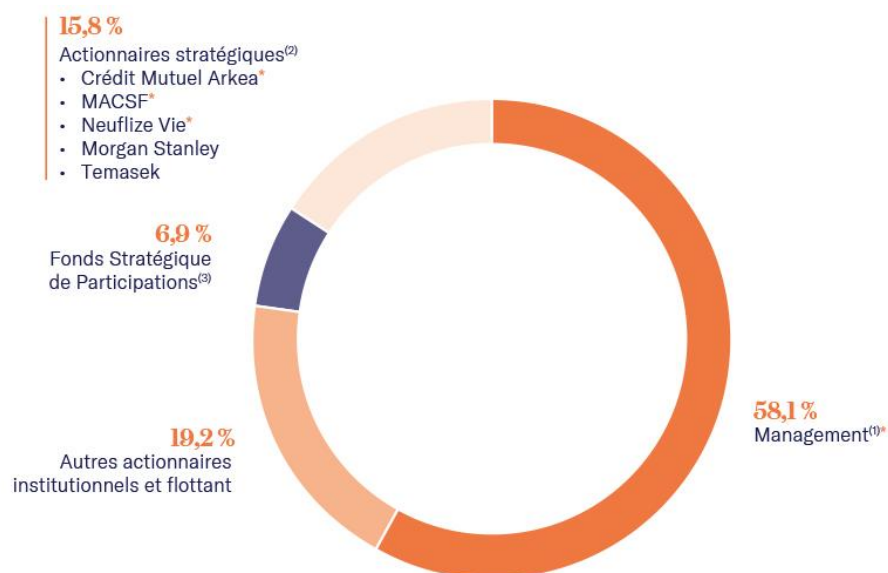
ERNST & YOUNG et Autres

Vincent Roty

4. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL

4.1. Actionnariat de la Société au 30 juin 2024

Le graphique et le tableau suivants présentent l'actionnariat de la Société au 30 juin 2024 sur la base du nombre d'actions émises :



(1) Y compris Tikehau Capital Advisors (56,0%) qui détient 100 % de Tikehau Capital Commandité, l'associé commandité de Tikehau Capital.

(2) Actionnaires de Tikehau Capital Advisors et/ou faisant partie du pacte d'actionnaires avec le management.

(3) Les actionnaires de FSP sont CNP Assurances, Sogecap, Groupama, Natixis Assurance, Suravenir, BNP Paribas Cardif, and Crédit Agricole Assurances.

* Actionnaires liés par un pacte d'actionnaires représentant un total de 69,0% du capital et des droits de vote : sociétés contrôlées par AF&Co et MCH et le management (58,1%), MACSF (6,6%), Crédit Mutuel Arkea (2,9%) et Neuflyze Vie (1,3%).

Actionnaires	Nombre d'actions	% de capital et de droits de vote
Tikehau Capital Advisors	98 676 226	56,0%
Tikehau Management	2 443 173	1,4%
Makemo Capital	1 202 099	0,7%
Tikehau Employee Fund 2018	125 000	0,1%
TOTAL SOCIETES CONTROLEES PAR AF&CO ET MCH ⁽¹⁾ ET LE MANAGEMENT ⁽²⁾	102 446 498	58,1%
MACSF Épargne Retraite ⁽²⁾	11 591 257	6,6%
Esta Investments (groupe Temasek)	7 849 182	4,5%
Crédit Mutuel Arkéa ⁽²⁾	5 176 988	2,9%
Neuflize Vie ⁽²⁾	2 274 836	1,3%
MS Capital Partners Adviser (Morgan Stanley)	909 090	0,5%
ACTIONNAIRES STRATEGIQUES ⁽³⁾	27 801 353	15,8%
Fonds Stratégique de Participations	12 113 782	6,9%
Autres actionnaires institutionnels ⁽⁴⁾ et flottant	33 831 283	19,2%
TOTAL	176 192 916	100 %

(1) AF&Co est contrôlée par Monsieur Antoine Flamarion et MCH est contrôlée par Monsieur Mathieu Chabran.

(2) Voir le tableau ci-dessous pour la présentation du pacte d'actionnaires ainsi que la Section 8.1.2 (Contrôle du Groupe) du Document d'enregistrement universel 2023.

(3) Actionnaires de Tikehau Capital Advisors et/ou faisant partie du pacte d'actionnaires avec le management du Groupe.

(4) En ce compris CARAC (2,5%), MACIF (1,9%) et SURAVENIR (1,6%).

Pacte d'actionnaires	Nombre d'actions	% de capital et de droits de vote
Total sociétés contrôlées par AF&Co et MCH et le management ⁽¹⁾	102 446 498	58,1%
MACSF Épargne Retraite	11 591 257	6,6%
Crédit Mutuel Arkéa	5 176 988	2,9%
Neuflize Vie	2 274 836	1,3%
TOTAL PACTE D'ACTIONNAIRES	121 489 579	69,0%

(1) Tikehau Management est contrôlée par AF&Co et MCH et a adhéré au pacte d'actionnaires le 15 mars 2024.

(2) Voir la Section 8.1.2 (Contrôle du Groupe) du Document d'enregistrement universel 2023 pour la présentation du pacte d'actionnaires.

5. ATTESTATION DES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

« Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Le 30 juillet 2024,

Gérants de la Société

AF&Co Management,
représenté par son Président,
Monsieur Antoine Flamarion

MCH Management,
représenté par son Président,
Monsieur Mathieu Chabran